
MORS VIA AD VITAM
Robert James Shuttleworth.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE THUNOT ET Ce,
Rue Racine.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEUR S TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville,

Membre de la Légion-d'Honneur, des Sociétés nationale et centrale d'Agriculture, Entomologique de France, impériale des naturalistes de Moscou, et d'un grand nombre d'autres Sociétés scientifiques nationales et étrangères,

DEUXIÈME SÉRIE. — SEPTIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1845.

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.

1849.

TABLE

DES GENRES ET DES ESPÈCES.

ANNÉE 1845.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

MOLLUSQUES.

ARACHNIDES.

INSECTES.

ZOOPHYTES.

FIN DE LA TABLE.

SUR

L'ANTHROPOLOGIE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE,

PAR M. BORY DE SAINT-VINCENT.

Lu à l'Académie des Sciences dans sa séance du 30 *juin* 1845.

« Chargé de rédiger dans la publication de la Commission scientifique d'Algérie un chapitre anthropologique, ce travail eût déjà paru, si les mesures adoptées pour la gravure d'un assez grand nombre de planches qui doivent le compléter n'en retardaient nécessairement la mise au jour. En attendant qu'il soit possible de le livrer à l'impression, je dois, afin de prendre date des faits principaux que je me propose d'y exposer, appeler l'attention de l'Académie sur les trois types humains dont il y sera plus spécialement traité. Ces trois types, que j'ai l'honneur de mettre sous ses yeux avec la comparaison des variétés provenues chez les Barbaresques des croisements sans nombre opérés entre diverses espèces ou races durant une incommensurable succession de siècles, deviendront les données positives sur lesquelles se basera mon ouvrage.

» Le type qui m'occupera d'abord me paraît être l'AUTOCHTHONE, c'est-à-dire, selon l'expression non moins précise que pittoresque d'un texte tenu pour infaillible et sacré, *formé du limon de la terre même.* Les deux autres, provenus, oserai-je m'exprimer ainsi, du limon de terres différentes, pénétrant au cœur du pays à diverses époques dont plusieurs sont demeurées historiques ou peu s'en faut, s'y acclimatèrent successivement, au point qu'on les pourrait supposer avoir également été créés sur place, si dans leur progéniture ne se perpétuaient, constamment indélébiles,

des mœurs et des caractères physiques où se reconnaît l'origine exotique.

» Tandis que la lignée des véritables aborigènes demeure partout aussi profondément enracinée au sol qu'y sont les autres espèces des règnes organiques propres à la même région, celle des deux types étrangers n'y semble vivre qu'en parasite, ou bien y persévérer dans ce genre d'existence nomade et pastorale qui remonte au temps dont la Genèse nous a conservé les traditions dans ses tableaux tracés avec une si naïve fidélité en des contrées lointaines, mais dont l'analogie ne laisse pas que d'être frappante. Une portion de cette lignée des véritables aborigènes s'est groupée, pour ne guère plus s'en éloigner, dans les villes et bourgades qu'elle fonda; l'autre, en se dispersant dans les campagnes où elle préféra les lieux difficiles pour s'y pouvoir mieux défendre, s'y bâtit des babitations solides, planta des arbres, entoura ses champs et ses vergers de fossés, de haies vives et même de murailles: l'esprit de propriété, stable et trasmissible autour du berceau de chacun, est ce qui caractérise surtout cette dernière. Si les superstitions et le fanatisme du Coran ne s'y fussent mêlés, cet esprit de propriété foncière fût devenu la source d'un patriotisme ardent et respectable qui s'est entièrement dénaturé et métamorphosé en une sorte de sauvagerie anarchique.

» A la façon dont on écrivit jusqu'à ce jour sur les populations barbaresques, il devenait indispensable, pour l'anthropologiste qui voulait ne plus demeurer exposé à en juger de travers, de les aller étudier sur les lieux, en s'y mettant en contact avec elles sans leur causer d'ombrage, et surtout en commençant par faire table rase de tout ce qu'on en croyait savoir. Ayant été réduit, avant de les connaître par moi-même, à n'en juger que par ce qu'on en pouvait lire, je dois, avant de passer outre, avouer humblement m'être complétement égaré sur presque tout ce qui les concerne, lorsque je publiai mon *Essai zoologique sur l'homme*. La

présente communication servira donc d'*errata* à la presque totalité de ce que j'en avais dit alors. Je n'eusse, par exemple, pas imprimé qu'il y avait identité chez l'universalité des hommes à cheveux lisses de l'Afrique septentrionale, si, avant d'en traiter, j'eusse été à portée de voir de mes propres yeux, des Maures, des Kabyles et des Arabes.

» Quiconque ne remonterait qu'aux sources où il m'avait été donné de puiser, ne pourrait que retomber dans les erreurs où j'avais été entraîné; il est conséquemment à propos de prévenir les savants consciencieux, qu'ils doivent tenir pour suspect les renseignements provenant de tous correspondants qui, peu versés dans l'étude de l'homme considéré sous le point de vue zoologique, qualifient de RACES les Juifs, les Turcs, et ces hordes ou tribus, établies ou errantes depuis les Syrtes jusqu'à l'Océan, sous quelque nom presque impossible à prononcer qu'ils leur donnent, en affichant la prétention de connaître l'arabe et autres langues du désert.

» On ne doit pas non plus accorder trop d'importance à ces crânes et autres débris ostéologiques, par l'envoi desquels certaines gens finiraient par métamorphoser nos musées en de véritables charniers; de tels ossements, donnés comme ayant appartenu à des individus d'espèces ou de races constatées, venant pour l'ordinaire de cimetières communs où des indigènes de toute sorte, ainsi que des étrangers de tous les pays, purent être confusément inhumés. On ne songe communément pas assez qu'en fait d'anthropologie, des témoignages de ce genre n'ont de valeur réelle que par l'authenticité, et c'est précisément cette authenticité qui donne beaucoup d'importance aux têtes que je vous présente. Celles-ci ont été choisies par moi-même entre un grand nombre des mieux caractérisées, tranchées presqu'en ma présence, et soigneusement dessinées peu d'instants après la décollation. Les squelettes, que je n'ai pour ainsi dire pas perdus de vue pendant la préparation, sont bien ceux des figures représentées, et la convenance qu'on reconnaîtra entre les

profils ne permettrait pas la moindre incertitude sur les identités quand je ne les garantirais pas. Les couleurs sont bien saisies dans le Kabyle et dans l'Arabe : la teinte de l'Éthiopien s'était sensiblement affaiblie au moment de la mort et un peu davantage durant le quart d'heure qui la suivit ; je crus pouvoir me permettre de l'affaiblir encore, parce que, ne me sentant pas assez habile peintre de portraits pour la rendre telle qu'elle persistait, je craignais de ne faire qu'un barbouillage de noir, en essayant de pousser la nuance jusqu'au degré où je ne me sentais pas le talent d'atteindre.

» Ces restes de trois hommes qui périrent subitement, dans la force de l'âge, dans la plénitude de la santé et sans avoir éprouvé d'assez longues appréhensions d'une fin violente pour que trop de terreur eût altéré leurs traits, présentent conséquemment dans les conditions les plus satisfaisantes, les caractères propres aux types humains de l'Algérie dont je les donne comme des échantillons irrécusables. Ils seront représentés dans la publication de la commission scientifique, parce qu'on n'y saurait méconnaître jusqu'à des particularités ostéologiques fort saillantes, lesquelles sont bien autrement importantes pour la distinction des espèces que le peuvent être les caractères empruntés de ce qui n'est qu'extérieur et que tant de circonstances variables concourent souvent à modifier.

» On me reprochera peut-être de n'avoir pas représenté chacun de ces types dans toute sa grandeur ; mais, outre que je ne me donne pas pour capable de mieux faire, les boîtes osseuses mises sous vos yeux suffiront pour régulariser ce que l'inhabileté de mon pinceau eût laissé à désirer ; je ne me crois pas, d'ailleurs, qu'il soit indispensable, en iconographie, de rendre les objets à leur taille pour en donner une idée suffisante. La ressemblance dans les miniatures de M[me] de Mirbel, que je prends la liberté de citer en toutes lettres, afin de donner par un nom propre toute la valeur pos-

sible à ma justification, est-elle moins parfaite que celle qu'on admire dans les beaux portraits de grandeur naturelle qui produisent le plus d'effets aux expositions du Louvre?

» Je présente donc comme types de ce que j'appellerai *Atlantiques*, *Adamiques* et *Éthyopiens*, les individus d'après lesquels furent faites les esquisses que voici, et auxquels appartinrent les trois boîtes osseuses dont ces esquisses sont accompagnées(1).

» Le n° I fut un marabout, saint personnage Kabile pur sang, natif du Sahel, décapité dans l'un des faubourgs d'Alger, où il avait été pris en flagrant délit prêchant ouvertement, au nom de Dieu, la révolte et le meurtre. Ceux qu'on appelle Maures sont en tout pareils. Le plus minutieux examen ne m'a révélé, entre eux et les Kabiles, aucune différence qui puisse le moins du monde autoriser à les considérer comme appartenant à deux variétés ou races d'hommes; seulement les uns habitent les villes, et de tout temps ils s'adonnèrent au trafic, au risque, sous le régime turc, de s'exposer à toutes sortes d'avanies; tandis que les autres peuplent les contrées montagneuses où l'âpreté des lieux fut de tout temps la garantie de leur indépendance. Agriculteurs assez intelligents, ceux-ci, travaillant leur terre avec ardeur, sont parvenus jusqu'à l'art d'en extraire les métaux et à les mettre en œuvre, au point d'être devenus d'assez habiles faux monnayeurs. Les différences d'*habitat* et de genre de vie occasionnent, à la vérité, entre ces Maures et ces Kabiles, quelque diversité d'aspect, mais jamais, parmi les plus dissemblables, rien qui pénètre même au-dessous d'une première peau, laquelle demeure tout au plus, chez les uns comme chez les autres, sujette aux effets de ce hâle dont on n'est pas davantage à l'abri partout ailleurs; effet superficiel d'où vient que, dans l'univers entier,

[1] M. Bory de Saint-Vincent fait circuler les portraits que nous reproduisons ici des trois types vus de face et de profil.

le teint du rustre des champs est réputé moins beau que n'est celui d'un citadin soigneux de se soustraire aux ardeurs du jour. Les noms de Kabyles et de Maures, que sur de simples apparences et de fausses notions, certains ethnographes ont imaginés s'appliquer à des hommes différents, ne sont donc que de simples synonymes des mots paysans et bourgeois, campagnards ou vilains, etc.

» Ceux qu'on appelle Berbères en plusieurs cantons de notre Afrique, et qui furent les Barbares pour les anciens, comme leurs Mauritaniens sont nos Maures actuels, provinrent également de la souche primitive Atlante, et, comme les Kabyles, sont fort attachés à leur sol natal, qu'ils savent de même cultiver et défendre : tous parlent une même langue propre, très-différente de l'arabe et du turc. Lybiens, Gétules, Garamantes des âges reculés, tous sortent en ligne directe de ce grand peuple des temps héroïques qui, vers l'Occident, se rendit le premier célèbre par les sciences, les arts et la guerre ; encore que fort dégénérés sous le joug de l'islamisme, ils conservent, plus que tout ce qui leur reste de cousins dans le monde, les traits de leurs premiers aïeux, devenus quasi-fabuleux à travers les traditions de l'antique Égypte, telles que nous les transmit ce sage de la Grèce qui vint s'instruire encore à l'école des prêtres de Saïs. Ce n'est pas ici le lieu de remonter à ce que je publiai en l'an VI de la République touchant l'Atlantide, dont ce grand philosophe nous conserva le souvenir, et lorsque, n'ayant qu'entrevu les Archipels où, dès avant moi, on en avait cherché des fragments, les Canaries devinrent le canevas de mon premier in-quarto ; des erreurs enflées de déclamations entachaient, je n'en saurais disconvenir, cette production de mes vingt ans ; mais on y trouve consignés plus d'un aperçu et des faits qui, pour avoir été signalés d'abord comme témérairement avancés, n'en ont pas moins fini par prendre possession d'état dans la science, puisque la plupart ont été reproduits chez maints auteurs fort estimés qui seu-

lement négligèrent d'avertir qu'ils avaient daigné lire mes *Essais sur les îles Fortunées*. Je puis, par exemple, affirmer, d'après des témoignages postérieurs, que je ne m'étais point trompé en considérant les Guanches comme de vénérables rejetons des Atlantes. Les os de ces Guanches, dont j'avais été à portée d'examiner de très-certainement authentiques, puisqu'ils provenaient des cryptes du Baranco de Herque, entre Arico et Guimar, avant que l'esprit d'industrialisme se fût introduit jusque chez les collecteurs d'histoire naturelle; les os de ces Guanches, dis-je, sur lesquels on a discouru depuis dans les termes où j'en parlais alors, sont complétement pareils à ceux des véritables Maures, Kabyles et Berbères, autres descendants des autochthones de cette région de laquelle faisait encore partie la Péninsule ibérique maintenant rattachée à l'Europe, mais qui primitivement s'unissait à l'Atlantide par l'endroit même où se voit la cassure appelée détroit de Gibraltar, laquelle eut lieu de mémoire d'homme, ainsi que je pense l'avoir démontré en d'autres ouvrages (1).

» Cette Péninsule ibérique, unie à la région barbaresque, formait conséquemment, avec des îles qui s'y devaient rattacher, le berceau d'une espèce occidentale, dont les Pyrénées, avec leurs versants aquitaniques, furent la charpente montagneuse vers le nord, les chaînes neigeuses de l'Andalousie celle du centre, et le véritable Atlas, qui doit exister dans le Maroc, la limite culminante vers le midi. L'Océan uni à la Méditerranée, dont la figure était toute autre, en composait la mer septentrionale; ce que nous appelons maintenant, dans son état de desséchement, le *grand Désert*, à partir des bas-fonds salés et sablonneux de la Régence de Tripoli, jusqu'aux rivages également sablonneux et salés de l'Atlantique, vers le midi de la Tingitane, en était la mer du sud.

[1] *Guide du voyageur en Espagne* (1824), et *Résumé de la géographie de la Péninsule ibérique* (1826).

» Le continent ainsi reconstruit fut ce que les premiers poëtes, qui furent aussi les premiers historiens, disent avoir constitué les vastes États d'un grand prince inventeur de la sphère, supportant allégoriquement le ciel au-dessus des premiers vergers de pommes d'or dont il soit parlé, et de qui les sujets reconnaissants s'appliquèrent le nom quand s'introduisit l'usage, parmi les premiers peuples, de vénérer de la sorte la mémoire de leurs premiers législateurs. Les Celtes, nos aïeux, ainsi que les Ibériens devenus Espagnols, les Barbares maintenant Berbères, les Mauritaniens aujourd'hui Maures, et les Kabyles, provinrent donc de la souche atlante, dont tous les rameaux, quand de trop nombreuses greffes n'en ont point trop sensiblement défiguré le *facies*, reproduisent leur descendance exactement conforme à mon type n° I. L'angle facial y est le même que chez nous, l'épaisseur des os du crâne est pareille à celle du nôtre, ainsi que les proportions de la boîte osseuse. Les arcades sourcilières se prononcent assez pour qu'il résulte de leur saillie une dépression prononcée vers la base du front à l'origine du nez, duquel les os propres, un peu courts et droits, se dirigent en avant, sans néanmoins que leur extrémité détermine, dans la longueur, une bosse très-sensible.

» On remarquera, dans la région gauche de la tête que je présente ici comme échantillon du type Atlante, une dépression assez prononcée; cette irrégularité, évidemment accidentelle, n'influait en rien sur le reste de la conformation. Plusieurs fois j'eus occasion de voir pareille anomalie, notamment sur des têtes andalouses, et parmi celles qu'enserrent en si grande quantité les catacombes creusées sous nos pas dans le faubourg Saint-Jacques, que je visitai à diverses reprises, fort en détail, au temps où l'on y laissait assez facilement pénétrer les curieux. Je me rappelle bien positivement avoir aussi reconnu une dépression pareille dans le crâne de l'une des premières célébrités de notre époque (Bichat), que j'eus occasion de tenir entre

mes mains. De tels accidents, qui paraîtraient conséquemment ne point influer sur le développement de l'intelligence, n'en doivent pas moins être signalés.

» Pour qui n'aurait rencontré dans les rues, ainsi qu'aux environs d'Alger, que des misérables amaigri par les privations et la rudesse des travaux où les réduit le besoin de vivre, rôtis, pour ainsi dire, aux ardeurs d'un soleil que ne voile aucun nuage, encore rembrunis par l'effet de la poussière impalpable qui pénètre dans les moindres pores d'une peau à demi tannée, mendiants à demi nus, chevriers, cultivateurs, portefaix ou autres gens de peine, il répugnerait, je le comprends, de reconnaître d'assez proches parents; mais de tels spectres crasseux, aux allures de squelette, sont loin de représenter la totalité d'une espèce où le moindre bien-être ne tarde point, au contraire, à faciliter le développement de très-belles formes et d'un certain luxe de carnation. Ceux qui, provenant de la même souche, en demeurent comme les rejetons favorisés, n'ont rien de cet air déchu qui partout enlaidit la pauvreté. Mieux nourris, bien vêtus, souvent baignés, rasés proprement lorsque la condition dans laquelle ils vivent ne commande pas que le bas de leur figure demeure couvert d'une profusion de longs poils, ne se donnant que le moins de mouvements qu'ils peuvent, ne marchant qu'avec lenteur, quand ils ne se tiennent pas gravement accroupis sur quelque fraîche natte au fond d'une ténébreuse boutique, ou nonchalamment étendus sur de moelleux tapis, dans le silencieux intérieur de leur famille; ceux enfin qui appartiennent aux classes aisées, s'étiolant dans le repos, conservent tout au plus du teint brunâtre des Kabyles leurs frères, des nuances souvent moins foncées que ne sont celles qui persistent sur les visages de la plupart d'entre nous.

» Le genre de vie si propre à blanchir le derme, que mènent dans les villes les Maures aisés, ne l'est pas moins sous leur climat à favoriser les dispositions qu'ont à l'obé-

sité les hommes du type Atlante, de quelques races qu'ils soient sortis. Nos compatriotes des deux sexes doivent être avertis qu'ils ne tarderont guère à devenir très-gras en Algérie, pour peu qu'ils n'y prennent point assez d'exercice. Quant aux dames du pays, elles en deviennent souvent d'assez bonne heure presque monstrueuses. Il n'est pas jusqu'au petit nombre de Kabyles qui, changeant d'habitudes, se sont faits citadins, dont l'embonpoint ne soit assez promptement développé. On voit déjà plusieurs des filles de ceux-ci qui, presque calcinées durant leur première jeunesse, fussent demeurées aux champs sèches et quasi-négresses, devenir replètes et passablement blanches lorsqu'un hasard propice les transplante à temps au fond de quelque sombre galerie du pourtour d'une maison à la mauresque. Le doux *far niente*, l'usage de bains fréquents, d'aliments plus substantiels et de cosmétiques variés rendent bientôt à leurs charmes, dont elles tirent parti du mieux qu'elles savent, le degré d'ampleur où probablement ils n'eussent jamais atteint. Elles pensent relever l'éclat du teint qu'elles parviennent en quelque sorte à se rendre, en se noircissant encore les sourcils, ainsi que le pourtour de leurs longues paupières, en prodiguant sur leurs joues le fard d'un rouge vif; enfin en éparpillant sur le reste de leur visage des mouches pareilles à celles qu'employaient encore, il y a moins de trois quarts de siècle, beaucoup de nos bisaïeules et même de nos grand'mères. Celles qui ne recouvrent pas une entière fraîcheur deviennent ordinairement, à l'ombre, d'un blanc mat agréablement nuancé de cette teinte paille que l'on remarque dans la crème du lait de bonne qualité.

» On assure que plusieurs des dames mauresques qui, appartenant aux principales familles, ne s'exposèrent jamais aux rayons du soleil, sont d'une beauté peu commune et ne le céderaient en rien à nos plus éclatantes Françaises. Comme aucun étranger n'en vit jamais, je n'en saurais juger; mais je puis affirmer que parmi les indigènes dont

tout le monde peut voir la figure, il en est de complétement bien, en tout semblables à nos compatriotes les plus fraîches et l'on remarque chez les enfants soignés des deux sexes, qui sortent à visage découvert, autant de chevelures fines et blondes ou de teints parfaits, qu'on en voit, proportions gardées, à Paris dans les promenades publiques.

» Le n° II fut un de ces Arabes vulgairement appelés Bédouins par nos soldats, qui s'entendent si bien à les mettre en déroute, mais qui ne parviennent pas aussi facilement à les atteindre dès qu'ils ont pris la fuite parce qu'ils sont à cheval et nos braves à pied. Le malheureux faisait partie d'une bande de pillards venant du sud, et qui, ayant poussé une pointe fort en avant dans la Mitidja, comme j'en explorais les bords, y fut sabré, circonstance à laquelle l'Académie devra de pouvoir juger combien les os du crâne sont ici sensiblement plus minces qu'ils ne le sont chez l'Atlante et surtout chez l'Éthyopien.

» On remarquera dans cette tête que, le profil s'allongeant, l'angle facial devient plus aigu, d'où résulte que le visage se rétrécit, encore que l'écartement des fosses orbitaires soit assez considérable. Nulles saillies ou crêtes, même rudimentaires, ne couronnent les arcades sourcilières qui demeurent à tout âge unies et parfaitement lisses, ce qui fait qu'il n'existe pas de dépression aussi notable entre la base du front et l'origine du nez, où les os propres, plus longs qu'ils ne le sont chez tous les autres hommes, déterminent la courbure aquiline avec une bosse plus ou moins prononcée, qui n'est pas sans noblesse dans la longueur du trait qui me paraît être le plus caractéristique entre tous ceux du visage.

» Le type dont il est question est celui que j'appelai Adamique dans mon *Essai sur l'homme*, parce que l'histoire du peuple de Dieu sorti d'Adam, telle que nous la racontent les livres dictés par le Saint-Esprit, paraît être uniquement celle de sa lignée dont j'eus d'abord grand tort de regarder l'espèce Atlante comme une simple variété. Les caractères distinctifs

des deux types sont non moins nombreux et non moins profonds, quoique moins frappants au premier aspect, que le sont ceux qui séparent l'ÉTHYOPIEN de l'un et de l'autre. Je renverrai, pour l'énumération et la description minutieuse de ces caractères, à la publication de la Commission scientifique; en attendant, il suffira, pour quiconque voudrait se faire une idée parfaitement exacte du *facies* de l'Adamique mâle et femelle, de jeter les yeux sur l'admirable tableau où notre illustre confrère, M. Horace Vernet, a reproduit le tête-à-tête du patriarche Juda avec Thamar, sa bru. Le peintre n'a pas eu la faiblesse, afin de poétiser son sujet, d'emprunter aux beautés de l'antique Grèce les formes de ses personnages. Il n'a pas imité tant d'autres grands maîtres qui crurent ennoblir les Juives, mises en scène dans les tableaux que l'école tirait de la Bible, en leur prêtant des traits propres aux seules nations Pélages; il a rendu les choses simplement comme il les a vues, comme elles sont dans la nature, et la gorge de la veuve d'Onan, pour n'être pas modelée sur celle d'une Vénus, d'une Diane ou d'une Hébé, en a-t-elle moins de charme parce qu'elle reproduit fidèlement tel qu'il est l'un des caractères saillants de l'espèce?

» Outre les particularités ostéologiques que j'ai dû signaler sur la boîte osseuse de mon Adamique, je mentionnerai encore la différence de stature qui se remarque entre les deux sexes. Les Arabes sont généralement de haute taille, tandis que leurs femmes paraissent être proportionnellement les plus petites de toutes. L'obésité est à peu près inconnue parmi eux, je n'en ai jamais vu qui fût surchargé d'embonpoint. Leur physionomie est plus remarquable par l'air de dignité dont elle est empreinte que par la fleur de beauté qui brille fréquemment chez le type Atlante, surtout lorsqu'il y eut croisement avec l'espèce Pélage. On ne m'a fait voir dans toute l'Algérie que trois à quatre filles de races nomades qui depuis la conquête fussent venues s'établir dans

les villes; elles y sont toujours demeurées assez maigres, quoiqu'y menant l'existence voluptueuse dans laquelle j'ai dit plus haut que de jeunes Kabyles avaient acquis une notable ampleur.

» Les Arabes ou Adamiques, dont il n'est pas ici question de rechercher quelle dut être la patrie primitive, se sont répandus de proche en proche et de temps immémorial à la surface de toute contrée qui, par son climat, sa physionomie et ses productions, offrait quelque rapport avec le lieu d leur berceau; en quelque endroit qu'on les retrouve, ils conservent les mœurs, les préjugés et le visage de leurs premiers pères, vivant sous la tente avec leurs troupeaux et enclins au vol; des côtes du golfe Persique jusqu'au cœur de l'empire de Maroc, ils se complurent partout où sont des déserts, parallèlement au tropique et d'orient en occident. Répartis en tribus indépendantes, que ne rattache aucun intérêt commun, ainsi que les abeilles sont distribuées par essaims étrangers les uns aux autres, ils n'ont nulle part et à aucune époque vécu en corps de nation ni fondé d'empire célèbre dont le nom retentisse dans l'histoire. Malgré des idées trop légèrement admises touchant leur esprit belliqueux, ils ne furent jamais des conquérants à proprement parler. L'islamisme s'étant assez rapidement répandu chez eux, parce qu'il se fondait sur des traditions déjà respectées de leurs pères, on a imaginé qu'ils l'avaient imposé les armes à la main partout où il pénétra : c'est une erreur historique notoire. La prédication et la commodité des pratiques ont principalement répandu ce genre de foi où le judaïsme et le christianisme allaient se discréditant.

» Le n° III enfin est le type ÉTHYOPIEN. Cette tête fut celle d'un bandit natif du Soudan, tué dans le Sahel où l'un des coups de sabre dont il fut atteint montre, sur le pariétal de gauche, combien l'épaisseur des os du crâne est plus considérable chez les nègres que chez les autres hommes.

» En disposant les boîtes osseuses que je présente à l'Aca-

démie sur une même ligne à la suite les unes des autres, on est d'abord frappé de la manière dont, à partir du type Atlante, où l'angle facial est à peu près droit, la proéminence graduelle de la mâchoire supérieure devient considérable. Cet allongement est tel chez l'Éthyopien, que la ressemblance de son squelette avec celui des grands singes en devient frappante : à la base du frontal assez élevé, mais latéralement rétréci, se prononcent, au-dessus des orbites, des crêtes sourcilières presque aussi considérables que le sont celles d'un orang d'âge moyen. D'autres saillies osseuses, non moins marquées, couronnent les régions temporales aux attaches des crotaphites ; une dépression très-prononcée existe à l'origine du nez dont les os propres sont aussi les plus courts et tellement disposés en avant, que leur situation en devient à peu près horizontale. Certains airs d'animalité résultent de cet ensemble ostéologique, et les traits du visage n'étant pas moins étranges, la largeur du nez avec ses ailes fort ouvertes et la prodigieuse épaisseur des lèvres dont l'inférieure semble être quasi-pendante, impriment au profil de l'Éthyopien l'aspect d'une sorte de museau.

» Je réserverai pour le travail dont je ne me suis proposé de donner ici qu'un aperçu, la description des nombreux caractères qui singularisent dans le genre humain ces nègres dont on ne rencontrerait les pareils en aucune autre partie du globe si leurs soi-disant frères, les Blancs, n'eussent imaginé, depuis que la loi de notre Sauveur abolit l'esclavage, d'en transporter des millions, contre leur gré, en des contrées lointaines où l'on obtient, à coups de fouet, de leur sueur, ce sucre que prodiguerait la betterave dans notre propre climat, sans qu'il fût nécessaire d'y transplanter et d'y martyriser des esclaves. En effet, le berceau du type qui nous occupe fut la partie centrale de l'Afrique d'une mer à l'autre. Ses provenances ne se sont guère répandues en dehors des tropiques, soit vers le nord, soit vers le sud. Plusieurs races et variétés s'y rattachent, les Caffres me paraissent être

du nombre, et j'eus certainement tort encore, dans mon *Essai sur l'Homme*, de considérer ces derniers comme appartenant à une espèce distincte. Mais ce n'est point de Caffres qu'il doit être ici question; il s'agit des nègres qui, pénétrant dans la région barbaresque, ont dû, pour leur part, en modifier la population.

» Un océan qui depuis bien longtemps s'est desséché, séparait l'empire d'Atlas de celui des Éthyopiens, où régna le Céphée des temps héroïques; l'histoire allégorique d'Andromède, fille de ce prince, exposée à la voracité d'un monstre marin, indique qu'alors il n'y avait guère entre les deux rives opposées que des rapports de pirateries. Il serait superflu de rechercher dans les siècles suivants, qu'on peut considérer comme non avenus, puisqu'il n'en reste aucune tradition, à quelle époque l'Atlante et l'Éthyopien durent communiquer par terre, quand il n'exista plus entre eux que le désert où, dès qu'on put circuler au moyen du cheval et du chameau, les trois types dont je viens de parler, se trouvant en contact par la guerre, le commerce et l'amour, commencèrent à produire des métis, dont les races pélages de la Grèce et de Rome vinrent à leur tour accroître le nombre; c'est de ces Pélages que plusieurs Maures, Kabyles et même des Arabes ou Juifs d'aujourd'hui conservent et transmettent de ces beaux profils droits qu'on imagine communément ne se perpétuer qu'en Italie ou parmi les Hellènes. Plus tard encore, des hordes vandales et godes, descendues du Nord, vinrent augmenter la confusion de l'hybridité, et d'elles se sont transmis, chez certaines tribus de l'intérieur, des cheveux blonds, même rouges et jusqu'à des yeux bleus.

» L'invasion des Turcs dans ces derniers temps n'influa guère sur le mélange des espèces et des races humaines que dans l'enceinte des villes, particulièrement sur le littoral. Ceux qui, sous la conduite des deux Barberousse, conquirent l'Algérie, ne provenaient d'aucun type particulier,

ou plutôt, ils provenaient de tous. Comme les mameluks de l'Égypte, déjà renommés au temps des croisades, ils composaient un ramas d'aventuriers, n'ayant de commun que la circoncision et le Coran, recrutés dans toute l'étendue de l'empire ottoman, c'est-à-dire chez des Scythes et Tartares, aux confins de la Perse, au cœur du Caucase, sur les rives du Danube, et parmi les renégats de toutes les parties de l'Europe. Ils furent en Afrique, durant tout le temps de leur domination, comme sont dans nos haras les étalons de races étrangères qui ne s'y naturalisent jamais, et qu'on y transporte dans le but d'obtenir de leur croisement avec des poulinières de toute sorte une progéniture supérieure. La religion commode de Mahomet permettant à ceux qui la croient la meilleure, l'usage de plusieurs femmes, les conquérants choisirent indifféremment les leurs entre toutes celles qu'ils trouvèrent à leur convenance à l'entour de leurs repaires, et de là cette confusion surprenante dans la variété des formes et des physionomies dont l'observateur est d'abord frappé quand il débarque en Algérie. Cependant ces Turcs, en augmentant les chances d'hybridité au pays qu'ils foulèrent si durement, y demeuraient essentiellement étrangers ; leurs enfants, estimés supérieurs à leurs mères, mais inférieurs à ceux qui les procréaient, s'appelaient Koulouglis, et les ethnographes dont j'ai signalé l'ignorance pour avoir donné comme appartenant à des races particulières les Turcs ou les Juifs, ont fait aussi une race de ces Koulouglis qui, provenant du croisement d'hommes venus de partout avec des filles hybrides de tout sang, n'étaient même pas considérés comme aptes à perpétuer la lignée des auteurs de leurs jours, puisqu'ils ne succédaient à aucun de leurs emplois, et leur demeuraient à jamais militairement et politiquement subordonnés.

» J'ai fait figurer pour la publication de la Commission scientifique d'Algérie plusieurs de ces métis de Turcs et d'indigènes chez lesquels on reconnaîtra des traits pélages grecs

ou romains, germaniques, asiatiques, arabes ou éthyopiens, de toutes les teintes, et chez lesquels les cheveux sont devenus plus ou moins lisses et de nuances diverses; cependant, considérés sous le point de vue anthropologique, ces Koulouglis n'ont pas plus d'importance que les enfants nés du mariage d'un Normand avec une Suissesse, d'un Anglais avec une Italienne, d'un Français avec une Allemande, d'un Hollandais avec une Espagnole, d'un catholique avec une protestante, parce que les noms empruntés du pays ou de la religion où naquirent les pères et les mères ne signifient absolument rien en histoire naturelle.

» Il en est de même du croisement des Juives d'Alger avec les Turcs. Le cas était extrêmement rare, un musulman méprisant d'autant plus un sectateur de Moïse, que sa loi présente beaucoup d'analogie avec celle qu'il observe lui-même. Les Juifs répandus dans le pays y sont évidemment sortis de deux souches très-différentes. Il en est, et ce sont les plus nombreux, qui sont en tout physiquement semblables au reste des Adamiques, tandis que quelques-uns ressemblent davantage à des Atlantes. Ces derniers ne se rencontrent guère que dans les villes; les autres sont répandus partout: il s'en trouve jusque chez les tribus nomades. Dans le travail de la Commission scientifique, j'aurai soin de faire figurer des Juifs des deux sortes: on en verra aux formes sveltes, dont le profil est aquilin, tandis que d'autres ont la face pleine, avec l'embonpoint des Maures.

» Il résultera, de la comparaison de ces portraits, que la religion hébraïque dut avoir, sans qu'il soit possible d'établir vers quelle époque, son âge de prosélytisme où elle s'étendit chez des races étrangères au type adamique, autrement qu'à la manière préconisée dans Josué, les Juges, les Rois et autres livres saints, c'est-à-dire d'une façon moins sévère que par le glaive et l'extermination. C'est par cette raison qu'en Allemagne et en Pologne, où j'eus autrefois occasion d'observer des israélites qu'on croirait y être dans leur mère

patrie, tant ils y sont répandus, je reconnus, au milieu du grand nombre, où se conservent, dans toute leur pureté, les traits adamiques primitifs, certains individus en tout semblables aux indigènes germains ou sarmates, au milieu desquels ils traînent, de père en fils, une ignominieuse existence.

» Du croisement de trois types les plus distincts et les mieux caractérisés qui soient au monde, provinrent donc premièrement, quand ils se furent mis en contact à la surface du fragment de l'Atlantide, où s'étendent aujourd'hui la Régence de Tunis, l'Algérie et l'empire de Maroc, diverses races plus ou moins tranchées. Quelques-unes de celles ci se sont probablement, par leurs mélanges, confondues et comme effacées les unes dans les autres; mais il en est certainement quelques-unes qui se sont conservées plus ou moins pures jusqu'à nos jours. De l'introduction postérieure des gens du Nord en ont dû résulter de nouvelles, et du mélange de toutes provinrent des variétés sans nombre, dont j'essayerai de démêler et de signaler les rapports dans la publication de la Commission scientifique, avec le secours des portraits que j'en fis faire sur les lieux. En attendant, et pour ne pas abuser des instants de l'Académie, je me bornerai à lui faire remarquer que, loin d'avoir contribué à l'accroissement de la population dans les régions si favorisées de la nature, où tant de mélanges de peuples eurent lieu de temps immémorial, le résultat définitif de la multitude des croisements fut la diminution évidente du nombre des indigènes, sur lequel la guerre actuelle n'influe heureusement pas beaucoup. La dépopulation est devenue surtout flagrante à dater de l'introduction de l'islamisme. Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher ou d'en expliquer les causes; il pourrait paraître au moins inopportun aux yeux de ceux qui veulent qu'il y ait des millions d'hommes en Algérie, d'établir qu'il n'y a probablement pas plus de quarante à cinquante âmes par lieue carrée depuis Tunis jusqu'à Mogador. Aussi remettrai-je à d'autres temps l'exposition des preuves sur

lesquelles j'assoirai cette assertion. J'espère aussi démontrer alors à ceux qui déraisonnent sur l'Afrique française, parce qu'ils ne se sont pas donné la peine ou plutôt le plaisir de la visiter, qu'il est bien plus facile qu'on ne le suppose d'amener, sinon à la civilisation européenne, du moins à celle qui convient à leur climat, des indigènes qui comprennent mieux qu'on ne feint généralement de le supposer, leurs véritables intérêts, et dont le grand nombre peut éprouver déjà combien le régime où nous les voudrions ranger est préférable à celui sous lequel les écrasèrent les Turcs, et surtout les tyranniques caprices d'un soi-disant émir de fabrique française, qui n'eût jamais acquis la scandaleuse célébrité qu'on semble se complaire à lui échafauder, sans la multitude et l'énormité de certaines fautes.

ERRATA.

Page 8, ligne 4, supposant, *lisez* supportant.
— 14, — 25, soi-disant, les frères Blancs, *lisez* soi-disant frères, les Blancs,
— 18, — 26, des croisements, *lisez* des bâtardises.



N° 1.

Type Atlante *(Kabyle)*

B. de S. V. N. Rémond imp. Annedouche sc





N° II

Type Adamique (Arabe)

B. de S. V. N. Rémond imp. Annedouche sc.





N° III

Type. Ethyopien *(Nègre)*

B de S V. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

DESCRIPTION

DE QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES D'OISEAUX DE MADAGASCAR,

Par M. le Dr PUCHERAN.

Aide de zoologie au Musée de Paris.

C'est en grande partie aux zoologistes français que la science est redevable, depuis quelques années, de la connaissance des objets nouveaux que possède Madagascar, soit en mammalogie, soit en ornithologie. Ainsi, je rappellerai à ce sujet que les genres Galidie et Galidictis de la famille des Viverridés, de même que le genre Euplère, dont la place dans la série mammologique ne paraît pas encore définitivement fixée, sont dus, les deux premiers à M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils, le second à M. Doyère. En ornithologie, c'est mon illustre maître qui a créé les genres Oriolie et Phileppitte, Falculie et Mésite, et M. de La Fresnaye, qui a établi le genre Brachyptérolle. Je viens à mon tour ajouter quelques nouveaux faits à ces éléments de la Faune de Madagascar, et décrire quatre espèces d'oiseaux que je crois inédites et nouvelles; car c'est vainement que, par suite des fonctions que je remplis au Musée de Paris, j'ai cherché dans les publications les plus récentes des descriptions qui pussent convenir à ces divers types.

J'espère plus tard compléter ces premiers documents et me livrer à la comparaison des rapports que présente la création mammologique et ornithologique de ce cinquième continent avec celles des continents européen, asiatique, africain, d'une part, américain et australien, de l'autre. Déjà M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire a annoncé que, pour trouver dans d'autres climats les genres de Mammifères les plus rapprochés par leur organisation de ceux de Madagascar, c'est dans l'Inde continentale et insulaire qu'il faut les chercher (1). On arrive au même résultat par l'étude des races humaines : on sait, en effet, que tous les anthropologistes s'accordent à considérer l'île

(1) Supplément à Buffon. — Zoologie générale, page 442.

de Madagascar comme le berceau, le point de départ de la race malaise, dont la dernière étape de séjour se trouve dans la presqu'île de Malacca. C'est un nouveau fait à ajouter à tous ceux que nous espérons donner ultérieurement pour prouver la concordance qui existe entre les lois qui président à la distribution geographique des types mammalogiques et celles d'après lesquelles s'est effectuée la répartition des races humaines sur la surface du globe (1).

(1) Dans la partie mammalogique du voyage de la *Vénus*, à l'occasion d'un individu appartenant à l'espèce du genre Felis décrite par Guldensted et M. Temminck, sous le nom de *Felis rufa*, dont M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils nous avait confié la description, nous avons déjà fait application à l'anthropologie des deux célèbres principes de géographie zoologique établis par notre immortel Buffon. Voici comment nous nous sommes exprimés à ce sujet :

« Aussi, disons-nous, (page 138), tous les zoologistes qui ont « suivi Buffon ont-ils sanctionné par leur approbation les vues « de cet homme célèbre. Nous dirons même que la distribution « géographique des races humaines concorde parfaitement avec « les lois de distributien géographique que Buffon a établies. C'est « la même race qui, dans les deux continents, en Asie, en Europe, « comme en Amérique, habite les latitudes boréales. Dans les la- « titudes australes, au contraire, qui ne sait que les peuplades de « l'Amérique du sud sont différentes de celles du sud de l'Afrique? « Qui ne sait encore que les nations qui peuplent l'Asie, les di- « vers archipels de l'Océanie et le vaste continent de la Nouvelle- « Hollande ne sont point les mêmes que celles qui peuplent le sud « de l'Afrique et de l'Amérique ? »

Desmoulins est le premier observateur moderne qui ait entrevu, du moins à notre connaissance, la concordance entre les animaux et les races humaines sous le point de vue de la distribution géographique. Il fut dès-lors conduit à admettre qu'il y avait des centres particuliers de création pour les races comme il y en a pour les animaux; mais, comme à l'époque où il écrivait, la géographie zoologique était peu avancée, il n'essaya pas de déterminer si ces centres étaient les mêmes et pour les races et pour les animaux, les Mammifères surtout. C'est ce qui nous semble exister, cepen-

Ces préliminaires établis, et ils nous semblent de nature à expliquer l'origine et le premier mobile de notre publication actuelle, nous passons à la description de nos quatre espèces. Deux d'entre elles appartiennent au type de Coucous à longs tarses, que Vaillant et M. Cuvier ont isolé du genre Cuculus de Linné, sous le nom de Coua; la troisième fait partie du genre Glaréole, la quatrième des petites espèces du genre Bouvreuil. Je dédie la première de nos deux espèces de Coua à mon oncle, M. le professeur Serres, si connu des anatomistes de l'Europe par ses travaux en anatomie transcendante; et l'épithète spécifique que nous avons choisie rappellera à la mémoire la dénomination que l'illustre Meckel avait donnée au principe du développement centripète des organismes; la deuxième au célèbre Jean Reynaud, que l'on considère avec juste raison comme l'intelligence la plus encyclopédique de notre époque, et la Glaréole au législateur Linnéen de la Tératologie, M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils.

I. COUA SERRIANA, Pucheran. — Pl. 55.

M. Lesson a récemment beaucoup divisé les espèces de Coucou à tarses allongés que Vieillot avait réunis dans son genre Coccyzus. La plupart de ces divisions nous paraissent acceptables, au moins si nous nous laissons guider par la forme générale du bec. En procédant d'après ces données, les espèces de ce type propres à l'île de Madagascar se mettent totalement à part de celles propres au continent Américain et au continent Asiatique, et on observe en elle cette spécialité de forme et d'aspect que

dant; et, pour en citer quelques exemples, les races humaines de l'Amérique du sud et de la Nouvelle-Hollande ne sont-elles pas spéciales à ces continents, aussi bien que les Mammifères qui en sont originaires? N'en est-il pas de même pour le continent asiatique? Nous ne faisons ici qu'énoncer ces principes, car leurs développements sont hérissés de difficultés: ils n'exigent rien moins, on le concevra, que la détermination exacte du nombre des races humaines éparpillées sur la surface du globe, problème dont la solution n'a entraîné jusqu'ici de la part des anthropologistes que des opinions divergentes.

présentent déjà dans l'ordre des Zygodactyles les genres Courol et Mascarin. Le Coua de Geoffroy, que M. Temminck avait associé à son Coua Delalande, mérite, à cause de la forme de son bec, de devenir le type d'un genre à part, auquel nous donnons le nom de *Cultride*, par suite de la grande ressemblance de la forme générale de la mandibule supérieure avec celle de la lame d'un couteau. L'espèce type sera pour nous le *Cultride* de Geoffroy *(Cultrides Geoffroyi)*.

Le Coua de Serres appartient a cette section de la famille des Cuculidés, qui comprend déjà le Coua Delalande *(Coua Delalandii — Coccyzus Delalandii*, Tem.), le Coua huppé *(Coua cristata — Coccyzus cristatus*, Vieil), le Coua Taitsou *(Coua cærulea— Coecyzus cæruleus*, Vieil.) Cette espèce a le dessus du cou et de la tête, le dos, les couvertures supérieures des ailes brun olivâtre; cette couleur, plus foncée sur la tête, s'y trouve légèrement teintée de roussâtre. Il en est de même du croupion et des couvertures supérieures de la queue. La gorge est noire ainsi qu'une ligne qui cercle en arrière la nudité si étendue de la région ophthalmique. Le reste du cou, la région thoracique et la partie supérieure de l'abdomen sont rouge-bai vif, et cette teinte s'étend dans une petite étendue sur les parties latérales du dessus du cou en avant et au dessus du fouet de l'aile. Les côtés de l'abdomen, les plumes qui enveloppent le membre en dehors, au dessus du tarse, présentent la même couleur que le dessus du corps, avec cette différence seulement que la teinte en est plus foncée. La partie inférieure et médiane de l'abdomen est cendrée noirâtre, de même que les couvertures inférieures de la queue. Les pennes caudales sont bleu d'acier en dessus, noires en dessous.

Les neuf ou dix premières pennes de l'aile sont violet foncé en dessus, mais la suivante offre un liseré olivâtre sur son bord externe, et ce liseré devient de plus en plus étendu à mesure que les pennes deviennent plus internes. Chez certains de nos individus, toute cette partie externe de la penne est même uniquement de cette couleur. L'aile est noir terne en dessous.

Chez un de nos individus, qui est probablement un jeune, la couleur rouge bai de la région thoracique est plus étendue sur l'abdomen, et presque toutes les pennes

de l'aile offrent à leurs extrémités terminales soit nne tache, soit un liseré de couleur rousse. Le bord de certaines présente même un liseré brun. Il en est de même de quelques-unes des couvertures supérieures de l'aile.

Cette espèce, de la taille du Coua Taitsou, s'en distingue facilement par ses couleurs moins uniformes, par son bec plus long et plus élevé, par la plus grande étendue de la nudité ophthalmique. Ces deux derniers caractères la distinguent également du Coua huppé, qu'elle dépasse en taille, et dont elle ne possède ni la crête céphalique de couleur cendrée, ni les taches blanches qu'offrent à leur bout les pennes caudales. Elle est plus petite de taille que le Coua Delalande, et n'a point, comme cette espèce, la gorge et la région thoracique de couleur blanche. Le dessus du corps n'est point bleu, et les couvertures inférieures de la queue de même que le bas de la région abdominale sont cendré noirâtre au lieu d'être de couleur rousse comme dans le dernier de ces types. Enfin sa gorge noire et l'absence de blanc aux pennes latérales de la queue ne permettent point de la confondre avec le Coua décrit par Buffon *(Cuculus Madagascariensis*, Gm.)

II. COUA REYNAUDII, Pucheran. — Pl. 56.

Le Coua de Reynaud se distingue du précédent par sa taille moindre, la teinte grise de ses parties inférieures, la calotte rousse qui lui couvre la tête, et par son bec plus court et plus comprimé. Le dessus du cou et du corps, la nuque, les couvertures supérieures de la queue, le croupion sont vert olivâtre, et cette dernière couleur s'observe au dessous sur les hypocondres. Les pennes des ailes les plus externes sont de couleur bleu d'acier, avec un liseré brun très étroit sur leur face externe; les plus internes sont colorées comme le dos. En dessous, elles sont totalement noires. La presque totalité des pennes caudales offre en dessus la teinte bleu d'acier, et ce n'est que sur leurs bords et à la base que reparaît la coloration olivâtre du dos. Elle occupe au contraire la plus grande étendue des pennes intermédiaires qui ne présentent la couleur bleu d'acier qu'à leur extrémité. En dessous, les mêmes dispositions se reproduisent; l'on n'aperçoit de vert que sur les intermédiaires et la teinte des pennes latérales est seulement plus foncée.

La calotte rousse de la nuque suffirait déjà pour isoler ce type spécifique de tous ses congénères, si nous ne faisions observer que pas un d'entre eux n'est uniformément gris en dessous. Le Taitsou que l'on pourrait lui comparer sous ce point de vue offre une teinte trop différente pour qu'il entre jamais dans l'esprit d'aucun observateur de le confondre avec le Coua de Reynaud.

Chez les jeunes, les parties inférieures offrent un mélange de plumes rouillées et de plumes de couleur grise. Les couvertures de l'aile sont brun noirâtre et bordées de roux inférieurement. Certaines pennes de l'aile offrent, comme chez les jeunes de l'espèce précédente, des liserés de la dernière de ces teintes. Tout le dessus de la tête et du cou est olive très foncé, offrant encore une teinte de rouille. La queue est en dessus presque en totalité vert olive, un peu violacée en dessous. Par les progrès de l'âge, et nous avons vu des types intermédiaires, le roux finit par envahir tout le dessus de la tête, le vert olivâtre le dessus du cou et du corps, de même que les couvertures alaires, etc. Chez les jeunes de cette espèce, comme chez ceux de la précédente, le bec est presque en entier rougeâtre, et est noir chez le mâle adulte que nous avons décrit plus haut.

III. GLAREOLA GEOFFROYI, Pucheran. — Pl. 57.

M. G. R. Gray, dans le travail qu'il publie, a récemment donné un synopsis des espèces de ce genre et fait figurer l'espèce à laquelle M. Fraser a imposé le nom de *Glareola cinerea*. Sauf le *Glareola limbata* de M. Rüppel que nous ne connaissons pas, aucune de ces espèces ne peut être confondue avec l'espèce de Madagascar, qui a la tête brune noirâtre, le dos et le dessus du cou brun avec reflets olivâtre, ainsi que les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes secondaires; les grandes pennes noires mais d'un noir plus foncé en dehors qu'en dedans; le cou et le thorax gris olivâtre, mélangés de blanchâtre sur le menton; la partie supérieure et médiane de l'abdomen rougeâtre, ainsi que la plus grande partie des couvertures inférieures des ailes; la partie inférieure de cette région blanche, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue. Chez un de nos individus, les

couvertures inférieures de la queue sont teintées de fauve.

Le prolongement caudal est bifurqué, et toutes ses pennes sont blanches dans leur moitié supérieure, noires dans le reste. A partir de la deuxième penne externe, la tache noire devient de plus en plus étendue et la tache blanche devient bordée de noir sur le bord externe de la penne caudale. Tout au contraire, les extrémités inférieures de ces pennes les plus médianes présentent un liseré blanc saillant surtout sur la partie la plus interne; sa couleur devient brune et plus difficilement perceptible sur les pennes situées en dehors et finit par disparaître sur la plus externe.

De la base du demi-bec supérieur part une ligne blanche très étroite, qui s'arrête à l'œil pour se continuer dans une petite étendue en arrière de cet organe. Le fouet de l'aile est de la même couleur. Le bec est court et les bords des deux mandibules en arrière des narines sont rouges. Les ailes enfin sont très longues et dépassent de près de trois pouces les pennes les plus latérales de la queue.

Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par le sourcil blanc qui se voit au dessous de l'œil: elle est plus haute sur jambes que la Glaréole lactée, a des ailes plus longues et la queue plus bifurquée. La Glaréole échasse a son bec plus long, ses ailes le sont moins, et la Glaréole d'Europe au contraire a sa queue encore plus bifurquée.

Les dimensions de cette espèce sont les suivantes :

De l'extrémité du bec aux pennes médianes de la queue.		0,178
Longueur du bec en ligne droite	En partant d'au-dessous des narines.	0,012
	En partant de la commissure.	0,023
Longueur de la partie nue du tarse.		0,024
Longueur du doigt médius sans son ongle.		0,018

PYRRHULA NANA, Pucheran. — Pl. 58.

Cette espèce a les parties supérieures du dos, la tête, les couvertures des ailes brun couleur de terre, devenant brun noir sur les ailes et la queue, et, dans cette dernière région, plus foncé en-dessus qu'en-dessous. Les plumes

des couvertures supérieures de la queue et le croupion sont brunes dans la majeure partie de leur étendue et terminées par une zone olive à reflets bronzés; la gorge est noire. En arrière de cette tache, se voit, à partir de la mandibule inférieure, une raie blanchâtre, qui vicnt se confondre avec la teinte couleur de litharge des parties inférieures; en arrière de cette raie se voit, au dessous de l'œil, la même coloration que sur le dessous du corps.

La mandibule supérieure est noire, l'inférieure brun rougeâtre en-dessous et à sa pointe, blanchâtre dans le reste de son étendue.

Les dimensions de cette espèce, qui par sa taille se rapproche des espèces de *Pyrrhulinæ*, dont M. Swainson a fait son genre *Spermophila*, tandis que, par son bec, elle se rapproche du *Fringilla alaria*, sont les suivantes :

Largeur totale du bec à l'extrémité de la queue. . . .	0,081
Longueur du bec en ligne droite à partir de la commissure.	0,008
Longueur du tarse.	0,012
Longueur du doigt medius sans l'ongle.	0,012
Longueur de l'aile couchée le long des flancs.	0,045

Nous avons vu plusieurs individus de ces diverses espèces d'oiseaux dans le Musée de Paris, qui les doit aux explorations de MM. Bernier et Goudot. Un individu de la Glaréole Geoffroy, un autre du Coua Reynaud et deux ou trois du Bouvreuil nain, font partie de la belle collection de M. le prince d'Essling. C'est donc avec connaissance de cause que nous donnons les détails concernant ces divers types, et le seul regret que nous ayons, c'est de ne pouvoir les compléter par les renseignements relatifs aux mœurs et aux habitudes qui les caractérisent.



Coua *Serriana*, Pucheran.

J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Coua *Reynaudii*, *Pucheran*.

J. G. Prêtre del. N. Remond imp. Annedouche sc.



Glareola *Geoffroyi, Pucheran.*

J. G. Prêtre. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Pyrrhula *nana*, Pucheran.

J. G. Prêtre del. N. Remond imp. Annedouche sc.

DESCRIPTION

D'UN NOUVEAU GENRE D'OISEAUX APPARTENANT A LA FAMILLE DES STURNIDÆ, SOUS-FAMILLE DES LAMPROTORNINÆ,

Par M. DE LAFRESNAYE.

G. SCISSIROSTRUM.

CHAR. GEN. — Rostrum forte, altum, culmine paucè compresso, elevato, obtuso, a fronte ad apicem æque curvato, apice non adunco; maxillâ basi latâ, parum tumidâ, post nares tantum compressâ; naribus in scissurâ sulciformi, elongatâ, oblique arcuatâ, apertis; spatio infra nares tumido; mandibulâ basi altâ ad latera recte descendente; alis mediocribus, remigibus duabus primis æqualibus et longissimis, tertiâ et quartâ brevioribus, gradatis; caudâ mediocri, gracili, acuminatâ, rectricibus angustis valde gradatis; tarsis brevibus sed robustissimis; digitis et unguibus validis, his et præcipuè postico fortibus valde arcuatis, compressis.

SCISSIROSTRUM PAGEI. — *Totus cinerascens alis caudâque cuneatâ nigro-shistaceis, pennis aliquot uropigyalibus sparsis, apice coarctatis, rubris, nitidis, laminæformibus; rostro pedibusque robustis, brevibus, flavis; unguibus nigris.* — Long. tot. 16 centimètres.

Cet oiseau est partout d'un gris cendré ardoisé avec les ailes et la queue d'un ardoisé noirâtre. Le bec, qui est jaune vif, est fort et élevé, sa carène supérieure est arrondie et mousse, arquée dans sa longueur et principalement à son départ du front la pointe n'est point recourbée au dessus de la mandibule supérieure, mais droite. Les narines sont percées dans l'épaisseur de la partie cornée en forme de fente allongée et arquée, depuis les plumes frontales. Depuis cette rainure jusqu'à l'ouverture du bec, la mandibule est saillante latéralement comme un peu renflée, ce qui rend l'ouverture du bec large à sa base et il ne se comprime qu'au-delà des narines; la mandibule inférieure, assez haute à sa base, se termine carrément à sa base dans les plumes qui la bordent. Ses côtés tombent presque perpendiculairement. Les pattes

courtes, mais très robustes, sont d'un jaune plus clair avec les ongles noirs et comprimés ; la queue, de longueur médiocre, est très conique : sur le croupion et les couvertures de la queue, il y a un grand nombre de mèches étroites allongées, éparses d'un beau rouge qui contrastent avec la teinte obscure du reste du plumage. Sa longueur est de 16 cent.

Cette nouvelle espèce, voisine des *Lamprotornis* par la forme de ses pattes, de ses ailes et de sa queue et par ses habitudes praticoles, en diffère toutefois par ses plumes de couleur cendrée et non couleur d'acier à reflets métalliques, ni acuminées sur la tête et le col, comme chez eux. En cela elle se rapproche du genre *Enodes* de Temminck, formé de son *Lamprotornis superciliaris* ; mais son bec très fort, très élevé à narines ouvertes dans une sorte de rainure arquée en forme de sillon, caractère qui ne se rencontre chez aucun des genres de la famille, nous a paru suffisant pour faire de cette espèce le type d'un genre nouveau ; elle a été tuée près de Manado, à l'île Célèbe, par M. Léclancher, chirurgien attaché à l'expédition de la corvette la *Favorite*. Il a remarqué que ces oiseaux vivaient en troupe comme les étourneaux et les stournes, qu'ils fréquentaient les pâturages et se tenaient souvent à terre près des bestiaux, qu'ils se posaient quelquefois en bande de plus de 200 sur le même arbre, où ils gazouillaient tous à la fois de manière à se faire entendre de fort loin.

Nous donnons à cet oiseau le nom de *Page*, celui du commandant de la *Favorite*, d'après le désir que nous en a témoigné M. Léclancher, chirurgien de l'expédition, comme un hommage de sa reconnaissance, pour l'obligence avec laquelle ce capitaine lui a facilité ses explorations en histoire naturelle pendant le cours de l'expédition.



Scissirostrum *Pagei*, *Lafresnaye*.

J. G. Prêtre del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

NOTICE

SUR LE GENRE *IORA* DE HORSFIELD,

PAR M. LE DOCTEUR HARTLAUB,

De Brême.

IORA LAFRESNAYI, *Hartlaub*.

Supra obscure olivaceo virescens, plumarum apicibus nigricante-æneo limbatis; fronte, loris et uropygio flavescentibus; alis et cauda unicoloribus nitide æneo-nigris, illarum tectricibus internis remigumque marginibus internis ultra dimidium basalem albis; plumulis periophthalmicis corporeque inferiore toto (mento et subcaudalibus inclusis) læte et saturate flavo; rostro plumbeo, tomiis ut in congeneribus subpellucidis albidis; pedibus pallide carneis.

Hab. Malacca.

Long. tot., 5" 10'"; rost. a rict., 10 1/2 '"; a fr., 9 1/2; alæ., 2" 9'"; tars., 10 ".

Rev. zool. par la Soc. Cuvier., vol. VII, p. 401.

Le genre *Iora*, établi en 1820 par Horsfield, est un des plus naturels et des mieux caractérisés. L'espèce nouvelle, que nous croyons avoir décrite pour la première fois, est la plus grande du genre et parfaitement typique. Quant aux autres oiseaux, qui appartiennent à ce genre, il reste à savoir s'ils forment trois espèces distinctes, ou s'ils ne sont que trois variétés locales d'une même espèce. M. *Blyth*, conservateur au Musée zoologique de Calcutta, croit s'être con-

vaincu de leur différence spécifique, ainsi que *M. Terdon*, à qui on doit tant de précieux matériaux pour l'Ornithologie de la Péninsule de l'Inde. Cependant, ce dernier ne parle que des deux espèces ou variétés continentales. L'ornithologiste suédois, *C. Sundeval*, dans un essai très-intéressant sur les oiseaux observés par lui dans les environs de Calcutta, pense que les *Iora tiphia* et *ceylonica* ne sont que des variétés locales et constantes, et que la *Iora scapularis* Horsfield est identique avec la première de ces deux variétés. Provisoirement nous nous décidons pour l'opinion des zoologistes résidants dans l'Inde, MM. Blyth et Terdon.

Voici la synonymie de ces espèces :

1. IORA TIPHIA,

Green Indian Flycatcher, Edw., pl. 79.
Seelig. Voeg. 4, t. LIII.
Figuier vert et jaune, Buff., *Ois.* V, 278.
Ficedula Bengalensis, Briss., *Orn.*, III, 484.
Motacilla tiphia, L. S. N., I, p. 331.
Gmelin, L. I, 963.
Green Indian Warbler, Lath., *Gen. hist.*, VII, 127 (*exclus. synon.*).
Francl., *Proceed.* 1830, p. 117 (*I. scapularis*).
Sundeval, *Physiograf. Sållskap. Tidskr.*, I, p. 79.
Oken, *Isis*, 1842, p. 533.
Terdon, *Madras Journ. of Litter. and Sc.*, 1839, 248.
Blyth, *Journ. asiat. Soc. of Beng.*, XIII, p. 380.
Id., *Ann. and Mag.*, XII, p. 98.—XIV, p. 41.
Motacilla subviridis, Tickell, *Journ. A. S.*, II, p. 576.
Show Bheegah, *Hindust.*

Hab. Bengale, Nepal, Assam, Arracan.

2. I. CEYLONICA, Gm.

Ceylon Blackap, Brown, *Illust.*, XV, fig. 2.
Motacilla Ceylonica, Gm., L. I, 964.
Sylvia Ceylonica, Lath,, *J. O.*, II, 532.

Green Indian Warbler, var. A, Lath., *Hist.*, VII, 127.
Le quadricolor, Vaill., *Afr.*, pl. 141.
Ægithina quadricolor, Vieill., *Dict.*, I, 176.
Encyclop., p. 481.
I. tiphia, var. nigra, Sundeval, l. c.
Sykes, *Proceed.* 1832, p. 89.
I. Meliceps, Horsf., *Journ. A. S.*, X, p. 50.
I. Melaceps, Swains., *Classific.*, II, 227.
Terdon, *Madr. Journn.*, l. c.
Blyth, *Journ. As. Soc.*, XIII, p. 380.
Muscicapa Cambayensis, Lath., *J. O.*, I, 490.
Encycl., p. 809.
? *Fringilla multicolor*, Gm., l. I, 924.
Lath., *J. O.*, II, 565.
Green rumped Finch, Id., *Gen. hist.*, VI, p. 111.

Hab. Péninsule de l'Inde, Ceylan, Java ?

3. I. SCAPULARIS, Horsf.

Horsf., *Linn. Transact.*, XIII, p. 151.
Id., *Zool. research.*, 6, 5.
Turdus scapularis, Raffl., *Linn. Tr.*, XIII, p. 311.
Scapular Wagtail, Lath., *Gen. hist.*, VI, 336.
Eyton, *Proceed.* 1839, p. 104.
Blyth, *Journ. As. Soc.*, XIII, 381.

Hab. Java, Sumatra, Malacca?

4. I. LAFRESNAYI, M.

Rev. zool. par la soc. Cuvier., 7, 401.

Hab. Malacca.

L'oiseau, nommé *Iora chloris*, par M. Hodgson, et décrit sous la dénomination de *Timalia chloris*, par M. Blyth, (*Journ. As. Soc. of Beng. XI, p.* 794), forme à présent le type du genre *Mixornis*, Hodgs. (*Ibid. XIII, p.* 380.)



Iora *Lafresnayi*, Hartlaub.

Hartlaub pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. ERYCINA, LAMARCK.

E. FRANCISCANA. — Pl. 113. f. 1. a, b, c.

Er. Testa oblonga, transversa, vitrea, tenui, convexa, polita; antice duplo longiore; apice acuto, intùs emarginato, lateraliter compresso: dentibus lateralibus inæqualibus : antico longiore. Rèvue zool. Soc. Cuvier. t. 5. (1844) p. 12, n° 13.

Coquille oblongue, transversale, convexe, d'un blanc-vitré, mince, hyaline, polie et cependant très finement striée en travers. Côté antérieur deux fois plus étendu transversalement que le côté postérieur; celui-ci a la marge supérieure inclinée; sur l'autre, cette marge est horizontale. *Sommet* peu saillant, aigu, comprimé latéralement; la dépression s'étend obliquement au dessous de la marge supérieure de la coquille et s'efface peu à peu pour disparaître vers le centre de la valve. Ce sommet est échancré triangulairement du côté de la face interne. *Charnière* privée de dents cardinales et formée par deux dents latérales : l'*antérieure* transversalement linéaire, alongée, coupée verticalement tout près de l'échancrure apiciale, et là un peu plus large, triangulaire et terminée en pointe. La *dent postérieure* oblongue, oblique, élargie et tronquée postérieurement, se continue jusqu'à l'échancrure apiciale en s'atténuant en pointe. Sous cette dernière dent latérale, on aperçoit une *fossette* oblongue, très étroite, à peine bordée d'un rebord obsolète, dans laquelle gît un ligament blond et comprimé de chaque côté. *Impressions musculaires* oblongues, alongées : l'*antérieure* subhorizontale; la *postérieure* très oblique. La valve gauche est la seule qui nous soit connue. *Dim.* : haut., 5 : Larg. 8. Convexité, 4 millim.

Hab. Nous devons la connaissance de cette espèce à M. Defrance, qui a bien voulu la mettre à notre disposition. Elle a été trouvée dans l'estomac d'un *Pleuronectes rhombus*, pêché à Cherbourg.

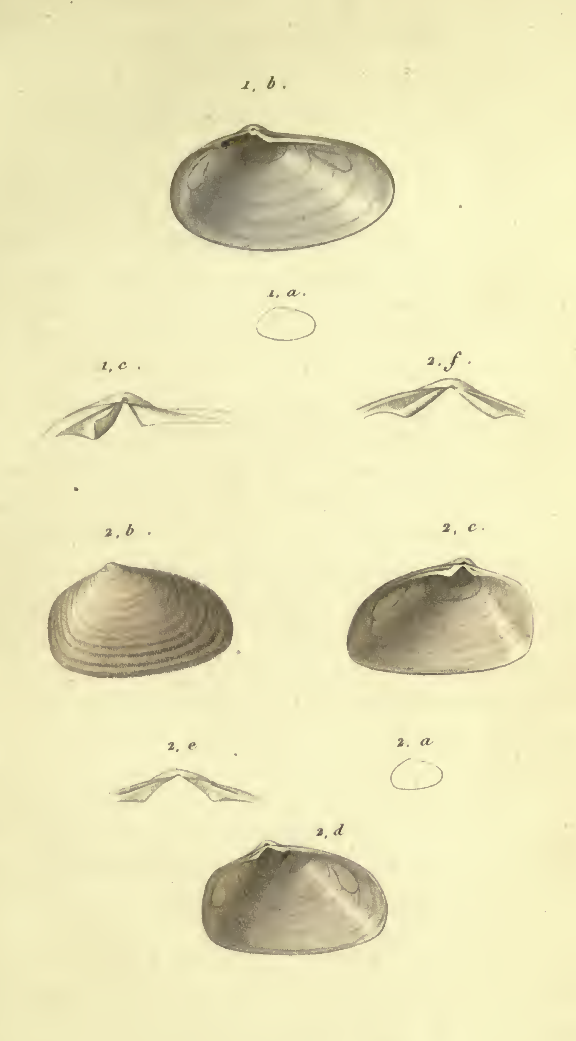
E. CAROBURGENSIS. Pl. 113, f. 2, a, b, c, d, e, f.

Er. Testa ovata, transversa, albo-lactea, tenui, pellucida, concentrice tenue ac subregulariter striata; latere antico 1/2 longiore sensim attenuato, dorso subangulato: postico subtruncato; margine infero recto; apice parvulo integerrimo; dentibus lateralibus æqualibus, æquidistantibus in utraque valvula: in dextra brevioribus, externè truncatis. Revue zool. Soc. Cuv. 1844, p. 13. n° 14.

Coquille ovale, transverse, d'un blanc de lait, mince, translucide, finement et presque régulièrement ridée en travers. Côté antérieur une demi-fois plus long que le côté postérieur, atténué graduellement et arrondi à l'extrémité. Cette partie de la coquille porte, à l'extérieur, un pli léger, analogue à celui des Tellines. Côté postérieur verticalement subtronqué. Marge inférieure horizontalement droite; la supérieure faiblement inclinée sur chaque côté, mais sensiblement un peu plus du côté postérieur. *Sommets* petits, obtus, entiers, opposés. La charnière, privée de dents cardinales, se compose de deux dents latérales sur chaque valve; sur la *valve droite* les dents sont courtes, divergentes et tronquées du côté extérieur; elles forment chacune un triangle scalène, dont l'angle le plus long est rapproché des sommets; sur la *valve gauche* les dents sont plus alongées, subhorizontales, coupées très obliquement en dedans, lamelleuses, comprimées en dessus et représentant aussi, chacune en leur particulier, un triangle scalène, mais dont le côté atténué en pointe, est opposé à celui de la valve droite. *Ligament* étroit, placé au-dessous de la dent latérale postérieure où il ne laisse qu'une *impression* sans rebord, comme sur la Section des Erycines nommées *Kellia* par Turton. *Impressions musculaires* oblongues, alongées : l'*antérieure* oblique, la postérieure subverticale, arquée. *Dim.* : Haut. 5. Larg. 6 3/4. 4 millim.

Hab. La rade de Cherbourg. Cabinet de M. Defrance.

C. RÉCLUZ.



1 Erycina *franciscana*, Recluz
2 ——— *Caroburgensis*, id.

J. G. Prêtre, del.   N. Rémond imp.   Annedouche sc.

G. PECTEN. LINNÉ.

P. IMMACULATUS. *Récluz.*

P. testa parva, ovato-suborculari, antice rotundata, postice et superne oblique recta, æquivalvi, utrinque convexo-depressa, tenui, pellucida, hyalino-margaritacea, immaculata, tenuissime regulariter ac concentrice striata auriculis inæqualibus.

Petite coquille ovale, presque orbiculaire, à côté antérieur arrondi, coupé en ligne oblique et droite au côté postérieur et supérieur ; à valves égales, peu convexes et ayant les auricules inégales ; la surface est ornée de stries concentriques, fines, régulières, d'abord très espacées, puis sensiblement plus rapprochées, et enfin, vers la base, plus prononcées, comme imbriquées et quelques-unes à peine découpées en feston sous la loupe. Cette coquille est d'un blanc nacré uniforme, mince et translucide.

Hab. La mer des Indes.

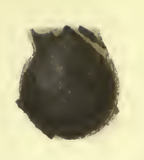
Cabinet de M. F. P. Récluz.

Dimens. Longueur 15 millimètres, largeur 13 millimètres 1/2, convexité 5 millimètres 3/4.

Observ. Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de découvrir ce Peigne dans les auteurs anciens et récents.

C. RÉCLUZ.

Août 1844.







Pecten *immaculatus*, Linné.

J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche s.

SUR L'HUITRE DES CÔTES DE FRANCE,

L'AMÉLIORATION DES PARCS OU ON L'ÉLÈVE, ET LA CERTITUDE D'EN ÉTABLIR A VOLONTÉ DES BANCS ARTIFICIELS.

PAR M. CARBONNEL.

Présenté à l'Académie des Sciences dans la séance du 10 *août* 1845.

Le gouvernement qui, par une loi salutaire des chasses, a prévenu la destruction totale du gibier, et qui semble de jour en jour améliorer les ordonnances qui régissent la pêche, ne paraît néanmoins pas avoir encore senti combien une branche de cette importante industrie méritait une attention particulière, je veux parler de la pêche des Huîtres qui me paraît tomber dans un désordre d'où proviendra nécessairement, avant longues années, la destruction d'un si précieux mollusque sur toute l'étendue des côtes de la France. Cependant la consommation en devient chaque jour de plus en plus considérable. Qui peut apprécier jusqu'où nous la verrons s'étendre, lorsque, par des chemins fer, il deviendra si facile d'en transporter de bien fraîches en si grande quantité et à si bas prix à de plus grandes distances.

Déjà chaque année l'espèce diminue sensiblement. L'étendue de nos côtes, comprise entre la Bidassoa et la baie de Bourgneuf, est aujourd'hui totalement dépourvue d'Huîtres. Les côtes de Bretagne demeurent dans un état de pénurie qui influe d'une manière fâcheuse sur l'industrie des populations du littoral.

Tout récemment, on a fait la découverte d'un banc vers Saint-Vast, mais il était si vieux, et à une si grande profon-

deur, qu'il a été impossible de le draguer. Dans la baie de Cancale, le gouvernement avait empêché, à grands frais de surveillance, la pêche d'un autre banc conservé depuis sept ans; mais à peine l'exploitation en fut-elle autorisée, il y a environ quatre mois, que cinq cents embarcations, munies chacune de quatre dragues, le détruisirent presque entièrement dans trois ou quatre jours; il en est de même partout.

Les côtes de la Charente-Inférieure qui, il y a six ans, étaient abondamment pourvues de ce coquillage, en sont complétement dégarnies. Les parqueurs de Marennes et de La Rochelle sont obligés d'aller s'approvisionner fort chèrement en Bretagne pour pouvoir élever leurs Huîtres vertes; et il arrive souvent qu'ils perdent leur chargement durant un si long voyage.

Dieppe n'a presque plus d'Huîtres : les parqueurs vont s'en approvisionner dans la baie de Cancale.

Sur les côtes de la Méditerranée, il existe un banc d'Huîtres séculaires qui s'étend de Cette jusques vers les Baléares en gagnant Perpignan. Ce n'est qu'à grands frais que l'on pourrait améliorer les produits de ce banc d'ailleurs très-profond et mal exploré. Sur les côtes océanes d'Espagne et de Portugal, on connaît quelques bancs qu'on n'a pas songé à exploiter, parce que ces deux pays n'ont pas assez de voies de communication pour mettre promptement leur littoral en rapport avec l'intérieur.

Autrefois les côtes d'Angleterre et de Hollande possédaient des bancs très-étendus, on les y a vus disparaître, et par suite les Anglais, qui se croient tout permis en fait de mers, viennent souvent sur les points de notre littoral pêcher ce qui nous reste d'Huîtres.

Il est donc incontestable que l'Huître tendrait à disparaître d'ici à quelques années des côtes de France et même en plusieurs parties des bords étrangers, si on ne s'occupait de la conservation et de la reproduction de ce coquillage qui est l'objet d'un commerce si considérable ;l'ayant sérieusement

étudié sous tous ses points de vue, j'ai l'espoir que l'Académie daignera accueillir avec bienveillance ce qui me paraît utile d'en publier.

J'ai acquis la certitude qu'il n'existe sur nos côtes qu'une seule espèce d'Huître Édule, et que toutes les différences qu'on remarque entre les divers individus ne proviennent que de l'âge et du lieu où ils se sont développés. *L'hypopus* même, souvent si remarquable par la grandeur de sa taille, et vulgairement désignée sous le nom d'Huître de charge, n'est que l'âge avancé de l'animal, que sa petitesse, non moins que son goût très-fin, fait rechercher principalement sur nos tables quand il est à l'état de ce qu'on appelle *Gravette* dans le bassin d'Arcachon.

Les Huîtres, dont on a peu observé les habitudes et la manière de vivre, n'ont, à proprement parler, pas de forme bien arrêtée qui leur soit propre; le moindre obstacle opposé au développement de leurs valves, qui sont cependant si solides, les modifie en tous sens. Leur *habitat* n'est pas plus déterminé; on les trouve se groupant entre elles, tapissant sans ordre la surface des rochers, appliquées contre les pierres et corps solides, plongées dans les eaux de la mer, ou posées de champ, souvent en quantité immense, sur le sol jusqu'à d'assez grandes profondeurs. J'en ai vu de cette sorte jusqu'à trente brasses et plus, et à une assez grande distance du rivage. La drague avait alors beaucoup de peine à les y entamer; et si parfois l'instrument mordait bien, la voilure des embarcations légères qui le remorquaient n'avait pas toujours la force nécessaire pour l'entraîner; il fallait renoncer à cette pêche.

Les Huîtres qui ont les valves bien faites, assez régulières et légèrement cannelées, sont celles qu'on trouve formant des bancs plus ou moins étendus et épais sur les fonds plus ou moins unis de sable vaseux peu éloigné des côtes, surtout si les lieux ne sont pas exposés à de trop forts courants, et si les vents d'ouest ne s'y font pas ressentir avec trop de

violence, car la tempête pourrait agiter le sable au fond de l'eau assez pour en recouvrir le banc; les Huîtres courraient risque d'être étouffées avant qu'elles pussent être débarrassées de l'ensablement. Ce sont les Huîtres des bancs bien situés qu'on recherche et qu'on choisit de préférence pour alimenter les bassins où on en élève avec plus ou moins d'intelligence et de succès.

Il est d'autres bancs non moins recherchés pour l'approvisionnement des bassins : ce sont ceux qui se rencontrent sur des rochers que couvrent une certaine quantité de plantes marines appelées *Hydrophytes* par les botanistes, et Gouêmons par les pêcheurs. Il faut, pour découvrir ceux-ci, soulever les herbes en profitant des plus basses marées, et l'on détache ensuite les coquillages en les endommageant le moins possible au moyen d'un marteau à bec de canne : ce genre de pêche, qui ne peut avoir lieu qu'à la main, et qui conséquemment est le plus long, n'en est pas moins celui dont j'ai retiré de grands avantages, car les Huîtres que j'en ai obtenues et portées dans mes bassins s'y sont développées si activement, que j'ai pu les livrer à la consommation en trois et cinq mois.

Je me suis convaincu par des observations très-multipliées, que les Huîtres, terme moyen, vivent une dizaine d'années; chacune croît tous les ans, environ durant six mois, d'avril en septembre, et quelquefois un peu plus, si les chaleurs se prolongent; pendant ce laps de temps leurs test acquiert trois lames d'allongement bien distinctes, c'est-à-dire une chaque deux mois; pendant le reste de l'année, l'Huître ne grandit point et semble demeurer stationnaire.

Les pêcheurs appellent *naissins* les jeunes Huîtres que jusqu'ici on n'avait point utilisées dans l'année, et dont je suis parvenu à accélérer le développement au point de pouvoir les livrer à la consommation au bout de quelques mois. L'on appelle *nourrices* les huîtres qui, parvenues à l'âge de trois ans, ne sont plus propres à la consommation d'avril en septembre, c'est-à-dire pendant les mois dans le nom desquels les gastro-

nomes ont remarqué que n'entrait point la lettre R. C'est alors qu'elles prennent un goût fade, et émettent en plus ou moins grande quantité une humeur sensiblement visqueuse d'un aspect dégoûtant, et qu'on appelle *lait*, parce qu'elle est blanchâtre ; c'est par cette sorte d'éjaculation continuelle durant au moins six mois que l'Huître se reproduit. La matière dont il est question n'a jamais été suffisamment observée, je ne sache pas que nos plus habiles micrographes l'aient étudiée et en aient publié les corpuscules grossis, mais j'ai la certitude que le nombre de ceux qu'on doit trouver dans ce soi-disant lait est incalculable. — L'Huître qui les produit en si grande quantité et presque sans relâche, paraît en souffrir ; on la voit alors, pâle et quasi tuméfiée, tenir ses valves le plus ouvertes qu'elle le peut, comme si l'introduction de l'eau de mer dans l'ouverture de celles-ci la soulageait en emportant la multitude des corpuscules qu'elle émet. Quant à la viscosité dans laquelle ces myriades de corps reproducteurs sont tenus en suspension, emportés par les courans et la marée, elle se fixe sur la coquille maternelle, à la surface de quelque roche, ou sous l'abri des plantes marines ; ce que l'on appelle naissins, où les jeunes Huîtres ne tardent pas à s'y développer pour devenir comestibles, à peu près au bout de deux ans, quand on ne sait pas en accélérer le développement. Mais combien de myriades d'individus sont emportés et dispersés en pure perte, c'est-à-dire sans profit pour la multiplication ! C'est l'inconvénient auquel je me suis le plus appliqué à porter remède, en cherchant la manière de pouvoir établir à volonté des bancs artificiels ; par la régularisation des produits je mets la pêche (qu'on me passe cette manière de m'exprimer) exactement en coupe réglée. Je présenterai ici un plan de ces bancs artificiels afin de prendre date d'une invention, qui je l'espère deviendra par la suite de la plus grande utilité.

Les naissins ou Huîtres de première année, après leur séparation des groupes, sont jetés dans des bassins destinés à les rece-

voir. Là, sous la surveillance d'un parqueur habile, qui leur fournit la quantité d'eau nécessaire et suivant le degré de température, ces naissins grandissant, atteignent, dans l'espace de huit mois au plus, la grosseur voulue pour être livrés à la consommation.

Il arrive quelquefois que, pendant leur séjour dans certains bassins mal gouvernés, les Huîtres n'acquièrent pas suffisamment la couleur verte quoiqu'elles aient atteint la grosseur convenable, et qu'elles demeurent d'une couleur grise; dans ce cas, on les repêche, on leur fait subir un second traitement, puis on les rejette en masse dans un autre bassin, où un séjour de quarante-huit heures suffit pour leur donner la plus belle teinte et le goût d'amande qui les rend supérieures en qualité aux Huîtres pâles.

L'Huître, dite *cadette*, est celle qu'on livre à la consommation et qui demeurant une année de plus sur les fonds serait devenue propre à la reproduction.

Pêchée et parquée par les moyens ordinaires, l'Huître n'acquiert qu'un peu de propreté sans autre amélioration. L'eau salée qu'elle contient la rend suffisante à la consommation parisienne; mais pour peu que cette eau s'échappe, l'Huître souffrant ne tarde point à se décomposer.

Les écaillères de Paris ont si bien compris l'importance de l'eau salée pour leurs Huîtres blanches, qu'elles sont toujours munies d'un petit baquet contenant une dissolution de sel dans de l'eau douce avec laquelle elles arrosent leurs plats d'Huîtres avant de les servir.

Les Huîtres vertes résistent bien davantage et se conservent plus longtemps fraîches; maniées, tourmentées par des déplacements dont elles obtiennent la couleur et le goût exquis qui les singularisent, elles semblent acquérir une sorte d'expérience du danger qu'il y a pour elles de laisser échapper l'eau qu'il leur est donné d'enserrer dans leurs valves; aussi deviennent-elles plus fortes et se conservent-elles mieux.

Mais ce n'est pas assez d'améliorer l'espèce, il fallait sur-

tout et avant tout, s'occuper de sa reproduction ; à cet effet, il devenait nécessaire de créer des bancs artificiels, c'est pourquoi j'ai établi certains parcs dans lesquels sont façonnés des enrochements réguliers où les Huîtres, dites nourrices, puissent se complaire. Toutes les sortes de pierres ne sont pas propres à cette opération, aussi la formation des bancs artificiels est-elle difficile et exige des connaissances spéciales; toutes les côtes, tous les fonds, ne sauraient y convenir : la quantité, la qualité, le mélange des eaux sont des éléments de succès dont on doit user avec beaucoup de prudence et en parfaite connaissance de cause; si l'un de ces points est négligé, la reproduction est à peu près nulle, et il faut recommencer sur de nouveaux frais. Le choix des fonds est encore très-important; tel fond peut ensabler les naissins et les perdre; tel autre est envahi par les moules qui étouffent le banc; tel autre trop exposé à des courants désordonnés laisse emporter au loin tout ce qu'on nomme lait glutineux, qui est la substance reproductrice.

Les moules, dont il était surtout essentiel d'éviter l'envahissement, sont les ennemis les plus dangereux qui soient à craindre. L'Huître en a beaucoup moins qu'on ne pense, sa solidité la mettant à l'abri de presque toute atteinte; mais quand les naissins de moules viennent s'établir à leur surface, tout est perdu; ceux-ci se multiplient et croissent avec une telle rapidité, que la couche, résultant de leur développement rapide, ne tarde point à devenir d'un tel poids et si épaisse, que les Huîtres ne pouvant plus ouvrir leurs valves pour renouveler leur eau, finissent par mourir étouffées. Pour obvier à cet inconvénient j'ai dans mes bassins, dirigé les courants par des clayonnages de manière à ce qu'ils éloignassent l'ennemi.

Il est arrivé quelquefois, dit-on, en certain lieu, que le mélange des eaux douces avec celles de la mer, a communiqué aux Huîtres des qualités vénéneuses. Je n'ai jamais eu occasion de le vérifier; au contraire, je me suis convaincu

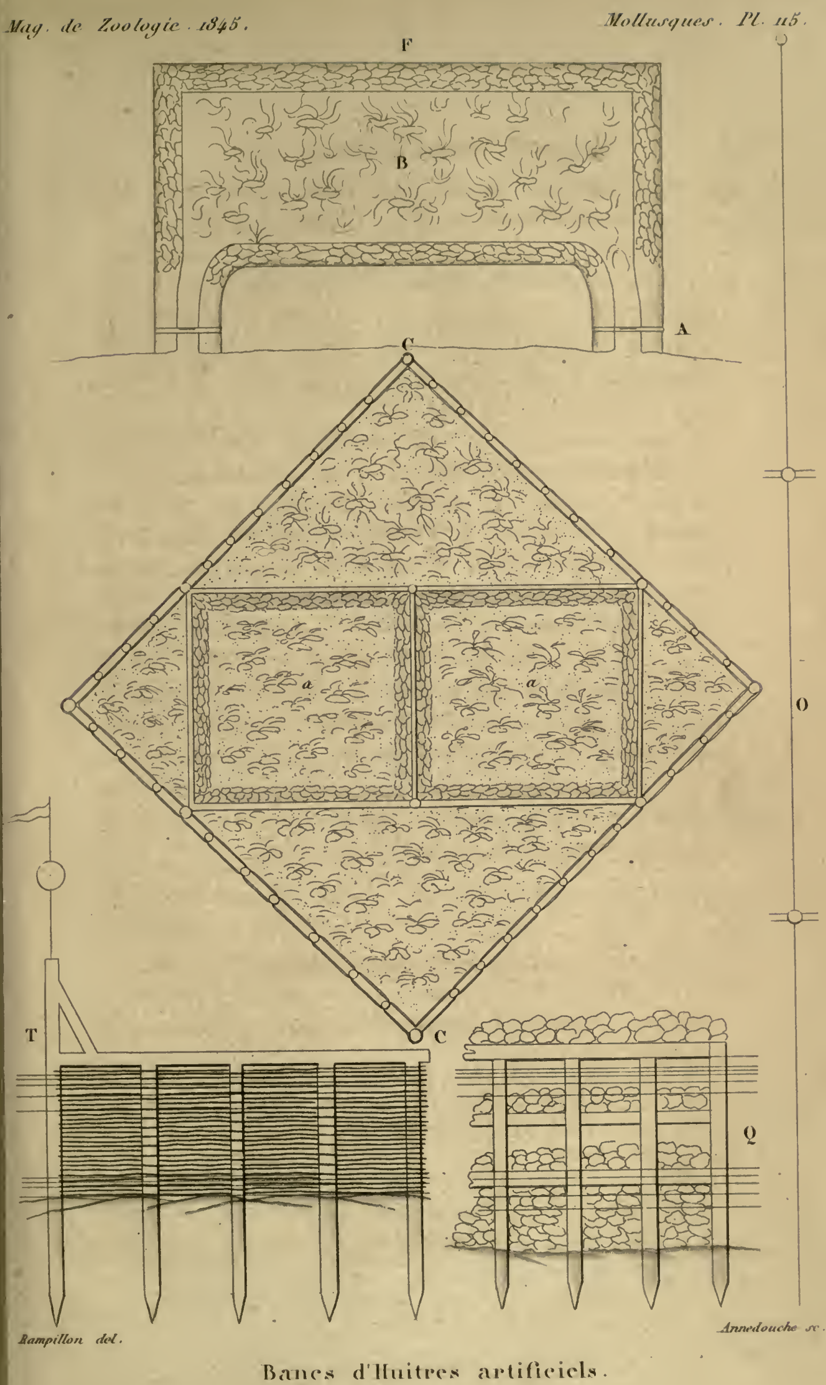
que l'introduction de courants d'eau douce dans les parcs y produit d'excellents effets. Quand on emploie à propos ce moyen, on accélère le développement de l'animal qui peut alors engraisser prodigieusement et qui acquiert une finesse de goût très-remarquable. L'Huître de *Gravette*, si célèbre du bassin d'Arcachon, ne doit sa supériorité qu'à l'introduction des eaux douces de la petite rivière de l'Eyre; elles n'y perdent que de leur taille.

J'ai essayé une multitude de manières de faire des bassins pour m'arrêter aux meilleurs, et me suis convaincu que j'en pourrais établir jusque dans l'intérieur des terres et même dans les jardins du Muséum d'histoire naturelle de Paris, afin qu'on y pût observer les mœurs de certains animaux marins; il serait très-facile de conserver longtemps, avec toutes les qualités nécessaires pour que la vie de ce qu'on y élèverait n'y fût pas compromise, l'eau en très-bon état; il suffirait qu'elle fût renouvelée à certaines époques: le tout consisterait à construire convenablement le petit bassin artificiel d'expérience, et j'ai plusieurs fois, chez moi, assez loin de la mer, conservé de la sorte des Huîtres que quelques-uns des amis qui me firent l'honneur d'en venir manger, ont trouvées excellentes.

EXPLICATION DES FIGURES.

F. Banc sur le littoral. A. Coupe sur les pertuis. B. Coupe dans le terrain.

aa. Bassin dans l'Océan relatif à la reproduction des huîtres. CC. Enceinte clayonnée. T. Coupe d'une face clayonnée. Q. Élévation d'une face des châssis d'accrochement pour la reproduction des huîtres. O. Profil sur l'axe des bassins.



Rampillon del. Annedouche sc.

Bancs d'Huitres artificiels.

N. Rémond imp.

G. MARGINELLA. LAMARCK.

M. BERNARDII. *Largilliert.*

M. Testa ovato-oblonga, antice angustata, postice inflata, lævigata, brunneo-pallida, lineis interruptis longitudinalibus ornata; apertura angustata, labro crasso-albido; columella 5 *plicata.*

Dimensions : Longueur, 22 mill.; largeur, 14 millimètres.

Coquille ovale-oblongue, rétrécie en avant, élargie en arrière, lisse, brillante; bouche étroite, allongée; labre épais presque denticulé sur son bord interne; columelle ornée de cinq gros plis, dont les deux premiers très-oblique. La spire est visible et nullement recouverte.

Cette charmante espèce est d'un brun pâle, avec des linéoles brunes en zigzag, interrompues par des points qui se correspondent de manière à représenter des zones transverses très-confuses.

Le pourtour de la bouche, la columelle et les dents sont d'un blanc jaunâtre, l'intérieur légèrement violacé.

J'ai donné à cette coquille le nom de Bernardii, amateur distingué.





Marginella *Bernardii*, Largilliert.

Largilliert. del. N. Rémond imp. Annedouche, sc.

MONOGRAPHIE

DU GENRE NARICA,

PAR M. C. A. RÉCLUZ,

Pharmacien, à Vaugirard (Seine).

Les *Narica* sont des coquilles connues depuis peu de temps et qui n'ont excité que médiocrement l'attention des savants jusqu'à l'époque où de nouvelles découvertes en ont accru le nombre. Leur classement dans différents genres, témoigne de l'affinité que leur coquille avait avec eux, et en même temps de la difficulté qu'on éprouve à les ranger selon leurs rapports naturels, lorsqu'on ignore leurs caractères zoologiques.

Chemnitz nous paraît être le plus ancien conchyliologue qui ait fait connaître une espèce de ce genre, qu'il classa parmi les Nérites ombiliquées; c'est sa *Nerita cancellata.* Gmélin, on ne peut s'expliquer pourquoi, fit de cette coquille la variété β. de la *Nerita* (Natica) *cancellata* d'Hermann (*Naturforcher*). Montagu, dans ses *Testacea britannica*, publia une seconde espèce avec le nom de *Nerita tuberosissima*, qui fut reproduite depuis par Pennant, Turton et d'autres conchyliologues d'Angleterre. On en trouve une troisième décrite par M. Brown, dans les mémoires de la société Wernérienne de Londres, à laquelle cet auteur donna le nom de *Nerita glabrissimus !* Turton, trouvant sans doute ce nom peu digne d'être conservé, le changea en celui

de *Nerita sulcata* (*Conch. Dictionary*, 1819, p. 124, n° 1), bien que cette espèce soit très-différente par les caractères génériques et spécifiques de celle désignée primitivement ainsi dans le *Mus. Cæs. Vindob.* de Von Born.

Jusqu'à cette époque, les auteurs s'accordèrent, à l'exemple de Chemnitz, à placer ces coquilles dans les Nérites perforées ou nos Natices. Lamarck, dans son *Histoire des An. sans vertèbres*, ayant à classer la *Nerita cancellata* de Chemnitz, rejeta l'opinion de ses devanciers et la mit parmi les Sigarets, mais cependant à la fin des autres espèces. Ce célèbre naturaliste nous paraît avoir été déterminé à ce changement de genre à cause de la légère concavité de la columelle et de la disposition des stries transverses de cette espèce, analogue à celle de ses Sigarets. En effet, cette coquille présente plus de rapports avec certaines espèces de ce dernier genre, à ombilic ouvert, qu'avec les Natices. On pouvait croire dès lors que le classement des Narices était définitif, au moins jusqu'à la connaissance du Mollusque qui les produit. Si quelques savants se rangèrent à l'opinion de Lamarck, d'autres, et M. Sowerby fut du nombre, revinrent à celle de Chemnitz. L'auteur du *Genera of Shells*, en traitant du genre Sigaret, s'exprime ainsi : « Nous ne savons pas pourquoi Lamarck a laissé la *Nerita cancellata* de Chemnitz avec les Sigarets plutôt qu'avec les Natices. » Lamarck, s'il eût eu connaissance de l'ouvrage de M. Sowerby, eût pu retourner l'argument, et nous doutons beaucoup que le savant anglais s'en fût tiré avec avantage. Quoi qu'il en soit, il est reconnu aujourd'hui que ces deux savants n'avaient raison ni l'un ni l'autre.

Dans le cours de nos études sur les genres et les espèces de la famille des Néritacés de Lamarck, nous avions senti l'obligation d'examiner avec soin les genres voisins. Notre attention, après avoir réuni les Sigarets aux Natices, se porta sur le *Sigaret cancellé*. Cette espèce nous parut manquer des véritables caractères du genre auquel Lamarck

l'avait associée. Ayant depuis rassemblé plusieurs autres espèces d'un *facies* analogue, nous reconnûmes enfin que ces coquilles présentaient un ensemble de caractères suffisant pour les isoler des Sigarets et des Natices. Nous résolûmes d'en former un genre distinct auquel nous donnâmes le nom de Narica, employé par les anciens naturalistes comme synonyme de celui de Nérite. L'ignorance des caractères de son habitant, et par suite de ses rapports zoologiques, nous déterminèrent à attendre que de nouvelles recherches vinssent éclairer son histoire avant de publier notre travail. Néanmoins, convaincu de son utilité, nous le fîmes connaître, dès 1836, dans notre correspondance scientifique.

Tel était l'état de nos connaissances sur ces coquilles, lorsque M. Quoy, auquel la conchyliologie doit tant de recherches importantes sur les Mollusques, fit connaître l'animal d'une espèce voisine du Sigaret cancellé, pour lequel il créa le genre *Vanicoro*. Mais bientôt ce savant voyageur abandonna sa première opinion, et réunit son espèce au genre Vélutine de M. de Blainville. Voici les motifs qui le déterminèrent à ce changement: « Quoiqu'il y ait, dit-il, beaucoup de différence entre ce » Mollusque (*Velutina cancellata*) et celui dont M. de Blain- » ville a fait son genre Vélutine, ses rapports généraux sont » suffisants pour ne pas l'en séparer et former un genre » nouveau, comme nous l'avions fait sous celui de Vani- » coro. En le plaçant dans ce groupe de genres assez voisins » les uns des autres, nous ne nous dissimulons pas qu'il y » est aussi disparate que partout ailleurs où nous pourrions » le mettre. ». Maintenant que l'animal des Narices est un peu mieux connu, il n'est pas encore facile de déterminer la place qu'il doit occuper dans la méthode. S'il paraît voisin sous quelques rapports des Vélutines, il en diffère trop sous d'autres pour le réunir avec elles dans une même famille, et encore plus pour le fondre dans un même genre. En effet, M. Quoy a donné de l'animal de sa Vélutine une descrip-

tion assez détaillée pour faire apprécier, quant à présent, des différences génériques suffisantes, lorsqu'on le compare avec celui de la Vélutine de M. de Blainville. Nous ne pouvons donc partager la manière de voir de cet estimable et savant zoologiste, parce que nous avons la conviction que les considérations en faveur desquelles il a opéré cette fusion ont été poussées trop loin. Une étude comparative des caractères différentiels des animaux et des coquilles de ces deux genres, mettra le lecteur à même d'apprécier jusqu'à quel point notre opinion est fondée.

L'animal de la *Velutine cancellée* Quoy, ne possède qu'une seule branchie, point de voile frontal entre les tentacules, comme les véritables Vélutines; mais, par contre, il est pourvu d'un pied très-remarquable par sa division en deux parties bien tranchées, et de deux folioles membraneuses assez larges, qui, prenant racine de chaque côté du pied, remontent en pointe vers la tête; enfin, leur pied supporte un opercule qui clot l'ouverture de la Coquille.

Si l'on compare ensuite les coquilles des deux mollusques on observe: 1° que la forme de celle des Vélutines se rapproche davantage du test de certains Cabochons (*Pileopsis*, Lk.; *Capulus*, Montf.), tandis que celle des Narices est plus conforme aux Natices. 2° Les Vélutines n'ont point d'ombilic, et manquent par conséquent de véritable columelle; les Narices en sont pourvues comme les Natices à ombilic nu, et quelques Sigarets 3° La spire des Vélutines est très-courte, déprimée, et, chez quelques espèces, elle est détachée de l'ouverture; celles-ci ont leur péristome continu. La spire des Narices a ses tours contigus, soudés, et l'avant-dernier fait une saillie plus ou moins sensible dans l'ouverture, et se trouve recouvert, dans cette partie, par le repli de la lèvre interne. 4° L'ouverture des Vélutines varie de forme en raison de sa position avec l'avant-dernier tour, tantôt ovalaire, tantôt arrondie ou subarrondie; celle des Narices est subsemilunaire lorsque sa columelle est faiblement ceintrée, ou

demi-ronde quand cette même columelle est rectiligne. 5° Les Vélutines sont épidermées dans l'état de vie, généralement d'un rose livide ou de couleur cornée, lisses ou striées en travers, rarement en long. Les Narices récentes ont un épiderme très-mince, à peine apparent, et si caduc qu'on ne l'aperçoit que fort rarement, et encore avec peine dans nos collections. Leur couleur varie, le plus souvent blanche ou vitrée, rarement rosée ou jaunâtre pâle. Elles sont toujours sillonnées en travers, et finement striées, plissées ou côtelées en long, quelquefois treillissées ou granuleuses ; il n'y en a point de véritablement lisses.

Tous ces caractères nous ont donc paru suffisants pour les séparer des Vélutines et les réunir en un genre d'une valeur incontestable, auquel, comme nous l'avons dit précédemment, nous avons donné depuis longtemps le nom de Narice, *Narica*, créé anciennement par les naturalistes pour désigner des coquilles voisines, dont on a fait plus tard des Natices, des Nérites, et des Littorines (1).

Après la séparation des Narices d'avec les Vélutines, nous avons dû rechercher si leurs caractères zoologiques, comparés à ceux des autres genres de Mollusques gastéropodes pectinibranches sans siphon et dioïques, permettaient de

1 NAR est un mot primitif qui désigne l'eau courante, et devient le nom de plusieurs fleuves ; de là *Narica*, *æ* ; *Neritæ*, *arum*, sorte de poisson à coquille : de là encore *Nereus*, *ei*, Nérée, dieu de la mer ; *Nereis*, *eidis*, Néréides, filles de la mer ; enfin *Nerium*, laurier-rose, parce qu'il croît sur les bords de l'eau. (Extrait du *Cours de Gébelin*, vol. latin.)

Nerita apud Aristotelem Theodorus Gaza natices convertit, ex Festo fortassis, apud quem, citante Calepino, sic legitur : *Narica* est (Josephus Scaliger legit *Narita*) genus piscis minuti. Plautus : muriaticam video in vasis stanneis, naricam bonam et canatam et taguna, quinas faras conchas piscinarias. (Aldrovanda, *de Testaceis*, libri 3, p. 360, de *Nerita*, caput XXVI.)

Nous n'avons pu adopter le nom de *Vanicoro* comme terme générique, parce qu'il est du nombre de ces dénominations que les naturalistes excluent de la nomenclature des sciences naturelles.

leur trouver assez de ressemblance, pour pouvoir les introduire dans les familles qui composent cette section des Pectinibranches. Mais malgré une certaine affinité avec les familles des Péristomiens d'un côté, et les Janthinées de l'autre, il n'est guère facile de les classer convenablement dans aucune de ces deux familles, pas plus que dans aucune autre de la même section. Leurs rapports avec les Janthines s'établissent d'un côté par les caractères de la tête, de la bouche, le renflement médian des tentacules, par le pied divisé en deux parties, l'antérieure en forme de ventouse, la postérieure il est vrai très-différente, mais ayant aussi des appendices latéraux. Cependant, la forme prismatique des tentacules, les yeux sessiles, la forme particulière de la portion postérieure du pied, la forme, la position des appendices latéraux du pied, la présence d'un opercule dans ces Narices, et enfin les mœurs connues des deux genres, ne permettent pas de les réunir dans la même famille. Si les Paludines sont pourvues d'un opercule, mais cependant à éléments spiraux à la base, la forme de leurs tentacules subulés portant les yeux sur de petites éminences, leur pied quoique bordé d'un sillon marginal, nullement divisé en deux parties, et en outre privé d'appendices latéraux, sont autant de caractères contraires à l'association des deux genres. Il en est de même de la famille des Néritacés. Ces considérations nous ont déterminé à isoler les Narices de toutes ces familles, et tout en les laissant dans leur voisinage, à en former une famille particulière sous le nom de Naricides, *Naricidæ*, à laquelle nous donnerons les caractères suivants :

Animal gastéropode, pectinibranche, asiphonobranche; tentacules triangulaires; yeux sessiles placés à la base externe de ces derniers; pied formé de deux parties tranchées, l'une antérieure demi-ronde, l'autre arrondie, et portant deux appendices membraneux entiers.

Coquille globuleuse ou ovalaire, extérieure, toujours

striée ou sillonnée en travers, parfois plissée en long, quelquefois treillissée; toujours ombiliquée.

Un opercule à sommet privé d'éléments spiraux.

A l'époque où notre travail sur les Narices était arrivé à cette période, M. Alc. d'Orbigny nous ayant fait l'honneur de nous consulter sur des coquilles de ce genre, rapportées de Cuba par M. de la Sagra, nous lui fîmes part de nos résultats sur l'étude du *Sigaret cancellé* de Lamarck et autres espèces congénériques. Ce savant adopta notre genre, le nom que nous lui avions donné, et décrivit trois nouvelles espèces de Narices, dans ses Mollusques de Cuba. M. A. d'Orbigny poussa même l'obligeance jusqu'à annoncer la monographie que nous préparions à ce sujet. Longtemps après cette communication, et vers l'époque de l'impression et de la publication de cette partie de l'ouvrage de M. d'Orbigny, M. Gray mentionna dans la *Zoology of Capt. Beechey's voyage*, p. 137, le *Sigaretus cancellatus* Lamk. sous le titre de *Merrya cancellata.* Il fit précéder cette espèce des caractères zoologiques de son genre résultant d'une traduction incomplète et insuffisante de la description de l'animal caractérisé par M. Quoy. Il les fit suivre de ceux de la Coquille, en les circonscrivant ainsi: Coquille blanche, nue (*The shell white, naked*)! M. Pfeiffer de Cassel, dans son *Critische Register zu Martini und Chemnitz*, art. *Nerita cancellata*, Chemnitz, numéros 1596 et 1597, rapporta à la suite de ce nom celui récemment imposé à cette espèce par M. Gray. Cet estimable savant ignorait probablement nos droits réservés dans la publication faite par M. d'Orbigny. Enfin, MM. Potiez et Michaud, dans la galerie des Mollusques de Douai, ont fait connaître deux espèces de ce genre, dont l'une est rapportée au genre Natice, et l'autre au genre Vélutine. Nous venons de publier dans les *Proceedings* de la société zoologique de Londres, la description de plusieurs nouvelles espèces rapportées par

M. Cuming de son voyage aux Philippines, et qu'il a bien voulu nous permettre d'étudier pour compléter notre monographie (1).

Depuis lors M. Cuming ayant bien voulu mettre à notre disposition l'animal d'une des espèces de Narica, pour en étudier l'organisation[1], nous avons prié notre ami, M. Souleyet, très-habile anatomiste, de se charger de ce travail. Le désir de servir la science qu'il cultive avec tant de succès, sera profitable à notre monographie, et lui donnera une importance que, sans ce bienveillant concours, elle n'aurait pu acquérir. Nous nous sommes fait un devoir et un véritable plaisir de lui dédier l'espèce qui a fait le sujet de ses investigations anatomiques, flatté de lui témoigner ainsi la haute estime et la vive amitié que ses procédés lui ont mérités de notre part. Nous adresserons aussi nos sincères remercîments à M. Cuming, pour la communication des espèces nouvelles qu'il a eu l'obligeance de nous envoyer pour les décrire, avec de précieuses indications sur leur habitat. Grâce à l'amitié dont nous honore M. Guérin-Méneville, nous pourrons publier, outre la description des espèces, d'excellentes figures de chacune d'elles.

G. NARICA, *Récluz*, Mss. et in litteras.— Alc. d'Orbigny, *Moll. Cuba;* VANICORO, Quoy *olim*, *Velutinæ species*, Quoy, non Blainville; MERRYA, Gray, *in Beechey's voyage; Sigareti species*, Lamarck; *Neritæ species*, Chemnitz, Montagu, Turton, Brown.

ANIMAL gastéropode, marin, globuleux ou ovalaire, à peine spiral, dioïque? *Tête* proboscidiforme, assez saillante, sans trompe, portant deux *tentacules* prismatiques, assez longs, très-gros, renflés dans le milieu, et atténués à

[1] Cette monographie était presque entièrement terminée à cette époque, des circonstances indépendantes de notre volonté nous en ont fait retarder la publication.

leur extrémité, ayant à leur base extérieure des *yeux* sessiles et très-petits. Pied formé de deux parties distinctes, séparées par une incision transversale profonde : l'antérieure très-extensible, arrondie en avant, bordée d'un sillon marginal et tronquée carrément en arrière ; la postérieure plus petite, arrondie et disposée en forme de ventouse. De chaque côté de la partie postérieure du pied part une *expansion* membraneuse, prolongée en pointe et remontant vers la tête. *Cavité respiratrice* grande, sans appendice ni extension au dehors. *Branchie* unique, à *folioles* triangulaires, en partie libres et à surface presque rugueuse.

COQUILLE semi-globuleuse ou ovalaire, externe, ombiliquée, plus souvent mince et transparente que solide et opaque, toujours sensiblement striée, côtelée ou treillissée. *Spire* courte, rapprochée de l'ouverture et à tours arrondis. *Ouverture* subarrondie, presque semilunaire, un peu arquée à la columelle, plus ou moins modifiée par l'avant-dernier tour. *Ombilic* profond, nu, ou sans trace de funicule, souvent évasé, et prolongé, derrière le bord interne, en une sorte de canal peu profond.

OPERCULE corné, oblong, très-mince, translucide, à sommet arrondi, sans aucune trace d'éléments spiraux, finement radié de stries à sa surface, fixé à la partie postérieure du pied, et lui devenant perpendiculaire quand cette partie de l'animal est rentrée dans sa coquille.

ANIMAL *gasteropodum*, *marinum*, *globosum vel ovatum*, *vix postice in spiram convolutum*, *dioicum?* CAPUT *proboscidiforme*, *in rostro productiusculum*. TENTACULA *duo triangularia*, *medio inflata*, *superne sensim attenuata*, OCULOS *minimos basi externa gerentia*. PES *sulco*, *profundo*, *transverso*, *bipartitus* : PARS ANTICA *antice rodundata*, *sulco marginata*, *postice recte et in vita valde extensiva*; PARS POSTICA *minor*, *rotundata*, *concaviuscula*. CAVITAS RESPIRATIONIS *magna*, *simplex*. BRANCHIA *unica*, *cum foliolis triangularibus*, *partim liberis ac superficie rugosis*.

TESTA *subglobosa ovatave*, *externa*, *umbilicata*, *sæpiùs tenui ac pellucida quam solida et opaca*, *semper striata*, *sulcata*, *plicata*, *cancellatave.* SPIRA *brevis*, *aperturæ proxima*, *anfractibusque rotundatis.* APERTURA *subsemilunaris*, *penultimo anfractu plus minusve modificata*, *marginibus acutis.* UMBILICUS *profundus*, *pervius sæpè patulus*, *spiralis et in canalem distinctum poneque columellam parum arcuatum desinens.*

OPERCULUM *cartilagineum*, *oblongum*, *tenuissimum*, *pellucidum* (*pallidè flavum!*), *striis lævissimis radiatum*, *apice rotundato ac nec spirato*, *parti posteriori pedis affixum*, *quumque hæc pars animalis abscondita est*, *perpendicularem factum.*

Les Narices sont des coquilles dont la forme générale, celle de l'ouverture de la columelle, ainsi que la consistance et la couleur varient. On en trouve de presque rondes, ou demi-rondes, quelques-unes d'ovales et d'autres oblongues. Les tours de spire, plus ou moins arrondis, sont parfois très-ventrus, surtout le dernier, avec leur sommet, soit convexe, déprimé ou aplati. Leur ouverture, le plus souvent presque arrondie, et plus ou moins modifiée dans sa moitié supérieure et postérieure, selon la saillie faite par l'avant-dernier tour, tient beaucoup, sur quelques espèces, de la forme semi-ronde. Cette légère différence est produite, comme il est facile de le prévoir, de la dépression ou courbure assez prononcée, ou à peine marquée de la face antérieure de la columelle, qui est aplatie, unie, arrondie à la base, ou presque tronquée en dedans, un peu avant de se continuer en un bord externe ou labre.

La consistance des espèces est assez généralement plus mince que solide, et alors translucide, d'autres sont fortes et opaques.

Leur couleur naturelle tire vers le blanc jaunâtre, très-pâle, le blanc de lait ou le vitré, dans l'état de vie ; nous en décrivons une d'un beau rose. Quelquefois ces premières

couleurs changent de teinte ; ainsi, des espèces d'abord vitrées passent au blanc opaque par leur exposition sur la grève ; tandis que d'autres, de cette dernière couleur à l'état récent, deviennent vitrées lorsqu'elles sont livrées à l'action de l'air, chargé de vapeurs chlorhydriques (muriatiques). Un individu, dans ce dernier état, et couvert du test de vermilies, fait partie de notre cabinet, et contraste singulièrement avec d'autres de même espèce et tout à fait opaques.

La surface des coquilles de Narice est sculptée de stries transversales ou longitudinales, fines, fortes ou en forme de côtes de plis arrondis ou de carènes, dont les espaces ou sillons sont également striées. Les plis ou côtes longitudinales, souvent robustes à leur point de départ, ou dans toute leur étendue, s'effacent par fois, soit sur le centre des tours ou à leur base, d'autres fois seulement en avançant vers le côté antérieur, principalement sur le dernier tour. Lorsque les stries, les plis ou les cannelures sont d'une dimension égale ou presque égale dans les deux sens, elles donnent lieu à un treillis à mailles, plus ou moins lâches ou serrées, et à points d'intersection arrondis ; quand ceux d'un sens sont plus étroits que ceux de l'autre, alors les creux sont disposés en carrés longs, et les granulations sont ovales ou oblongues.

Les Narices paraissent vivre dans les mers des quatre parties du monde, selon les renseignements que nous devons à MM. Cuming, d'Orbigny, Le Guillou, Michelin, Montagu, Brown, Turton et Macgillivray. D'après les découvertes du premier et les observations du second, la Malaisie serait le lieu où elles se trouvent en plus grand nombre, principalement sur les côtes des îles Luçon et des Moluques. La Nouvelle-Hollande, de laquelle nous avons vu quelques espèces, pourra, en raison de son climat et de sa proximité de la Malaisie, en procurer beaucoup à l'étude des conchyliologues, lorsque des recherches faites avec soin auront été entreprises sur ses côtes. Quelques-unes ont été recueillies

sur la plage orientale africaine; d'autres vivent dans les Antilles, et paraissent, au moins deux, y être fort communes. Enfin, selon les conchyliologues d'Angleterre que nous venons de citer, deux espèces habiteraient les côtes d'Écosse.

L'animal des *Narica* a été découvert pour la première fois par MM. Quoy et Gaymard, dans leur voyage de *circumnavigation* sur la corvette l'*Astrolabe*, et le résultat de l'étude qu'ils en ont faite se trouve consigné dans le tome II, page 239, de la partie zoologique de ce voyage, en ces termes :

« L'animal fait peu de saillie hors de sa coquille; son pied est comme formé de deux parties, l'antérieure allongée, concave, en manière de trompe, la postérieure parfaitement arrondie, séparée de l'autre par un profond sillon. Si l'on ne veut pas que cet appendice appartienne au pied, qui en effet a l'air bien complet, ce sera un chaperon sous-buccal, comme dans les Hipponices. La tête porte un muffle assez saillant à deux longs tentacules comme en cornets, renflés au milieu, très-pointus, ayant des yeux sessiles fort petits à leur base externe. Deux folioles membraneuses, assez larges, prennent de chaque côté du pied et remontent en pointe vers la tête. Un petit opercule mince, papyracé, est fixé par un de ses bords seulement à la partie postérieure du pied, et lui devient perpendiculaire quand ce dernier est rentré. Il est sans spire, et l'on n'aperçoit même pas la disposition de ses éléments. » Nous avons remarqué que deux opercules de Narica mis à notre disposition par M. Cuming, avaient, outre ces caractères, des stries rayonnantes sensibles à la vue, partant du sommet et rayonnant du côté postérieur, et que leur couleur était d'un jaune très-pâle. — « La cavité respiratrice est grande, ainsi que la branchie, dont les folioles sont libres en partie. Ce mollusque est d'un blanc jaunâtre; l'opercule seul est jaune. N'ayant point vu d'organe excitateur à la place qu'il doit occuper, nous présumons que c'est une femelle. Nous l'avons longtemps observé dans

l'eau sans le voir plus développé, et même moins qu'il n'est dans le dessin. Souvent il s'enfonçait plus profondément. »

Les mœurs des Nariciers sont peu connues, tout ce que nous avons appris se réduit à ceci : qu'ils rampent sur le sable des côtes, à une profondeur de dix brasses, au plus, selon M. Cuming, et se tiennent cachés sous les pierres. Selon le même naturaliste ils ne paraissent pas vivre exclusivement dans l'eau salée, car il nous en a signalé deux recueillies par lui, à la basse marée, dans un courant d'eau douce. Le même observateur nous a assuré que c'est avec raison que MM. Quoy et Gaymard disent que cet animal se développe peu hors de sa coquille, excepté la portion antérieure du pied, celle qui dans l'état de vie se contourne en manière de trompe, laquelle a la faculté de s'étendre un peu plus qu'elle n'est représentée dans nos dessins, d'une demi-fois environ.

A ces renseignements sur les caractères des Narices, nous sommes heureux de pouvoir donner ici une étude plus étendue que nous devons à l'amitié de M. Souleyet ainsi qu'à son désir de servir la science. Afin de lui conserver le résultat de ses investigations nous allons rapporter, entre guillemets, ce que l'histoire de ce genre doit à ses savants travaux.

« L'animal des Narices a une tête proboscidiforme, munie de deux tentacules très-gros, portant les yeux à la partie externe de leur base. Ces tentacules ne sont pas *en cornets*, comme semblent le dire MM. Quoy et Gaimard, mais ils ont une forme prismatique et triangulaire et sont un peu renflés à leur partie moyenne.

» Le pied offre une disposition fort singulière et tout à fait anormale dans les Narices ; il est formé de deux parties bien distinctes, l'une antérieure qui ressemble à la partie antérieure du pied des autres gastéropodes et qui est pourvue, comme dans plusieurs de ces derniers, d'un sillon marginal, mais qui aurait été séparée du restant du pied par une incision transversale et profonde. Cette partie paraît suscep-

tible d'un grand allongement, d'après la figure qu'en ont donnée MM. Quoy et Gaimard, et comme l'indiquent du reste les plis nombreux que l'on voit à sa surface. L'autre partie ou la postérieure est arrondie, un peu en forme de ventouse, et offre sur les côtes deux expansions membraneuses assez larges se prolongeant en pointe en avant, mais sans dentelures ni appendices tentaculaires sur leur bord libre; l'opercule se trouve placé en arrière et en dessus de cette dernière partie.

» Lorsqu'on a retiré l'animal de sa coquille, on voit qu'il offre dans sa forme et dans la disposition de ses différentes parties la plus grande analogie avec les autres gastéropodes à coquille turbinée.

» La cavité branchiale est grande et largement ouverte, comme dans les autres pectinibranches; le bord du manteau qui la circonscrit en avant est simple et n'offre aucune trace de siphon ni d'appendice membraneux pour l'introduction de l'eau vers les organes respiratoires.

» Ces derniers sont représentés par une seule branchie qui se porte obliquement du côté gauche au bord libre du manteau qu'elle déborde un peu en avant; elle est formée de petites lamelles triangulaires qui vont en décroissant vers les extrémités et qui sont en partie libres.

» Le cœur et les autres parties de l'appareil circulatoire ne diffèrent en rien d'essentiel de ce que l'on voit chez les autres pectinibranches.

» La bouche est formée par une petite masse charnue et ovoïde qui m'a paru garnie de deux petites plaques cornées à son orifice; sa paroi inférieure présente en outre un renflement lingual assez considérable, armé de deux séries de crochets qui se prolongent en arrière dans un tube membraneux dont l'extrémité fait une saillie assez marquée à la partie postérieure de cette masse buccale.

» Je n'ai pas bien pu constater l'existence des glandes salivaires. Celles-ci m'ont paru formées, cependant, par une

masse granuleuse blanchâtre qui occupait toute la partie postérieure de la masse buccale.

» L'œsophage prend naissance à la face supérieure de celle-ci ; il est court et d'un calibre peu considérable. L'estomac entièrement membraneux forme une vaste poche un peu allongée, enveloppée en grande partie par le foie et présentant intérieurement de nombreux replis. L'intestin naît de sa partie antérieure, à peu de distance du point où finit l'œsophage. Il se porte d'abord en arrière en suivant la direction de l'estomac et le contour de la cavité branchiale ; dans la dernière partie de son trajet, il longe le bord droit de cette cavité pour venir s'ouvrir non loin du bord libre du manteau, comme dans les autres mollusques pectinibranches.

» Je n'ai pu voir l'appareil de la génération que d'une manière assez imparfaite ; la partie postérieure du corps de l'animal m'a présenté, comme d'ordinaire, un corps granuleux, enchassé dans le foie, et de couleur jaunâtre que je crois être l'ovaire ; il m'a semblé voir encore assez distinctement dans la cavité branchiale, à côté du rectum, la portion de cet appareil que l'on désigne sous le nom d'utérus ou de matrice ; mais je n'ai bien pu saisir les relations de ces deux parties. Je n'ai rien vu qu'on pût rapporter au sexe mâle et je suis porté à croire par conséquent que l'individu que j'ai observé, appartenait seulement au sexe femelle.

» Tels sont les détails que j'ai pu me procurer sur l'animal des Narices, d'après le seul individu qu'il m'a été possible d'examiner et qui se trouvait dans un état d'altération assez profonde par un séjour prolongé dans l'alcool. S'ils permettent d'établir avec certitude quelques-unes des affinités naturelles de ce genre, ils ne seront peut-être pas suffisants pour assigner sa place d'une manière définitive. En effet le caractère si important des sexes reste incomplétement connu et laisse à déterminer si ces mollusques ont réellement les sexes distincts ou sont dioïques, comme por-

tent à le croire les observations de MM. Quoy et Gaymard et les nôtres, ou s'il faut les rapporter au groupe des Gastéropodes à un seul sexe ou monoïques, dont ils semblent différer cependant davantage par les autres détails de leur organisation. Ce caractère étant déterminé, les Narices me paraissent s'éloigner encore d'une manière assez tranchée des autres genres connus pour qu'il soit possible de les faire rentrer dans les diverses familles du groupe des pectinibranches sans siphon et pour qu'on doive, par conséquent, établir sur ce genre une famille nouvelle. »

Ces conclusions de M. Souleyet étaient celles auxquelles nous étions arrivé par les seuls documents résultant d'un côté de la description de l'animal du *Narica*, par MM. Quoy et Gaymard, l'étude des caractères des coquilles et par la connaissance abrégée, il est vrai, des mœurs de ces mêmes animaux que nous communiqua notre ami M. Cuming. Les caractères zoologiques de ces mollusques nous portèrent à les exclure du genre Vélutine avec lequel MM. Quoy et Gaymard avaient eu l'idée de les associer et leur comparaison avec ceux des familles des pectinibranches sans siphon et à sexes séparés, nous détermina à considérer les Narices comme devant former une famille distincte que nous pensâmes ne pas devoir être éloignée des Paludines et des Jauthines. Cette famille que nous avons nommée des NARICIDES, *Naricidæ*, devra prendre place à côté de ces deux genres.

Quelle que soit la place qu'on lui assigne maintenant dans la méthode naturelle, l'état d'imperfection dans laquelle celle-ci se trouve, par rapport à la connaissance imparfaite que nous avons de l'organisation physique de beaucoup d'animaux mollusques et surtout de l'organisation intérieure du plus grand nombre, nécessitera plus tard des rapports plus intimes, lorsque surtout des investigations approfondies sur tous ces animaux permettra de les mieux apprécier. Nous avons donné, dans la préface de notre monographie, les caractères de notre famille des Naricides, il serait

donc superflu de les rapporter ici. Nous allons passer à la description des espèces.

I. TESTA CANCELLATA.

1. N. CANCELLATA (pl. 119). *Testa semi-globosa, ventricosa, ex albida, pellucida, tenuiuscula, longitudinaliter angustè plicata, lineis elevatis transversis decussata, scabriuscula; spira apice subacuta; sutura subcanaliculata; apertura patula; subsemilunari; umbilico pervio, canali subrecto, oblongo; columella antice tenuiter sinuata.*

Nerita cancellata, Chemn., *Conch.* 10, pl. 165, fig. 1596-1597, *non benè.*
Ner. (*Natica*) *cancellata*, var. β! Gmel., p. 3671, n° 2.
Sigaretus cancellatus, Lamk., *An. s. vert.*, t. VI 2ᵉ part.), p. 208, n° 4.
Narica cancellata, Nobis, *in litteras* à Dom. Alc. D'Orbigny, april. 1838.
——— ——— *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 5.
Merria cancellata, Grey, *in Zool. of captain Beechay's voy.* (1839), p. 137, sine descriptione et icone.
——— ——— Pfeiffer, *Critische Register zu Martini und Chemnitz* (1840), p. 99, nᵒˢ 1596-1597.

Coquille semi-globuleuse, ventrue, rude au toucher, d'un blanc hyalin, tirant sur le jaunâtre, mince, un peu transparente, à quatre tours de spire, déprimés à leur sommet, mais conservant néanmoins une légère convexité. Premier tour très-petit, pointu, teint de brun. Deuxième tour faiblement plissé en long, bien strié en travers, semi-globuleux. Troisième révolution, six à huit fois plus volumineuse que les deux premières réunies, à plis rayonnants, peu obliques et à lignes transversales élevées, serrées entre elles, courant sur les plis. Ce tour, plus élevé en avant, plus court en arrière, s'avance beaucoup plus sur le côté antérieur que les deux premiers, qu'il porte sur son côté postérieur. Quatrième tour suborbiculaire, dilaté en avant, rétréci en arrière, ventru, déprimé près de la suture, sculptée de plis minces, obliques, à dos aigu, plus étroits que les sillons, lesquels sont profonds; les uns et les autres très-finement striés en long, sous la loupe, et ceints de lignes horizontales

élevées, disposées presque toutes, à égale distance, les supérieures plus espacées, les autres plus rapprochées et montrant, entre leurs espaces, d'autres stries plus ténues, plus serrées, au nombre de cinq à six, quelquefois moins, visibles à l'œil nu, et beaucoup mieux sous le foyer d'une lentille. Ces stries et ces lignes circulaires ont une apparence onduleuse. Le treillis, formé par l'entre-croisement des plis et des lignes élevées, est à mailles carrées avec les points d'intersections aigus, ce qui rend le test rude au toucher. *Spire*, convexe, saillante, plus élevée en avant qu'en arrière, latérale, sensiblement déprimée en dessus, avec le sommet ressortant, aigu et brun. *Suture* étroite, subcanaliculée, ondulée. *Ouverture* suborbiculaire, dilatée dans toute sa partie antérieure, d'un vitré grisâtre en dedans et luisant. *Ombilic* profond, spiral, du diamètre d'une tête d'épingle ordinaire, prolongé au-dehors en un canal oblong, d'égal diamètre, subarqué, presque droit, et s'effaçant graduellement avant d'arriver à la base de la columelle. *Columelle* presque droite, faiblement comprimée à la base et au centre, légèrement convexe antérieurement, entre ces deux dépressions, en une sorte d'angle très-obtus. Son bord supérieur se dilate au-dessus de l'ombilic, sur la saillie de l'avant-dernier tour, en une lèvre très-mince, vitrée, peu apparente, et limitée au-dehors par un angle sinueux. *Labre* (lèvre externe) dilaté, tranchant et très-finement crénelé à la marge. Ce bord s'avance de 4 à 5 millimètres, par son sommet, sur l'avant-dernier tour, de façon à donner à l'ouverture une grande obliquité par rapport à l'axe spiral. — Opercule inconnu.

Long., 16 à 18; diam. transv., 18 1/2 à 20; convexité, 11 à 12; haut. de l'ouv., 14 1/2 à 16 1/2; diam. transv., 10 à 13; haut. de la spire, 6 1/2 à 7.

Il y en a d'un volume presque double.

Hab. Les Moluques et les mers de la Nouvelle-Hollande, l'île de lord Hoods, sous les rescifs formés par les coraux (M. Cuming).

2. N. MAURITIÆ (pl. 120). *Testa semiglobosa, exalbida, longitudinaliter grosse costata : costis obtusis, crebris, lineas lamellosas crebrioribus decussatis, tuberculatisque; anfractibus quaternis, convexis, superne rotundatis; columella superne rectiuscula; umbilico minimo; canali lineari angusto; labro valde et grosse crenato.*

Cette coquille, très petite, jeune, puisqu'elle est encore pourvue de son *nucleus*, nous a paru différer assez de toutes celles qui nous sont connues, pour ne pas négliger de la comprendre dans notre monographie. Il est seulement fâcheux que nous n'ayons qu'un seul individu pour juger ses caractères et établir sa diagnose; mais tel qu'il est, il sera néanmoins un moyen de constater l'espèce qui vit dans ces parages.

Cette Narice, de forme semi-globuleuse et d'un blanc pur, est composée de quatre tours; les deux premiers, représentant le *nucleus* ou la coquille à sa naissance, sont très-finement striés en long, roux, et donnent lieu à un sommet subscalariforme. Le troisième est bicolore; sa moitié postérieure participe de la couleur des deux premiers, et l'antérieure de celle du dernier; celle-ci commence à offrir des côtes longitudinales et des stries lamelleuses transverses, mais encore peu apparentes, même à un fort grossissement; ces trois tours forment une spire subconique, subcentrale, néanmoins plus postérieure qu'antérieure, à tours convexes et arrondis près des sutures. Quatrième tour semi-ovoïde, ou rétréci en arrière et dilaté en avant, à peu près comme certaines Nérites. Ce tour est orné de grosses côtes obtuses, séparées par de profonds sillons plus étroits. Des lignes transversales, lamelleuses, rapprochées, courent horizontalement, forment avec les côtes un réseau particulier, en ce que, sur les sections, on remarque des tubercules transverses, vitrés, brillants, régulièrement espacés en long. Ce caractère, qui est propre à cette espèce, ne se montre

sur aucune autre, et doit servir à la différencier de toutes ses congénères. *Ouverture* semi-lunaire, un peu dilatée. *Columelle* droite, dans sa moitié supérieure, et arrondie dans l'inférieure. *Ombilic* très-petit, profond, terminé au dehors par un *canal* très-étroit et très-peu arqué; un angle obtus le circonscrit en arrière. Labre obtus, fortement crénelé par la saillie des lamelles transverses qui, à cette place, sont très-grosses.

Long., 2; larg., 2; convexité, 1 1/2.

Hab. Recueillie dans du sable grossier des côtes de l'île Maurice.

= cancellata

B m SYNTYPES)676 — 3. N. CIDARIS (pl. 121, fig. 1). *Testa orbiculato-ovata, ventricosa, antice dilatata, superne depresso-plana, solidiuscula, lactea, plicis longitudinalibus antice laxioribus, lineis elevatis transversis reticulata, scabriuscula; spira, apice retuso; apertura patula, subrotunda; labio arcuato; umbilico parvo; canali oblongo, vix arcuato, angusto, labro superne compresso-plano.*

PZS 1843 p. 137 (March 1844)

Narica cidaris, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 5. (Jan)

Coquille ovale-arrondie, très-dilatée, antérieurement retrécie dans sa moitié postérieure, déprimée en dessus, ventrue, assez solide, ayant quatre tours de spire d'un beau blanc mat, et cependant offrant une très-faible teinte paillée en la voyant dans un certain sens. Le premier tour très-petit, hyalin, lisse; le deuxième guère plus gros que la tête d'une petite épingle commence à porter des plis rayonnants assez forts pour son volume; le troisième égal à la moitié d'un pois (*Pisum sativum*) d'un blanc hyalin, est semi-orbiculaire, un peu plus large et haut en avant, ventru, déprimé faiblement en dessus, rayonné de plis bien espacés et ceint de lignes onduleuses, équidistantes, rapprochées qui, en courant sur les plis, les rendent finement crénelés. Quatrième tour ovale-orbiculaire, ventru, dilaté fortement

et arrondi dans sa moitié antérieure; allant progressivement en se rétrécissant dans son autre moitié et se dirigeant, surtout à sa base, vers le sommet de la spire. Sa portion supérieure forme autour de la suture un espace plane, incliné vers cette dernière. Ce tour est plissé obliquement en long par des plis obtusément arrondis, assez forts, aussi larges postérieurement que les espaces intermédiaires et devenant progressivement plus étroits en avançant sur le côté antérieur de la coquille et plus irréguliers. La surface du tour est entourée de lignes étroites, saillantes, presque également distancées, entre lesquelles on en aperçoit ordinairement trois, quelquefois cinq à six plus fines et d'inégale grosseur courant dans le même sens transversal, lesquelles surmontent les plis longitudinaux et donnent naissance à un treillis lâche, presque régulier, et dont les sections sont des points fins et presque aigus. On n'aperçoit à la loupe aucune strie longitudinale entre les plis. Spire, peu saillante, demironde, à sommet obtus et à peine élevé. *Ouverture* très-dilatée et arrondie en avant, en arc sous-tendu en arrière, sinueuse au sommet postérieur à cause de la saillie de l'avant-dernier tour Elle est blanche et brillante à l'intérieur. Suture étroite, peu profonde, presque canaliculée et subcrénelée. *Columelle* peu arquée, arrondie sur la marge antérieure, un peu convexe sur la moitié inférieure de son tranchant externe, puis graduellement creusée en avant de l'ombilic, et remontant ensuite obliquement en arrière audessus de cette perforation en une lèvre triangulaire, d'un blanc brillant, dont la limite externe est une ligne droite et très-oblique d'arrière en avant, laquelle forme avec le sommet du labre un angle arrondi. *Ombilic* étroit, profond, visible par la base de la coquille, étendu au dehors en un canal oblong, subsémilunaire, cave au sommet, presque effacé dans son tiers inférieur, strié en long et bordé en arrière par un angle peu marqué. *Labre* arrondi, dilaté, formant à lui seul les deux tiers de la marge de l'ouverture,

comprimé et aplati dans une étendue de 5 à 6 millimètres à sa partie supérieure, laquelle oblique fortement sur l'avant-dernier tour, et avance sur l'ouverture dans la proportion de 6 à 7 millimètres relativement à la base de l'axe spiral. La marge interne de ce bord est faiblement striée en dedans et subcrénelée ou tranchante à l'extérieur.

Long., 16; diam. transv., 19; convexité, 13; haut. de l'ouv., 15 1/2; son diam. transv., 12; haut. de la spire, 5 1/2.

Hab. l'île Masbate dans les Philippines, sous les pierres, lors des basses marées.

C'est à M. Cuming que nous devons la connaissance de cette espèce, découverte par lui avec beaucoup d'autres dans son voyage aux îles Philippines.

4. N LIGATA (pl. 121, fig. 2). *N. testa ventricoso-ovata, tenuiuscula, exalbida, longitudinaliter superneque tenuiter plicata; lineis transversis elevatis, intermediis minoribus ligata, vix cancellata; spira oblique radiatim plicata, apice obtusiuscula; apertura subrotunda, parva; umbilico latiusculo; canali brevi, largo, semilunari; columella subrecta, medio ad basim arcuatim rotundato; labro rotundato, superne vix adscendente.*

Narica ligata, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 5.

Coquille ventrue, ovale, assez mince, blanche, formée de quatre tours de spire. Le premier tour manque sur la coquille unique qui nous a servi; il doit être très-petit et lisse; à sa place se montre un trou propre à contenir la pointe d'une aiguille à coudre. Deuxième tour petit, arrondi au pourtour, déprimé au-dessus, lisse et presque d'égale largeur, si ce n'est que son côté postérieur est relevé vers la pointe, ce qui nous porte à croire que le premier devait être saillant. Troisième tour semisphérique, faiblement déprimé près de la suture, plus élevé en avant, rayonné de plis obliques, forts, obtusément arrondis, bien espacés et ceints de linéoles transverses, régulières, rapprochées à égale

distance, passant sur les plis et rendant ceux-ci légèrement crénelés. Les plis, sur ce tour, s'éloignent de plus en plus en avançant sur l'ouverture et deviennent à peine apparents. Dernier tour ovale-transverse, arrondi dans sa longueur, deux fois et un peu plus large que long, portant des traces de plis irréguliers, peu marqués, presque obsolètes, un peu plus sensibles au sommet du tour qu'à la base et presque effacés sur son milieu. Des lignes élevées, régulièrement espacées et en contenant une à deux autres bien sensibles à la vue, dans la moitié supérieure du tour graduellement rapprochées et pressées et plus fines en avançant vers la face inférieure entourent cette dernière révolution de la spire. Sous la lentille on aperçoit des stries longitudinales qui coupent les transversales en formant une faible réserve dont les espaces sont longitudinalement carré-long. Il faut pour faire cette observation voir le dernier tour dans le sens transversal. *Spire* très-saillante convexe-arrondie, presque conique vers le sommet qui est saillant et obtus? *Suture* très-étroite, ondulée. *Ouverture* petite, proportionnellement au volume de la coquille et comparativement aux autres espèces de mêmes dimensions, presque ronde, dilatée antérieurement et arrondie, peu cintrée postérieurement et modifiée au côté supérieur et postérieur par la légère saillie convexe de l'avant-dernier tour; d'un blanc vitré et luisant en dedans. *Ombilic* assez grand pour y introduire la tête d'une forte épingle, profond, contourné en spirale à l'intérieur, évasé en dehors en canal exactement semi-lunaire, deux fois plus long que large, profond et s'arrêtant vers le milieu de la marge columellaire. Il est profondément et élégamment strié lorsqu'on voit son intérieur du côté postérieur de la coquille, aucune trace d'angle ne le limite à l'extérieur. *Columelle* mince, presque vitrée, presque droite dans son centre, arrondie du milieu à sa base, lisse et subcylindrique antérieurement. Sa marge vue horizontalement est en droite ligne, mais à l'approche de l'ombilic elle s'élève,

s'amincit, oblique au-dessus du trou et vient former une lèvre triangulaire sur l'avant-dernier tour dont la jonction avec le labre est en angle aigu. Sa limite extérieure est une ligne obliquement droite. Labre arrondi, à stries marginales internes obsolètes et irrégulières, tranchant à l'extérieur et s'avançant graduellement sur l'ouverture et l'ombilic jusqu'au sommet, qui est un peu ascendant, de 5 1/2 millim. relativement à la base de l'axe de la spire.

Long., 12 à 16 1/2 ; diam. transv., 20 à 19 ; convexité, 10 à 13 1/3 ; haut. de l'ouv., 11 à 13 ; diam. transv., 8 1/2 à 10 1/2 ; haut. de la spire, 7 à 8 1/2 ; haut. du dernier tour, 10 à 12 ; larg. du même, 20 à 19 mill.

Hab. à Catanum, province de Tayabas, île Luçon, sous les pierres, à la basse marée (M. Cuming).

5. N. PETITIANA (pl. 122 et 123). *N. testa semi-globosa seu orbiculato-ovata, ventricosa, crassa, albida, oblique et crebre plicata lineis elevatis transversis, irregularibus, angustioribus, remotioribus, reticulata; anfractibus superne depresso-rotundatis; spira obtusata, radiatim plicata; apertura subrotunda, dilatata; labio vix arcuato, in senioribus submedio vix convexo, margine externo complanato; umbilico parvo; canali augustato, elongato, parum arcuato, angulo angusto cincto.*

Velutina cancellata, Q. et Gaym, *Voy. Astrol.*, zool., t. II (1832), p. 229, pl. 66 bis, fig. 20, 22, *cum animali.*

Narica Petitiana, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 5.

Var. 6. *T. tenuiori, plicis angustis regulariter dispositis, lineis transversis æquidistantibus clathrata, scabriuscula; umbilico magno, profundo, spiraliter contorto: canali latiusculo, profundo, subfalsiformi*, pl. 122, fig. 2.

Coquille semi-globuleuse forte et très-solide à l'état adulte ovale-orbiculaire ventrue, épaisse sur les coquilles moyennes, blanchâtre ou blanc jaunâtre sale, à 4 tours de spire croissant rapidement. Premier tour petit, lisse; deuxième tour, trois à quatre fois plus grand, semi-globuleux et lisse; troisième

tour grand, à peu près semi-sphérique, un peu déprimé en dessus, fortement incliné sur le côté postérieur du dernier tour, étroit de ce côté et trois à quatre fois plus large antérieurement, orné de plis rayonnants, bien espacés et croisés par des linéoles élevées, placées à égale distance, entre lesquelles sont d'autres lignes fines et très-serrées. De l'entre-croisement des plis et des lignes résulte un réseau inégal. Dernier tour semi-orbiculaire ou ovale-arrondi, un peu plus large que haut, très-convexe, arrondi vers la suture, d'abord régulièrement plissé dans son tiers postérieur par des plis également espacés, ces plis se rapprochent graduellement, s'épaississent et forment en avançant vers l'ouverture, des côtes peu élevées, pressées, lesquelles se contournent presque en S près de la suture. Les plis sont croisés par des lignes ou costules transverses, plus étroites, régulières, entre lesquelles courent des linéoles fines, peu apparentes à l'œil nu. Ces diverses lignes donnent naissance à un réseau peu marqué sur le côté antérieur, bien apparent et régulier sur le côté postérieur du tour. Sur les vieux individus des côtes longitudinales peu régulières et pressés remplacent les plis; les lignes transversales plus robustes et bien espacées limitant des stries intermédiaires assez apparentes, le réseau qui résulte de leur entre-croisement est très-irrégulier. *Spire* saillante, fortement inclinée sur le côté postérieur du dernier tour en avant de l'ombilic ou sur le tiers postérieur de cette révolution de la coquille. Elle est très-élevée en avant et très-basse en arrière, déprimée en dessus, avec le sommet saillant et obtus. *Ouverture* grande, dilatée antérieurement, peu ceintrée postérieurement, modifiée au côté supérieur et postérieur par une saillie peu convexe de l'avant-dernier tour. *Columelle* en arc sous-tendu en avant, peu ceintrée de l'ombilic, vers le milieu de son étendue, puis obliquement droite jusque près de sa base où elle forme un coude et s'arrondit ensuite pour se confondre avec le labre. Sa partie antérieure est aplatie, élargie, et sa face externe,

d'abord un peu convexe dans le centre, se rétrécit en un bord très-mince de la base du canal à l'ombilic, enfin se dirige obliquement en arrière, jusqu'à sa jonction avec l'extrémité supérieure du labre, avec lequel elle forme une lèvre triangulaire, à sommet aigu. La columelle sur les vieux individus est obliquement et largement aplatie sur toute son étendue extérieure, à peu près comme sur le *sigaretus lævigatus* de Lamarck, mais avec cette différence que son plus grand diamètre est vers son sommet et non vers sa base. Ombilic très-étroit, peu profond, étendu au-dehors en canal peu arqué, étroit, profond près de l'orifice ombilical, il s'efface graduellement en avançant sur la base de la lèvre interne; un angle très-fin le circonscrit à l'extérieur. Labre très-évasé, à marge arrondie, formant plus des trois-quarts d'un cercle, solide, peu tranchant, presque coupé droitement à sa base où il s'avance peu à peu au-dessus de l'ouverture et s'étend postérieurement à 4 ou 5 millimètres au-dessus de l'ombilic. L'angle que forme le sommet du labre, par rapport à la base de la columelle, équivaut à 9 ou 11 millimètres. Sur les vieux individus le sommet de ce bord est ascendant.

Une variété de cette espèce (pl. 123) est plus mince que solide, à plis longitudinaux bien formés, égaux entre eux, étroits, presque aigus sur le dos, disposés à égale distance, formant avec les lignes régulières, élevées et transverses, un réseau à mailles rudes au toucher et dont les intervalles sont carrés. L'ombilie est grand, profond, spiral; son canal est profond, large, bien arquée, presque falsiforme, également étendu jusqu'à la base de la columelle. Le reste est conforme au type. Cette variété est le type de MM. Quoy et Gaimard (1) (pl. I, f. 1, 2, 3 et 4).

[1] Le mollusque est d'un blanc légèrement jaunâtre; l'opercule seul est jaune (Quoy). L'animal observé par M. Quoy est probablement une femelle, cet auteur *n'ayant pas vu d'organe excitateur mâle à la place qu'il doit occuper*. Les coquilles rapportées par M. Quoy, et dont nous

	Adulte.	Age moyen.	Variété.
Long.,	24 1/2	20	18
Diam. transv.,	27 1/3	24	22
Convexité,	20	16 1/2	14
Haut. de l'ouv.,	23	18	17 1/2.
Son diam. transv.,	16	14	12 1/2.
Haut. de la spire,	9 1/2	10 1/2	8

Hab. Cette Narice a été découverte par M. Cuming sous les pierres, à la basse marée, à l'île Masbate, l'une des Philippines. et à l'île Guam, par MM. Quoy et Gaymard. La var. β, l'île Masbate (Cuming) et la plage de l'île de Vanicoro.

6. N. CUMINGIANA (pl. 124, fig. 1). *N. testa semiglobosa, ventricosa, tenuiuscula, exalbida, transversim regulariter sulcata, longitudinaliter lineata, cancellata, granulata, scabriuscula; spira vix prominula, suprà plana, latere carinata, sulcis reticulata et punctis valde impressa; apice acuto; apertura dilatata, semi-lunari; umbilico coarctato; canali semi-lunari-oblongo, extus angulo acuto cincto; labio medio arcuatim excavato.* 4 SYNTYP 1982141

PZS 1843 p. 137 (Mar. 1844)

Narica Cumingiana, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 6. (Jan)

Coquille semi-globuleuse, obliquant postérieurement vers la spire, dilatée en avant, plus étroite en arrière, mince, très-convexe, ventrue, d'un blanc jaunâtre, composée de quatre tours de spire translucides. Premier tour très-petit, lisse, presque fondu avec le second, sur lequel on aperçoit avec peine, à la loupe, quelques légers plis rayonnants. Le

avons vu des individus dans les collections parisiennes, présentent la même variation d'épaisseur et de ténuité du test, comme celles qui ont été rapportées par M. Cuming, des îles Philippines. Nous nous serions fait un devoir de dédier cette espèce à ce savant zoologiste, si nous eussions pu examiner les siennes avant l'impression des descriptions des espèces de M. Cuming.

troisième tour assez saillant, plus élevé en avant qu'en arrière, plane en dessus, peu convexe au pourtour, est ceint de quatre carènes au moins, graduellement plus fortes en avançant sur la base du tour, lesquelles sont longitudinalement coupées par des côtes d'un égal diamètre, ce qui forme un treillis égal, granuleux et raboteux, laissant des espaces en creux profonds et imitant la sculpture d'un dé à coudre. Dernier tour très-grand, transversal, ovoïde, dilaté antérieurement, rétreci en arrière où il oblique sur la spire. Ce tour est régulièrement sillonné et côtelé en travers; les sillons sont profonds, placés régulièrement à égale distance, presque plus larges que les côtes et renferment quelquefois une costule filiforme alternant avec les plus grandes; les côtes régulières, étroites, à dos presque aigu, également espacées, sont croisées en long par des stries fines, plus ou moins profondes, obliques, ce qui donne aux côtes transversales une apparence granuleuse. Ces granulations sont généralement mieux formées au côté postérieur qu'à l'antérieur, parce que les côtes transversales sont, de ce dernier côté, plus en relief où quelques-unes simulent même des carênes. *Spire* peu saillante, plane en dessus, latérale, à sommet postérieur et aigu. *Suture* peu ou point apparente sur les trois premiers tours, mais profonde, étroite et très-sinueuse entre les 3e et 4e tours. *Ouverture* presque semi-lunaire, bien arrondie antérieurement, beaucoup moins ou très-peu en arrière, presque vitrée. *Ombilic* profond, spiral, bien visible en couchant la coquille sur son ventre, la spire touchant au plan sur lequel elle doit reposer, à cet effet, et masqué en totalité lorsqu'on la place sur la base de la columelle. *Canal ombilical* creux, oblong, dirigé obliquement vers la base postérieure de la coquille en raison de la largeur que prend la columelle. Ce canal est limité, à l'extérieur, par un angle aigu qui se contourne autour de la base extérieure de la columelle et prend une forme presque arquée sur les jeunes coquilles. Si l'on suit

l'arcure de la carène qui borde ce canal. Mais la profondeur du canal s'arrête brusquement dans le milieu de sa direction, s'épaissit et n'en montre plus qu'une trace, laquelle est tout à fait oblitérée sur les adultes. *Columelle* peu ceintrée, guère plus excavée dans le centre qu'ailleurs, très-large près de sa base et diminuant insensiblement pour se fondre en labre. Elle s'amincit de même en remontant vers l'ombilic au-dessus duquel elle s'élève en une petite lèvre triangulaire, obliquant en arrière pour se réunir au sommet du labre en angle aigu. Cette lèvre est soudée sur l'avant-dernier tour dont la saillie, à l'intérieur de l'ouverture, est à peine apparente. *Labre* bien arrondi, finement denticulé à la marge interne sur les coquilles jeunes, entier et tranchant sur les adultes, et bordé d'un faible bourrelet blanc faiblement calleux à l'intérieur.

Long., 13; diam. transv., 13 1/2; convexité, 10; haut. de l'ouv., 11; son diam. transv., 8; haut. de la spire, 5; diam. du dernier tour, en avant, 11; *id.* en arrière, 7.

Hab. Trouvée sur un sable grossier à 10 brasses de profondeur, à Catbalonga, île de Samar, dans les Philippines (Cuming).

Cette espèce diffère de la Narice de D'Orbigny (pl. 124, fig. 2) avec laquelle elle a des rapports, 1° par une forme non ovalaire dans le sens de l'axe de la spire, mais transverse; 2° par la ténuité de son test et sa demi-transparence; 3° par ses sillons plus réguliers, plus profonds, ses côtes moins fortes, ses carènes postérieures beaucoup moins saillantes et ses granulations moins en relief; par sa spire moins carénée, bien treillissée et remarquable par ses points enfoncés comme ceux d'un dé à coudre; 4° par son ouverture plus grande, formant à sa réunion avec le sommet de la columelle un angle aigu, en dedans, et non bien arrondi; 5° par l'absence de gibbosité à la base de la columelle; 6° par son ombilic, et son canal beaucoup plus grand; 7° enfin, par sa couleur d'un blanc jaunâtre et non lacté.

Nous nous faisons un devoir et un plaisir en même temps de donner le nom de M. Cuming à cette belle Narice. Cet infatigable voyageur a découvert la moitié environ des espèces que nous décrivons dans la présente Monographie, un très-grand nombre d'autres espèces de tous les genres, et a eu la générosité de nous permettre d'étudier et décrire les Navicelles, Nérites, Natices et Narices de ses voyages. Nous le prions instamment d'agréer l'expression sincère de notre vive reconnaissance.

Bm. PROBABLE NTYPES 19678

7. N. ORBIGNYANA (pl. 124, fig. 2). *Testa ovato-globosa, crassiuscula, lactea, transversìm cingulis 5-6 obtusis majoribus, lineis longitudinalibus decussantibus, cancellato-granosa; spira planissima, obtusè tricarinata, carinis binis, infimis majoribus; sutura angustissima; apertura dilata; ovato subrotunda; columella basi crassiuscula et anticè calloso-gibbosiuscula, supernè papyracea; umbilico punctiformi, subclauso; canali lineari subrecto.*

P.Z.S. 1843 p. 140 (Mar. 1844

Narica Orbignyana, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 6.

Coquille ovale longitudinalement, presque globuleuse, postérieurement et obliquement élevée vers la spire, solide, opaque, d'un blanc lacté, formée de trois et demi à quatre tours de spire; le premier exigu et à peine terminé sur le seul individu bien entier de notre cabinet et d'une couleur brunâtre; le deuxième semi-globuleux, lisse, saillant et formant avec le premier un petit apicule, très-latéral et incliné sur le côté postérieur de la coquille. Troisième tour vingt fois plus volumineux que les deux précédents réunis, très-aplati en dessus, ceint de cinq côtes circulaires, dont les trois inférieures sont très-apparentes et simulent de fortes carènes obtuses, parmi lesquelles les deux plus basses sont séparées par des sillons profonds qui le mettent fortement en relief. Des stries longitudinales peu pro-

fondes, rapprochées, rayonnantes, courent sur les carènes et les sillons, de façon à rendre les angles peu crénelés ; elles se font peu sentir sur les sillons, où cependant, sous le triple foyer d'une bonne loupe, se montrent des stries exiguës et circulaires. Quatrième tour globuleux, obliquant vers la spire à son côté postérieur, à sommet arrondi, ceint de vingt et une côtes transversales dont cinq à six sur le côté antérieur et quatre seulement sur le côté postérieur du tour sont plus en relief que les autres. Sur ce dernier côté les espaces sont grands, égaux entre eux, mais en avançant vers le labre ils renferment une, deux à trois stries d'abord étroits et devenant progressivement robustes ; de sorte que vers le milieu du tour, on en compte cinq, et près du labre six à sept plus fortes que les autres. Des lignes serrées, plus étroites que les côtes, presque tremblées, quelques-unes bi ou trifurquées, surmontent obliquement les côtes, les rendent rudes, granuleuses, et donnent à ce tour un *facies* treillissé. *Spire* saillante, aplatie, beaucoup moins latérale que sur les précédentes espèces, portant un sommet petit, pointu, placé sur la base de son côté postérieur et incliné fortement sur celui-ci. *Suture* presque oblitérée. *Ouverture* presque ronde, dilatée en avant, peu ceintrée en arrière, sans trace de saillie de l'avant-dernier tour à son sommet postérieur, d'un blanc de lait en dedans. *Columelle* droite, très-mince et vitrée dans son centre, arrondie et épaissie dans son tiers inférieur, avec une callosité-gibbeuse antérieurement, sur le milieu de cette partie du bord interne. Celle-ci s'élève sur l'ombilic en lèvre vitrée, triangulaire, oblique, formant un angle aigu avec le sommet du labre et subarquée en arrière. Labre solide, tranchant, substrié à la marge et presque bordé à l'intérieur.

Long., 12 ; diam. transv., 12 1/2 ; convexité, 8 ; haut. de l'ouv., 10 ; son diam. transv., 7 ; haut. de la spire, 5 3/4.

Hab. La Nouvelle-Hollande, sur les côtes de l'île Maria.

8. N. GRANULOSA (pl. 125, fig. 1). *N. testa ventricoso-ovata subglobosa, aut crassiuscula, alba, transversim sulcato-granulosa; anfractu penultimo tricostato, cancellato, punctisque excavatis notato; spira subacuta; apertura, dilatata, semiglobosa; labio anticè et suprà rectiusculo; umbilico magno, canali lato, semiovato, angulo subacuto postice cincto.*

P.Z.S. 1843 p. 140

Narica granulosa, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuv.* 1844, p. 6, n° 6.

Var. β. T. subglobosa, tenui albida aut albido-lutescente, interdùm sordide viridescente; anfractibus supernè planiusculis, ferè gradatis, cancellato-granulosis; columella tenui, subarcuata.

Var. γ. T. exalbida aut albo-vitrea, pellucida, pl. 125, fig. 1*a*.

Coquille ovale, ventrue ou subglobuleuse, assez solide pour son volume, blanche, formée de quatre tours de spire séparés par une suture profonde ou subcanaliculée, au moins sur le dernier tour, qui semble ainsi comme détaché de l'avant-dernier. Premier tour en forme de point, lisse et obtus. Deuxième tour conique, ceint de deux costules transversales assez fortes, traversées par d'autres cortules longitudinales qu'elles surmontent et rendent ainsi les sections granuleuses et les espaces assez creux. Troisième tour semi-globuleux un peu déprimé en dessus, entouré de quatre costules (la supérieure obsolète), croisées par des lignes de même diamètre, très-obliques, formant avec les transversales un réseau de granulation et de points creux forts semblables à ceux d'un dé à coudre. Dernier tour transversal, ovale, convexe, dirigé en une pente douce vers le sommet, entouré de nombreux sillons et de petites côtes transversales, régulières, au nombre de 19 à 20, la supérieure plus grosse et bordant la suture, l'inférieure petite et entourant le canal ombilical. Les sillons plus larges que les côtes sont parcourus par des lignes spirales dont une à deux plus ap-

parentes que les autres. Les côtes sont égales entre elles, traversées par des lignes longitudinales obliques, moins saillantes au fur et à mesure qu'elles se montrent vers le côté antérieur. Il résulte de cette sculpture un treillis et des granulations bien moins prononcées sur ce tour que sur le précédent, et des points creux irréguliers, plus ovales qu'arrondis et de plus en plus effacés sur la moitié antérieure du quatrième tour. *Ouverture* un peu plus longue que large, tronquée postérieurement, anguleuse au sommet, de ce côté, et arrondie à la base. *Columelle* oblique, presque droite, s'arrondissant pour se réunir au labre, dans son tiers inférieur, s'élevant en ligne droite à son sommet pour se réunir avec l'extrémité du labre. *Ombilic* grand, profond, spiral, s'étendant au dehors en un canal assez large, semi-ovale, substrié en long, et dont le côté postérieur est circonscrit par un angle mousse, non crénelé. Labre arrondi, formant les 4/6ᵉ d'un cercle, à marge interne planulée, usément striée, irrégulièrement et finement subcrénelée au tranchant.

La variété β qui nous a servi de type pour notre *synopsis* est une Coquille globuleuse, blanchâtre ou d'un blanc jaunâtre, parfois d'un jaune verdâtre sale, mince, translucide, ayant également quatre tours de spire élégamment granuleux. Le premier très-petit, presque central, lisse et saillant. Le second trois fois plus grand que le premier, planulé en dessus et ceint de deux côtes faiblement granuleuses. Le troisième a sa surface entourée de trois carènes obtuses, granuleuses et dont les deux inférieures sont plus en relief. Comme le deuxième tour, celui-ci est placé un peu latéralement, par rapport à celui qui suit, et est six à huit fois plus volumineux que les deux supérieurs. Le quatrième tour transversal, d'un tiers plus large que haut. Il est légèrement déprimé à sa suture, et porte quatorze à seize côtes parfaitement égales, arrondies, séparées par des sillons égaux, mais un peu plus larges à la partie supérieure du

tour, renfermant quelques linéoles spirales peu sensibles sous la lentille. Les côtes sont surmontées obliquement par de fines lignes plus rapprochées, dont l'impression en relief donne naissance à un treillis granuleux d'un bel effet. Quelques individus ont six côtes transverses plus fortes que les autres et simulent des carènes arrondies; mais cela ne se montre que sur des Coquilles jeunes. Suture très-étroite, peu marquée. Spire saillante, conoïdale, à sommet aigu. Ouverture semblable à celle du type, mais d'un vitré plus luisant à l'intérieur. Columelle vitrée, mince, oblique, subarquée à cause de sa base qui se joint promptement avec la naissance du labre et suit ainsi sa forme très-arrondie; à son sommet elle forme un angle aigu, oblique au-dessus de l'ombilic, par sa jonction avec l'extrémité du labre. Ombilic, canal et labre comme sur le type: le labre est, comme on peut le concevoir aisément, plus mince.

La var. γ est plus mince que la var. β, transparente et d'un blanc hyalin. Cette couleur que l'on désigne ordinairement en latin par l'adjectif *exalbidus*, et en français par *blanc-pur*, est le blanc légèrement azuré, et ne nous paraît pas naturelle, puisque les individus frais et récents sont opaques, tandis que notre variété a sur sa spire des petites *serpules* adhérentes. Cette circonstance n'indiquerait-elle pas qu'elle a séjourné longtemps dans la mer après la mort de son habitant? c'est ce que nous pensons.

	Type.	Var. β.
Long.	10 3/4	7
Diam.	11 1/2	9
Convexité.	7	6
Haut. de l'ouv..	7 1/2	6
Sa larg.	6	5
Haut. de la spire. . . .	5	4

Hab. l'île de Lord Hoods et Annaa (mer du Sud), sous les rescifs formés par les coraux.

La var. β. Zanzibar (M. Cuming). Nous avons reçu notre

var. β et γ comme venant des Moluques et de la Nouvelle-Hollande.

9. N. TUBEROSISSIMA (pl. 125, fig. 2). *N. testa minima semiglobosa, albida, hyalina, costis granoso-spinosis quadriserialibus instructa; spira minutissima, laterali; apertura coarctata, subrotunda; umbilico latiusculo, in canalem semilunarem exterius producto.*

Nerita tuberosissima, Montagu, *Test. brit.*, p. 150, pl. 29, fig. 5, *aucta, mala.* — Pennant, *Zool. brit. ed. altera*, p. 347, n° 9. — Turton, *Conch. dictionary*, p. 127, n° 8. — Brown, *Illustrat. of the Conchology of Great-Britain and Ireland* (1827), pl. 43, fig. 18 et 20, *auctæ, malæ, ex* Montagu. — Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 6.

Nous ne pouvons donner que peu de renseignements sur cette espèce qui, jusqu'à ce jour, n'a été trouvée qu'au nombre d'un seul individu. Comme nous ne l'avons jamais vue, nous sommes forcé de copier ici ce qu'en disent les auteurs anglais. Montagu en parle dans les termes suivants : « *Coquille* transparente, blanche, avec trois à quatre tours de spire; sur le dernier sont quatre rangées de tubercules; les tours supérieurs sont très-petits, ainsi que le sommet. *Ombilic* grand. Son diamètre est de un huitième de pouce (3 mill. 1/6) ou un peu plus. La figure de cette coquille a été prise sur un individu du cabinet de M. Laskey qui l'avait obtenu en draguant au fond du détroit de Forth. Il ne trouva qu'un seul individu en vie. » Turton, *l. c.*, en donne la description qui suit : « *Coquille* très-petite et la moins grande du genre, suborbiculaire, à tours convexes, blanche, transparente, formée de quatre tours y compris la pointe : le dernier portant quatre rangées de tubercules épineux ; les autres très-petits et latéraux ; *Ombilic* grand. »

Cette singulière coquille porte, d'après les figures grossies données par Montagu et Brown, neuf rangées de tubercules sur le ventre (fig. 20 de Brown), et 11 à 12 du côté de l'ou-

verture (*fig.* 18 de Brown), d'inégale grosseur, ainsi que les côtes transversales dont le diamètre paraît plus grand que les sillons ; sa spire n'a que deux tours : le premier très-petit, ponctiforme, lisse; le second trois à quatre fois plus grand est ceint d'une seule rangée de tubercules. Son ouverture ovale-arrondie est très-rétrécie, probablement en raison de la position que le peintre lui a fait prendre pour la dessiner ; l'ombilic est ici très-petit, le canal arqué et très-étroit, linéaire et la columelle un peu cintrée. Nous présumons, d'après son diamètre et ses caractères spécifiques, que l'espèce de Montagu n'est, probablement, qu'un jeune individu de notre *Narica granulata*, transporté par les courants ou déposé par le lest de quelque bâtiment de commerce, et perdu sur la côte d'Angleterre. Quoi qu'il en soit, l'habitat de cette espèce nous paraît fort douteux. D'après la figure de grandeur naturelle figurée dans le *Testacea britannica*, son diamètre transversal et le longitudinal sont de 2 millimètres. Hab. Trouvée sur la côte d'Angleterre, en avant du détroit de la Manche (Montagu).

B.M PROB. SYNTYPES 19677

10. N. ROSEA (pl 126, fig. 1). *N. Testa minima, semi-globosa, rosea, tenui, striato-cancellata, regulariter granulata; anfractibus, supernè depresso-planiusculis; apice rubicundo, apertura semi-lunari; columella rectiuscula albida; umbilico largo, extus in canalem latiusculum, semiorbicularem producto.*

P.Z.S. 1843 p. 140

Narica rosea, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuv.*, 1844, p. 6.

Très-petite *Coquille* semi-globuleuse, assez mince, d'un rose pâle uniforme, formée de trois tours de spire convexes. Premier tour ponctiforme, lisse, d'un rose rouge et plus foncé que le reste du test. Deuxième tour d'un millimètre de diamètre, presque semi-sphérique, peu déprimé

au sommet, ceint de trois à quatre rangées de fines granulations du côté antérieur, régulièrement coordonnées. Troisième et dernier tour orbiculaire, subovale-transverse, à côté antérieur dilaté et arrondi; le côté postérieur plus étroit et dirigé obliquement vers la spire, à sommet presque planulé autour de la suture. Il est régulièrement sillonné en travers, et sculpté en long de stries arquées, disposées à égale distance, et dont les espaces sont des côtes égales en tout sens, découpées en treillis fin et granuleux. On compte trente et une à trente deux séries granuleuses circulaires, et obtusément arrondies à la surface. *Suture* très-étroite, peu marquée. *Spire* latérale presque conique, obtuse, à sommet lisse et d'un rose rouge. *Ouverture* semi-lunaire, agrandie en avant, tronquée en arrière, d'un rose violacé en dedans. *Columelle* blanchâtre, droite, faiblement et graduellement épaissie à sa base, et dans le commencement de son contour inférieur: l'angle formé par sa jonction au labre, est obtusément arrondi. Cette Columelle s'amincit vers son sommet, et s'étend en lèvre triangulaire et très-oblique sur l'avant-dernier tour, lequel ne fait aucune saillie dans l'ouverture, et forme un angle aigu en se réunissant avec le sommet du labre. *Labre* semi-circulaire, graduellement avancé, en s'élevant sur l'ouverture, d'un millimètre et demi à son sommet, lequel est un peu prolongé horizontalement au-dessus de l'ombilic. *Ombilic* grand, profond, infondibuliforme, évasé et étendu en canal large, semi-orbiculaire, d'un ton plus pâle que le test, strié fortement en rayonnant et bordé à l'extérieur par une carène anguleuse.

Long., 3; diam. transv., 3; convexité, 2; haut. de l'ouv., 2 1/3; sa larg., 1 1/2; haut. de la spire, 1 1/3 mill.

Hab. Les Moluques (M. Michelin); sa petitesse la rend très-rare. Nous devons les deux individus de notre cabinet à la générosité de *M. Hardouin-Michelin*, référendaire à la cour des comptes, qui s'occupe avec beaucoup de succès d'une *Monographie des Polypiers coralligènes fossiles*, et

auquel la conchyliologie doit la découverte et la description de plusieurs espèces intéressantes de Coquilles.

11. N. SULCATA (pl. 126, fig. 2). *N. Testa ovato-conoidea, solida, albida, transversim sulcato-costata; costis subæqualibus, remotiusculis, sulcisplanis angustioribus, longitudinaliter, crebre et tenuiter decussatis, granulatis, scabriusculis; spira conoidea, subacuta, inferne costis tribus clathrato-crenatis sculpta; apertura subrotunda; labio oblique rectiusculo; umbilico rotundato; canali brevi, semilunari, extus angulo acuto cincto.*

Narica sulcata, D'Orbigny, *Moll. Cuba* (1841-1842), p. 39, pl. 17, fig. 26-28, *optime.* — Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuv.*, 1844, p. 7.

Coquille ovale, conique, assez forte pour son volume, d'un blanc sale, rude au toucher, ayant quatre tours y compris la pointe. Premier tour à peine apparent sur les Coquilles adultes; le deuxième convexe, lisse comme le premier. Troisième tour convexe, aplati en dessus, sculpté de trois fortes carènes obtuses, circulaires, séparées par deux sillons profonds, les uns et les autres barrés par des côtes longitudinales plus étroites, rapprochées, placées à égale distance, rendant les côtes granuleuses, et laissant entre elles, dans les sillons, des points creux semblables à ceux d'un dé à coudre. Quatrième tour ovale transverse, ventru, huit à neuf fois plus volumineux que les supérieurs réunis. Sa surface est sillonnée circulairement de dix-neuf petites côtes presque égales entre elles, équidistantes, croisées, ainsi que les sillons qui sont une fois plus larges qu'elles, et presque planes dans le fond, par des lignes longitudinales élevées, simulant de petites côtes, obliques, une fois plus rapprochées que les transversales, et formant avec elles un treillis peu régulier. Les sillons provenant de cet entrecroisement de côtes sont peu profonds, et les granulations qui en résultent sont faiblement en relief sur l'individu type du ca-

binet de M. d'Orbigny, à l'obligeance duquel nous devons l'avantage d'en tracer une nouvelle description plus étendue. Cette circonstance en rend le toucher moins rude qu'il le serait probablement dans un bon état de conservation de la coquille. *Spire* en cône peu élevé, subaigu. *Suture* étroite. Ombilic assez grand, arrondi, profond, prolongé en dehors, en un canal court, semi-lunaire, bordé en arrière par une petite carène aiguë. *Ouverture* semi-lunaire, dilatée en avant, obliquement tronquée en arrière. *Lèvre interne* obliquant de droite à gauche, du sommet à la base, droite. excepté dans son tiers inférieur où elle s'arrondit pour se réunir au labre, s'étend ensuite au-dessus de l'ombilic, en obliquant en arrière, en une lèvre triangulaire, dont le sommet forme, avec l'extrémité supérieure du labre, un angle aigu. *Labre* arrondi, dilaté en avant, solide et tranchant. Ses deux tiers supérieurs s'avancent progressivement vers le sommet et au-dessus de l'ouverture de quatre millimètres environ, par rapport à la base de l'axe spiral. Sa marge (péristome) cassée sur le seul individu adulte connu, excepté à son sommet, ne permet pas de juger si elle est lisse, striée ou plissée à l'intérieur; mais comme elle est tout à fait unie à sa partie supérieure, on pourrait en déduire probablement qu'elle doit l'être sur tout son contour interne.

» Dans le jeune âge, dit M. d'Orbigny, *loco citato*, la coquille a quatre carènes plus élevées que les autres, qu'on distingue encore sur les adultes. Son *nucleus* (sommet de la spire) est très-allongé, très-saillant, lisse et composé de trois tours de spire. » Après avoir observé cette particularité des carènes, dans le temps, chez M. d'Orbigny, nous avons pu les suivre sur l'individu adulte soumis à notre étude, et nous convaincre de leur existence sur le troisième tour de spire qui en porte trois, l'inférieure se trouvant enveloppée par le sommet du tour inférieur, mais reparaissant en avant avec les supérieurs sur le côté postérieur du dernier tour.

Ces carènes principales diminuent progressivement en avançant vers le milieu du tour, et se montrent à l'unisson avec les autres.

Long., 8 1/3 ; diam. transv., 9 1/3 ; convexité, 6 ; haut. de l'ouv. 7 ; son diam. transv., 5 ; haut. de la spire, 4.

Hab. La Havane, Sainte-Lucie et la Martinique (d'Orbigny).

II. TESTA PLICATA.

12. N. PLICATA (pl. 128, fig. 1). *N. Testa ventricoso-ovata, subglobosa, solida, alba, longitudinaliter grosse obtuseque plicata, lineis elevatis crebrioribus costas decussantibus circumcincta; anfractibus superne depresso planiusculis; spira subacuta; apertura subrotunda; umbilico lato; canali largo, semilunari, extùs crenulis profundis marginato; columella arcuata, ad basim canalis et antice convexo-gibba;*

Narica plicata, Récluz, *Rev. zool. Soc Cuvier.*, 1844, p. 7.

Coquille presque globuleuse, ovale-transverse, dirigée vers le sommet à son côté postérieur, solide, blanche, formée de quatre tours de spire. Premier tour très-petit lisse, mamelonné. Deuxième tour gros comme la tête d'une épingle ordinaire, saillant, déprimé au sommet; portant des côtes rayonnantes presque usées, et des stries transverses peu visibles sous la loupe. Troisième tour du volume d'un noyau de cerise, convexe, arrondi, planulé en dessus, régulièrement sillonné de côtes rayonnantes, obtuses et ceint de lignes élevées et pressées, lesquelles forment des aspérités inégales sur les côtes. Dernier tour ovale oblong, transversal, un peu plus large en avant qu'en arrière, où il oblique vers la spire; de 19 millimètres de diamètre transversal, de 14 mill. de haut en avant, et de 9 mill. en arrière. Son plan supérieur est légèrement déprimé quoique arrondi. Des côtes

longitudinales, fortes, à dos arrondi, à peine plus larges que les sillons intermédiaires, rayonnent obliquement du sommet à la base, et sont croisées, ainsi que les sillons, par des lignes transversales, peu élevées, plus espacées au tiers supérieur du tour que partout ailleurs, et dont le passage sur les côtes les rende faiblement crénelées et un peu rudes au toucher. Outre ces côtes et ces lignes circulaires on remarque sous le foyer d'une lentille, d'autres linéoles longitudinales très-fines, et des transversales plus senties, donnant naissance à un réseau délicat, plus sensible, dans le sens transversal du tour, que dans le sens longitudinal. Ces tours sont séparés par une *suture* très-étroite, rendue onduleuse par l'extrémité des plis longitudinaux. *Spire* subglobuleuse, déprimée, subétagée, légèrement inclinée sur le côté postérieur de la coquille, et terminée par un sommet presque obtus. *Ouverture* presque ronde, moins concave en arrière, modifiée au côté supérieur et postérieur par une légère saillie de l'avant-dernier tour, et par une faible convexité de la base de ce côté. *Ombilic* grand, profond, spiral, terminé au dehors par un canal large, creux, une fois et demie plus long que large, semi-lunaire, à extrémités aiguës et entouré, à gauche, par une série de crénelures formées par la base des côtes, lesquelles plongent dans l'ombilic. Des stries fines, serrées et longitudinales, sont sculptées sur le canal. *Columelle* peu cintrée, étroite le long du canal, épaissie à la base de celui-ci, et très-peu convexe en avant de ce côté. Vue antérieurement elle présente une ligne droite, terminée, dans le bas, en un angle très-obtus, et montre au-dessous une excavation presque obsolète. Son extrémité supérieure s'élève obliquement au-dessus de l'ombilic pour se réunir au labre, en angle aigu, sous forme d'une lèvre mince et triangulaire. *Labre* bien arrondi, équivalant aux deux tiers d'un cercle, solide, translucide entre les côtes extérieures et en dedans, à peine denticulé sur son tranchant, à stries marginales et intérieures

obsolètes. Il s'avance graduellement sur l'ouverture, dans une direction oblique, par rapport à l'axe de la spire, d'environ cinq millimètres.

Cette espèce est voisine par la forme de la *Narica ligata*, dont elle diffère par ses plis et son ouverture.

Long., 17; diam. transv., 19; convexité, 14; haut. de l'ouv., 13; son diam. transv., 10; haut. de la spire, 7 mill.

Hab. L'île Ilias. Se trouve à la mer basse sur les pierres, où elle a été découverte par M. Cuming.

13. N. CLATHRATA (pl. 127, fig. 1, 2), *N. Testa subgloboso-ovata, alba, clathrato-granulosa; spiræ costulis crassis remotis, radiantibus, lineis transversis creberrimis decussatis; apertura rotundato-ovata; columella obtusa, crassiuscula, antice concava, ad basim et suprà compresso-plana; umbilico parvo, profundo; canali angusto, arcuato, angulo acuto exteriùs cincto.*

Var. β. Minor sulcis latioribus, pl. 127, fig. 2.

Coquille petite, assez solide pour son volume, subglobuleuse, blanche, composée de trois tours de spire, au moins sur les quelques individus qui nous ont été communiqués et auxquels manquait sans doute le *nucleus*. Premier tour ayant le volume d'une tête d'épingle moyenne, lisse, semisphérique et comme usé à sa surface. Le second semi-globuleux, regulièrement et fortement plissé en long: les plis formant des rayons graduellement plus espacés à la base du tour qu'à son sommet et de même diamètre que les espaces qui les circonscrivent; les uns et les autres sillonnés par des stries transversales, rapprochées et formant sur les rayons des crénelures régulières. Dernier tour subglobuleux, ceint de lignes élevées, séparées par des sillons planes, deux fois plus larges qu'elles, dans lesquels se montrent quatre à cinq petites stries sensibles à la loupe, et que coupent longitudinalement d'autres stries de même dimension.

Les lignes ou costules spirales sont croisées par de petites lignes longitudinales et obliques qui, aux sections, donnent lieu à des granulations disposées dans un ordre régulier. Ces granulations sont plus ou moins saillantes selon les individus. *Spire* petite, latérale, subglobuleuse et à sommet arrondi. *Ouverture* ovale-arrondie, un peu plus haute que large, vitrée à l'intérieur. *Columelle* ceintrée, mince, dilatée et comprimée à sa base et en dessus vers la terminaison du canal ombilical. Elle s'arrondit à cette place pour se confondre avec le labre. La marge supérieure de la columelle est droite, excepté vers sa base où elle s'élève légèrement pour atteindre l'angle arrondi du commencement du bord extérieur. *Ombilic* petit, profond d'un millimètre et demi d'étendue, se prolongeant au dehors en un canal étroit, profond, arqué et limité au côté postérieur par un angle aigu; des stries longitudinales et obsolètes, le parcourent dans toute son étendue. *Labre* arrondi, formant les 2/3 d'un cercle, tranchant et entier à la marge.

Haut., 6 1/2; diam., 7; convexité, 4 2/3; haut. de l'ouv., 5; sa larg., 4; haut. de la spire, 3; haut. de l'ombilic, 3; sa larg., 2/3 de mill.

Hab. Probablement la mer du Sud (cab. de M. Cuming).

m. 14. N. Gueriniana (pl. 128, fig. 2). *Testa orbiculato-ovata, depressa, subconoidea, subtùs plana, crassa, albido-lutescente, costis rotundatis radiantibus sulcis majoribus, interdum æqualibus, lineolis transversis creberrimis eleganter cincta; spira, obtusiuscula; apertura semilunari, patula; umbilico dilatato; canali lato semisphærico extùs angulo cincto; columella recta, suprà canali obsoleta; labro crasso.* HOLOTYPE 1982143

P.Z.S. 1843 p. 139

Narica Gueriniana, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 7.

Coquille orbiculaire, un peu ovale transversalement, convexe et déprimée, presque conoïde au sommet, épaisse,

solide, d'un blanc jaunâtre. Cette espèce a trois tours de spire ; le premier très-petit, peu convexe et lisse ; le deuxième semi-sphérique, orné de côtes rayonnantes, obliques, et de linéoles très-fines, très-serrées, égales, se faisant peu sentir sur les côtes. Troisième tour ovale arrondi, aplati en dessous et très-près de la suture. Sa surface porte des côtes obliques, arquées, à dos arrondi, séparées par des sillons tantôt égaux au diamètre des côtes, tantôt en forme de stries creuses au côté antérieur et de sillons étroits au côté postérieur. Les côtes et les sillons sont entourés de linéoles rapprochées, égales entre elles et disposées à la même distance ; ces linéoles font très-peu de saillie sur les côtes. *Suture* linéaire, rendue très-sinueuse et crénelée par l'extrémité des côtes. *Spire* semi-sphérique latérale, à sommet arrondi et à peine pointu. *Ouverture* semi-lunaire, dilatée, tronquée en arrière, non modifiée par l'avant-dernier tour et d'un blanc vitré en dedans. *Ombilic* très-ouvert, spiral, continué au dehors par un canal demi-rond, finement strié en long et entouré d'un angle obtus à gauche. *Columelle* très-oblique, rectiligne, arrondie à la base et au sommet antérieur ; sa marge externe, convexe à la base et au sommet, plane, droite, est creusée d'un canal peu marqué. Son bord supérieur oblique, sous forme de lèvre triangulaire épaisse sur l'ombilic et se réunit au sommet du labre en angle subaigu. *Labre* bien arrondi, ayant le volume de deux tiers de cercle, fort, tranchant, substrié à la marge interne et avancé obliquement sur l'ouverture de cinq millimètres et demi, relativement à la base de l'axe de la spire.

Long., 9 à 12 1/2 ; diam. transv., 11 à 15 ; convexité, 7 à 9 ; haut. de l'ouv., 9 à 11 ; son diam. transv., 6 à 8 ; haut. de la spire , 5 1/2 à 6 mill.

Hab. les Philippines sous les pierres autour de l'île Cupul, où elle a été découverte par M. Cuming, qui a bien voulu nous la communiquer avec plusieurs autres espèces du genre.

Nous faisons hommage du nom de cette belle espèce à M. Guérin Méneville, savant entomologiste, auquel la conchyliologie doit la connaissance de beaucoup de mollusques nouveaux dont il gratifie généreusement les disciples de cette science.

15. N. DISTANS (pl. 129, fig. 1) *N. Testa parva, orbiculato-conica, tenuiuscula, pellucida, albida, costis longitudinalibus, angustis, acutis, valde remotis regulariter radiata, interstitiis sub lente tenuissime et creberrime striatis; spira gradata, conico-acuta; apertura semirotunda; umbilico dilatato, canali largo, semi-circulari, intus striato, extus angulo acuto circumdato.* 3 SYNTYPES 1982144 3 PROBABLY SYNTYPE 1983145

P.Z.S. 1843 p. 140

Narica distans, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 7.

Coquille petite, orbiculaire à dos convexe et conique, plus mince que solide, translucide, blanchâtre, formée de quatre à cinq tours de spire déprimés près de la suture, ce qui les fait paraître comme étagés. Premier tour exigu, brun et peu marqué sur l'individu qui nous sert de type. Deuxième tour très-petit, à peine plissé sous la loupe et translucide. Troisième tour petit, du diamètre d'une tête d'épingle, faiblement en cône obtus, marqué de petits plis écartés et de stries transverses. Ce tour est placé latéralement sur la moitié du suivant. Quatrième tour disposé en cône très-obtus, presque aussi haut que large, déprimé au sommet, portant des côtes étroites, obliques, rayonnantes, espacées, aigues, entre lesquelles se montrent des stries fines, pressées, transverses, et qui, bien qu'en relief, ne sont sensibles que sous la loupe. Cinquième tour transverse, ovale arrondi, sensiblement plus large en avant qu'en arrière, et de ce côté obliquant légèrement vers la spire. Ce tour est rayonné de neuf côtes étroites, aiguës, d'un demi-millimètre de hauteur, les postérieures très-obliques, les antérieures un peu moins,

circonscrivant des espaces très-larges, marquées de stries longitudinales obsolètes et de linéoles transverses disposées à égale distance, rapprochées et ne surmontant point les côtes. Ces linéoles, quoique très-fines, sont apparentes à la simple vue. Les espaces sont de plus en plus larges en avançant au côté antérieur ; quelques côtes se continuent avec celles du tour précédent, et quelques autres sont alternes. *Spire* conique, étagée, posée sur la moitié postérieure du dernier tour et à sommet aigu. *Suture* linéaire, sinueuse. *Ouverture* semi-lunaire, dilatée en avant où elle est arrondie, tronquée presque carrément en arrière et blanchâtre. *Ombilic* profond, infundibuliforme, spiral, dilaté à l'orifice et étendu au dehors en un canal large, demi-rond, entourant la columelle jusqu'à la base, et circonscrit à gauche par une carène étroite et aiguë. Ce canal est plane et rayonné de stries obsolètes. *Columelle* droite, peu oblique et subarrondie à la base, mince, peu saillante à sa marge externe, relevée près de l'orifice ombilical en une petite lèvre presque triangulaire, à peine réfléchie, obliquant au-dessus du trou où elle se réunit, en angle presque aigu, avec le sommet du labre. *Labre* mince, tranchant, fragile, bordé à l'extérieur par un pli, s'avançant graduellement vers le sommet de 3 à 3 1/2 millimètres sur l'ouverture, par rapport à la base de la columelle.

Long., 7; diam. transv., 7 1/2 à 8[1]; convexité, 5 à 5 1/2[2]; haut. de l'ouv., 5; son diam. transv., 4; haut. de la spire, 3.

Hab. Iacna, île de Bohol, dans les Philippines, où elle a été découverte sous les pierres, dans les basses marées, par M. Cuming.

[1] [2] Ces différences viennent des dimensions prises au-dessus ou au-dessous des côtes sur les côtes de la coquille.

m. 16. N. LAMELLOSA (pl. 129, fig. 2). *N. Testa ovato-globosa, minima, tenuissima, pellucida, fragili, longitudinaliter et eleganter plicata, plicis crebris, striæformibus interstitiis profundis, transversìm obsoletissime striatis; anfractibus ventricosis, superne depressiusculis; spira conica, acutiuscula; apertura ovata, continua; umbilico patulo.*

Narica lamellosa, d'Orbigny, *Moll. Cuba*, pl. 17, fig. 32-34.

Très-petite *Coquille*, ovale globuleuse, élevée en cône supérieurement, très-mince, fragile, translucide, à quatre tours et demi de spire convexes, croissant graduellement et séparés les uns des autres par une suture étroite et profonde. Le premier tour ne fait qu'une demi-révolution ; le deuxième et le troisième lisses comme le premier, sont brillants et transparents. Quatrième tour, finement plissé en long, les plis obliquant d'avant en arrière, et légèrement déprimé à son sommet. Dernier tour ovale arrondi, presque globuleux, déprimé et très peu planulé près de la suture, élégamment sculpté de plis obliques, réguliers, pressés, séparés par des sillons d'un diamètre égal aux plis. Ce tour est sculpté en travers par des stries transversales très-rapprochées et à peine apparentes, même sous le triple foyer du microscope. *Spire* conique, alongée, presque aiguë au sommet. *Ombilic* profond, infundibuliforme, très-évasé à son orifice externe, finement strié en rayonnant dans l'intérieur, et sans carène à l'extérieur. *Ouverture* ovale, dilatée à sa base antérieure et à péristome continu. M. A. d'Orbigny ajoute dans sa description que l'ouverture est « comme échancrée du côté de la columelle ; » sans nier le fait, nous avouons ne l'avoir pas aperçu sur les échantillons que ce savant conchyliologue nous a généreusement communiqués. *Columelle* très-mince, presque droite dans le centre, arrondie à ses deux extrémités, peu oblique et formant un angle arrondi à sa jonction avec le sommet du labre. Très-près de

cette jonction, son côté postero-supérieur est soudé, dans une très-petite partie, avec le côté antérieur de l'avant-dernier tour. *Labre* très-mince, très-fragile, arrondi à sa base, arqué dans sa moitié supérieure et là graduellement avancé au-dessus de l'ouverture.

Long. de la coquille, 2 1/2; son diam., 2 1/2; convexité, 1 1/2; long. de l'ouv., 1 1/2; son diam., 1 1/3; haut. de la spire, 1 1/3.

Hab. Les Antilles. Découverte par M. A. d'Orbigny dans les sables des côtes de la Martinique, de la Guadeloupe, et dans les eaux de Cuba.

OBSERVATION. Nous avions présumé que cette espèce n'était qu'un jeune d'une coquille plus grande à l'état adulte; cependant tous ceux que nous avons vus ont le même volume, ce qui nous dispose à croire qu'elle ne devient peut-être pas plus grande.

III. TESTA TRANSVERSIM STRIATA; SPIRA PLUS MINUSVE RADIATA AC COSTATA.

17. N. DESHAYESIANA (pl. 130, fig. 1-2) *N. Testa ventricoso-globosa, tenui, fragili, sub epidermide lutescente exalbida, leviter ac creberrime transversim striata; anfractibus, supernè rotundatis, longitudinaliter argutè plicatis: plicis in ultimo postice validis remotiusculis, antice sæpius obsoletis; spira angustè plicata; apertura subsemilunari; columella tenuiter arcuata, basi obtuse angulata; umbilico magno patulo; canali semilunari angulo acuto interne notato et super angulum striis profundis cincto.*

Narica Deshayesiana, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 7.

Coquille globuleuse, très-convexe, mince, fragile, translucide, revêtue, à l'état de vie, d'un épiderme fort mince,

d'un jaune-paille ou légèrement fauve, sous lequel le test est d'un blanc pur ou blanc mat. Cette Narice a quatre à cinq tours de spire, non déprimés, mais arrondis supérieurement. Premier tour très-petit, brunâtre, saillant, aigu, lisse et caduc sur les coquilles privées d'épiderme et qui ont séjourné depuis longtemps sur la grève. Le deuxième tour, qui devient le premier sur ces dernières, est encore très-petit, convexe, lisse, et quelquefois subplissé. Troisième tour semi-globuleux, petit, strié en travers et faiblement plissé en long. Quatrième tour de même forme, un peu déprimé au tour du troisième, sculpté de plis étroits, réguliers, moins larges que les sillons, entre lesquels sont des stries longitudinales, fines et sensibles sous la lentille. Il est ceint de stries très-fines, serrées, qui se font bien sentir sur le dos obtus des plis Cinquième tour plus ou moins transversal, très-convexe, subovale, très-arrondi et beaucoup plus ramassé ou globuleux sur les adultes que sur les moyennes coquilles. Les plis régulièrement espacés et bien apparents sur l'avant dernier tour ne sont sensibles, sur celui-ci, que sur son côté postérieur; ils finissent par disparaître en avançant sur le côté antérieur, mais on en voit encore des traces près de la suture et à la base du tour, principalement à la marge externe de l'ombilic. Quelques individus ont néanmoins des plis sur toute l'étendue de cette dernière circonvolution, ressemblant à des côtes lâches, obtuses et disposées sans ordre. Des stries obsolètes et très-rapprochées se montrent à peine sous la loupe, sur toute la longueur de ce tour. Toute sa surface est entourée de stries très-fines, fortes sous la lentille avec quelques-unes plus larges que les autres. Ces stries sont serrées et surmontent les côtes là où on en observe des traces, mais sans les rendre raboteuses; et, sur les coquilles mortes, leur saillie, à cette place, est presque nulle. *Ouverture* presque ronde, plus haute que large, très-oblique, d'un blanc légèrement vitré et luisant; l'avant-dernier tour fait une assez forte saillie convexe à son sommet

postérieur. *Ombilic* grand, profond, spiral, terminé en avant par un canal large, profond, trois fois plus long que large, semi-lunaire, bordé à l'intérieur par un angle obtus, et à son pourtour externe par une série rayonnante de plis étroits, serrés, réguliers, qui plongent dans l'ombilic et le canal dont ils sillonnent en long tout son plan externe. *Columelle* peu ceintrée en face, presque droite, vue par son côté antérieure, faiblement sinueuse ou gibbeuse à l'extrémité et en avant du canal, coudée ou subéchancrée au-dessous de cette gibbosité, de sorte qu'au-dessous de celle-ci la columelle paraît comme tronquée. Sa marge extérieure est mince, tranchante et creusée en arc sous-tendu, vis-à-vis la moitié inférieure du canal, puis insensiblement relevée jusqu'à l'orifice de l'ombilic. A cette place, elle paraît terminée, mais en suivant attentivement son ascension sur l'avant-dernier tour, on remarque qu'elle forme une lèvre extrêmement mince, triangulaire, laissant voir les plis qui décorent cette partie de la coquille qui est luisante et limitée par une ligne exiguë, obliquement droite, formant un angle presque aigu avec le sommet du labre. *Labre* semi-circulaire, faiblement prolongé en avant dans le centre, très-mince, translucide, finement strié à la marge interne, tranchant, fragile, dirigé obliquement vers la spire, à son sommet et avancé sur l'ouverture d'environ 6 à 7 millimètres par rapport à la base de la columelle.

Opercule ovalaire, très-mince, presque papyracé, cartilagineux, de couleur de miel, translucide, sans éléments spiraux au sommet, mais formant un angle pour la réunion en faisceau des stries longitudinales, rapprochées, rayonnant du sommet à la circonférence où elles se dirigent dans un sens légèrement arqué. Des stries circulaires et obsolètes, beaucoup plus pressées, croisent les premières sans former de treillis sensible.

Long., 15 à 17 ; diam. transv., 16 à 19; convexité, 12

à 13; haut. de l'ouv., 12 1/2 à 15; son diam. transv. 8 1/2 à 10 1/2; haut. de la spire, 6 à 7 mill.

Hab. à Saint-Nicolas, l'une des îles Zébu, dans les Philippines, où on la trouve sous les pierres à la basse marée. C'est encore à l'infatigable M. Cuming que nous devons la découverte et la connaissance de cette intéressante Narice, que nous dédions au digne successeur de Bruguière et de Lamarck, à l'émule de Sowerby. La var. β a la forme de la *Narica ligata*, mais en diffère par ses stries transversales toujours très-fines, par ses plis nuls ou très-peu apparents, même au côté postérieur; par sa columelle sinueuse à sa base, et par les stries profondes qui entourent le pourtour de l'ombilic comme sur le type auquel nous la réunissons. Long. 14; larg. 17; convexité 13; *Ouverture*. Haut. 12, larg. 8 1/2; haut. de la spire, 7 mill.

18. N. HELICOIDEA (pl. 131, fig. 1). *N. Testa ventricoso-ovata alba, transversim striata, striis longitudinalibus tenuioribus vix cancellata; spira subglobosa radiatim plicata; plicis striis transversis undulatis clathratis; apertura subrotunda; columella vix arcuata, basi subtruncata, gibbosiuscula; umbilico rimali, externe in canalem linearem decurrente.*

Sigaretus helicoideus, Le Guillou, *Revue zool.*, 1842, p. 105, n° 5.
Narica helicoidea, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1845, p. 8.

Coquille transversalement ovale, ventrue, d'un blanc opaque, presque lacté, plus solide que mince, ayant *quatre tours et demi* de spire. Premier tour très-petit, lisse, mamelonné, presque vitré, terminé par une demi-révolution d'un brun roux. Deuxième tour convexe, petit, régulièrement rayonné de plis traversés par des stries onduleuses, régulièrement espacées. Troisième tour, vingt-cinq à trente fois plus grand que le précédent, ayant à peu près le volume d'un demi-noyau de cerise, convexe, peu déprimé vers la

suture, obliquement rayonné de plis à dos peu arrondi, à peu près plus étroits que les sillons, ceints de stries onduleuses, assez prononcées, entre lesquelles sont d'autres plus fines et dont le passage sur les plis rend la surface du tour très-rude. Dernier tour transverse, ovale, subarqué dans son pourtour inférieur, arrondi en avant et en arrière, légèrement prolongé et ascendant à sa partie supérieure. Celui-ci est opaque et assez fort, sans cependant être précisément épais; sa surface sillonnée de stries transversales serrées entre elles en montre quelques-unes moins régulièrement disposées, plus espacées, guère plus fortes, principalement dans le tiers supérieur du tour. Des stries fines, longitudinales, arquées, obliques et très-serrées, coupent les transversales et forment avec elles un treillis fin, inégal et bien sensible sous la loupe. Quelques plis obsolètes se montrent à la surface du côté postérieur. *Spire* semi-ronde, latérale, plus renflée antérieurement, moins inclinée vers l'ouverture que sur les précédentes espèces, à sommet petit et aigu. *Ouverture* presque tout à fait ronde, modifiée au côté postérieur et supérieur par la projection d'une petite portion convexe de l'avant-dernier tour : elle est blanche et lisse à l'intérieur. *Ombilic* très-petit, très-étroit, en forme de fente et continué à l'extérieur en un canal linéaire, bordé d'un angle obsolète postérieurement et s'effaçant graduellement avant d'arriver à la troncature de la columelle. *Columelle* arquée, solide, presque vitrée (*ex albida*), plus épaisse vers sa base où elle fait une légère saillie en avant, terminée en dessous par une compression qui la fait paraître comme tronquée; cependant elle s'arrondit un peu en dedans pour se continuer en labre. La marge externe à peine infléchie au dehors est tranchante et peu arquée sur son bord. Au-dessus de l'ombilic, la columelle s'épanouit en une lèvre mince, obliquant en arrière, subarquée de ce côté et se réunissant avec le sommet du labre, avec lequel elle forme un triangle à angle supérieur aigu. Labre ventru,

bien arrondi, généralement fort, mais à marge mince, tranchante, et ne laissant apparaître aucune trace de crénelure. Ce labre est ascendant à son sommet et oblique fortesur la columelle, de manière à former avec sa base un angle de 7 millimètres d'étendue.

Long., 16; diam. transv., 17; convexité, 12 1/2; haut., 13; son diam. transv., 10; haut. de la spire, 7; *id.* du dernier tour antérieurement, 13 mill.

Hab. Rapportée d'Amboine par M. le docteur Le Guillou.

m. 19. N. BLAINVILLEANA (pl. 131, fig. 2). *Testa ovato-globosa, antice dilatata, striis transversis inæqualibus arata: majoribus æquidistantibus subundatis, postice tenuiter plicata; spira parvula, regulariter plicata; apertura subrotunda, lactea; columella in centro arcuata, subtus convexiuscula; umbilico augusto, in canalem arcuatum oblongumque producto.* 3 PROB. SYNTYPES 1982147

P.Z.S. 1843 p. 141 – (Mar. 1844)

Narica Blainvillei, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1843, p. 48. 4

Coquille semi-globuleuse, ventrue, dilatée en avant, d'un blanc mat, mais non lacté, formée de quatre tours de spire séparés par une suture étroite et subsinueuse. Premier tour exigu, lisse, brunâtre. Deuxième tour très-petit, paraissant plissé sous la lentille et formant, avec le premier, un sommet un peu obtus et subcentral, par rapport au suivant. Troisième tour semi-sphérique, orné de plis rayonnants, à dos presque aigu, séparés par des sillons beaucoup plus larges, croisés, ainsi que les rayons, par des lignes horizontales, assez élevées, régulièrement espacées, plus étroites que les rayons et saillant à peine sur leur angle extérieur. Quatrième tour fort grand relativement aux autres, ovale transverse, bien dilaté antérieurement, rétréci en arrière où il prend une direction spirale et oblique. Ce tour est sculpté par des costules horizontales moins en relief que

celles de la troisième révolution, pressées, inégales, onduleuses, peu imprimées dans le test, et par des lignes spirales, également irrégulières, dont les plus saillantes paraissent, à l'œil nu, disposées à une égale distance. Les stries et les costules sont coupées obliquement par des stries longitudinales peu sensibles et par des plis obsolètes et très-espacés, dont les postérieurs se montrent davantage sous la loupe. Ces plis, sur ce tour, sont plutôt des côtes petites et presque effacées, au moins sur les deux tiers antérieurs. *Spire* demi-ronde, plus large que haute, obliquant sur le côté antérieur. *Ouverture* dilatée, subarrondie, subanguleuse au sommet et à la base de la columelle, d'un blanc luisant et subvitré en dedans. *Columelle* faiblement cintrée, néanmoins plus dans le centre qu'ailleurs, subconvexe au-dessous de cette dépression, à marge interne aplatie dans sa moitié inférieure et comprimée de telle sorte à la base, qu'au-dessus, la columelle semble sensiblement tronquée. A l'extérieur elle paraît d'abord rectiligne; examinée avec plus de soin, on voit son centre se déprimer, puis se relever insensiblement vers le bas de la coquille en un angle très-obtus, puis enfin s'incliner en s'arrondissant avec le labre, par une transition ménagée. Vers l'ombilic, le bord interne se dilate, borde et masque à droite une partie de celui-ci, se replie sur l'avant-dernier tour, dont la saillie à l'intérieur de l'ouverture est presque nulle, et va rejoindre le sommet du labre en formant un triangle vitré, luisant, limité par un arête mousse et très-oblique. *Ombilic* petit, peu évasé à l'entrée, prolongé au dehors en un canal à peine arqué, deux fois plus long que large, bordé à gauche par la saillie du tour, laquelle est arrondie et rayonnée de stries fines, mais bien sensibles. *Labre* dilaté, très-arrondi, à marge entière, aiguë et dont le tranchant paraît aigu.

Les jeunes Coquilles du *Sigaretus cancellatus* Lamk (*Narica cancellata*, Nobis), celles surtout du volume de l'espèce dont il s'agit, ont assez de ressemblance avec cette

dernière, pour ne pas oublier ici d'en faire ressortir les principales différences. La nôtre est moins orbiculaire, plus solide, plus blanche que vitrée, plus opaque que transparente, moins fortement sillonnée en travers et à stries spirales plus étroites ; les plis longitudinaux plus rares, moins apparents, plus étroits ou presque nuls sont sans aspérités à leur surface, sur le dernier tour. Enfin, la suture n'est pas canaliculée, mais plus étroite et peu marquée, etc, etc.

Nous devons cette espèce à M. Hardouin-Michelin, et nous la dédions à l'illustre successeur de Cuvier. Elle habite les Moluques.

Long., 10; diam., 11 ; convexité, 8 1/3 ; long. de l'ouv. 9; diam., 7 ; haut., 4 mill.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec la *Nerita cancellata* (*Sigaretus cancellatus* Lam. *Narica cancellata* Nobis.) Elle est toujours plus petite, moins mince et transparente, à spire plus saillante et à dernier tour nullement treillissé ni rude au toucher : elle est assez rare.

20. N. SIGARETIFORMIS (pl. 132, fig. 3). *Testa ovato-globosa, tenui, subpellucida, transversim regulariter striata; anfractu penultimo basi breviter plicato, interdumque regulariter cancellato-punctato; spira obtusiuscula; apertura semi-rotunda; labio rectiusculo intus ad basim et antice gibbosiusculo, subtus vix emarginato, margine exteriore arcuatim vix excavato; umbilico dilatato et in canalem semilunarem decurrente.*

Velutina sigaretiformis, Potiez, *Galer. Moll. Mus. Douai*, t. I, p. 508, n° 3, pl. 35, fig. 21, 22 (*vidi*).

also P.Z.S. 1843 p. 141

Coquille ovale-globuleuse, mince, presque transparente, blanche, ayant quatre tours de spire. Le premier très-petit, lisse, subconique, brun et punctiforme. Le second blanc,

deux fois et demi plus grand, semi-rond, à peine strié, marqué à sa base de plis assez forts, très-courts et rayonnants; parfois, au moins sur les deux individus que nous avons été à même d'étudier, ce tour est treillissé par des côtes transversales aussi fortes que les plis avec des espaces simulant les points creux d'un dé à coudre. Le troisième, quatre à cinq fois plus grand que les deux premiers réunis et régulièrement imprimé, en travers, de sillons du double plus larges que les lignes qui les circonscrivent. Le quatrième ou dernier, transversalement ovale, arrondi aux deux extrémités, un sixième plus haut en avant qu'en arrière. Les lignes des sillons qui le décorent sont semblables à ceux de l'avant-dernier tour, avec cette différence néanmoins, qu'on aperçoit à un fort grossissement de très-fines stries transversales courant dans les sillons, et d'autres stries longitudinales obliques, presque obsolètes et très-rapprochées qui croisent les transversales.

Spire demi-sphérique, placée sur le côté postérieur du sommet du dernier tour, à pointe brune, conique et obtuse. *Ouverture* demi-ronde, un peu plus haute que large, de couleur vitrée en dedans, comme la plus grande partie de ses congénères. *Ombilic* profond, étroit, graduellement dilaté jusqu'à son orifice et s'étendant, derrière la columelle, en un canal aussi large que la moitié d'un cercle, c'est-à-dire, une fois plus haut que large, empreint de stries fines, longitudinales à l'intérieur, et limité à gauche de l'ouverture par une costule obtuse. *Labre* mince et tranchant. Cette espèce est très-voisine de la *Narica acuta* par la forme générale; mais sa columelle, son ombilic, et le dessin extérieur des tours différencient les deux espèces.

Long., 8; diam. transv., 8; convexité, 5; haut. de l'ouv., 6 1/2; sa larg., 4; haut. de la sphère, 3 4/5; sa larg., 3; haut. de l'ombilic, 4; sa larg., 2; dernier tour, diam., 8; sa haut. en avant, 6; *id.* en arrière, 5 mill.

Hab. les mers de la Nouvelle-Hollande (cabinet de

M. Potiez) qui nous a fait l'honneur de nous communiquer cette rare espèce pour la décrire. Nous le prions d'agréer nos sincères remercîments. La variété vit, selon M. Cuming, dans l'île de lord Hoods, au-dessous des récifs formés par les Coraux. (Cab. de MM. Cuming.)

21. N. STRIATA (pl. 132, fig. 1, 2) *N. testa ventricoso-ovata aut subglobosa, exalbida, tenuiuscula, lineis transversis crebris, tenuiusculis, inæqualibus, subundatis, cincta; spira, striata et plicata, interdum cancellata, punctisque excavatis sculpta, obtusa; apertura subsemilunari; labio tenui rectiusculo, basi rotundato; umbilico mediocri; canali arcuato, oblongo, intus striato, postice acute carinato.*

Narica striata, d'Orbigny, *Moll. Cuba*, pl. 17, fig. 29, 31 (*vidi*).
Narica margaritacea, Potiez et Michaud, *Galer. Moll. Mus. Douai*, t. I, p. 293, n° 22 (*vidi*).
Narica striata, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 47.

Var. α. *Anfractu penultimo striato, nec plicato.*

Var. β. *Anfractu penultimò striato, longitudinaliter plùs minusve plicato.*

Var. γ. *Anfractu penultimo plicato, striis elevatis transversis cancellato, punctisque concavis valde impresso.*

Var. δ. *Scalaris. Testa ovato-oblonga; spira fere globosa, superne depressa; apertura ovato-rotundata; labio arcuatim concavo, in medio oblique et valde compresso-plano; canali fere nullo.* Pl. 132, fig. 2.

Var. ε. *Subscalaris.*

Coquille polymorphe, ovalaire, ventrue, d'un blanc pur, subtransparente ou d'un blanc presque mat, à quatre tours de spire dirigés faiblement vers le sommet de l'axe. Premier tour très-petit, microscopique, lisse, arrondi, brun.

Deuxième tour peu convexe, petit, strié en travers et placé plus près du côté postérieur vers lequel il est incliné. Sur notre type, par suite d'un accident survenu à la coquille pendant son accroissement, les deux premiers tours de spire penchent, au contraire, sur le milieu du dernier tour, correspondant au ventre de l'animal. Troisième tour semi-globuleux, plus élevé antérieurement que postérieurement, sur quelques individus; d'une hauteur presque égale sur d'autres; finement strié en travers par des stries en forme de sillons, entre lesquelles sont des linéoles élevées, plus étroites. Ce tour est tantôt privé de plis longitudinaux, tantôt marqué de plis ou côtes obsolètes ou plus apparents, ou enfin bien saillants, surtout à la base du tour. Une variété, celle γ, est remarquable par ses côtes rayonnantes, coupées à angles droits par des stries transversales presque d'un égal diamètre et dont les intersections imitent les points creux d'un dé à coudre; les sections ou nœuds sont faiblement raboteux. Quatrième tour ovale-transverse, plus ou moins arrondi, horizontal ou oblique, et d'un diamètre longitudinal plus grand en avant qu'en arrière, ou presque égal selon les variétés de cette coquille. L'âge ne nous a pas paru influer sur ces variations de forme, car elles se montrent ainsi tout aussi bien sur les jeunes que sur les adultes. Cependant, les individus à spire plissée ou treillissée, de notre cabinet, ont le dernier tour plus convexe, plus élevé en avant, plus transversal, et presque pas oblique. Ce tour, sur toutes les variétés, est ceint de stries fines; ces stries sulciformes, plus apparentes sous la loupe qu'à l'œil nu, semblent plus étroites sur le centre de quelques individus que sur beaucoup d'autres. La raison en est que ces sillons renfermant ordinairement une à deux autres stries plus petites, il arrive que sur celles à sillons plus étroits dans le centre, la costule intermédiaire est de la force des circonvoisines. Mais généralement ces sillons ont un diamètre égal, plus larges que les costules élevées, étroites, presque ondu-

leuses, qui les circonscrivent. Ces costules sont traversées par des stries longitudinales, très-obsolètes et qui, sous le triple foyer d'une loupe, paraissent néanmoins former, avec les costules, un réseau de mailles à peine apparent et si irrégulier, qu'on ne peut lui donner le nom de treillis. *Spire* saillante, presque conique, ventrue, aussi haute que large sur notre type, mais plus large sur presque tous les autres individus de notre cabinet, principalement sur les variétés à troisième tour plissé. *Suture* très-étroite, bien marquée, rarement exiguë. *Ouverture* subsemi-lunaire, plus ou moins dilatée selon les variétés, et d'une couleur blanc-vitré, non nacrée. *Columelle* oblique, comprimée sur sa marge externe, étroite, presque droite dans le centre, bien arrondie à sa base, developpée au-dessus de l'ombilic en une petite lèvre dirigée sur le sommet du labre, avec lequel elle se confond, et dont la limite extérieure paraît obliquement droite. Cette lèvre recouvre une saillie à peine marquée que fait, à l'intérieur de l'ouverture, la portion antérieure de l'avant-dernier tour. *Ombilic* étroit, profond, spiral, terminé à l'extérieur par un canal étroit, oblong, arqué, creux, strié longitudinalement dans le fond, et bordé, à son côté postérieur, par un angle aigu, qui se fait sentir jusqu'à la base de ce canal. Ce canal a une forme demi-ronde sur la var. γ, mais est plus large et plus court que sur les autres. *Labre* mince, tranchant, entier, à sommet très-oblique et prolongé de telle sorte, qu'il avance jusqu'à la limite extérieure du canal ombilical.

La var. *scalaire* est remarquable par son avant-dernier tour subglobuleux, beaucoup plus saillant que sur le type, car il se montre presque en entier; réuni aux tours supérieurs, il forme une spire non semisphérique, mais subglobuleuse et un peu déprimée en dessus. Elle l'est aussi par son dernier tour plus transversal, subhyalin, rayonné de plis longitudinaux peu saillants; par son ouverture ovale, arrondie, plus haute que large; par sa columelle obliquement

aplatie sur son tranchant, et enfin par son ombilic beaucoup plus petit et son canal à peine marqué.

	Type.	Var. γ.	Var. δ.
Long.,	10	6 1/2	11
Diam.,	10 1/2	7	10
Dernier tour, long. en avant,	7 1/2	6	7
— — — en arrière,	6 à 7	4 1/3	6
— — diam.,	10 1/2	7	10
Convexité,	7 1/2	5 1/2	7
Long. de l'ouv.,	7 1/3	6	8
Son diam.,	5 1/2 à peine	4	6
Haut. de la spire,	4	3 4/5	6

Observations. Nous avons reçu, dans le temps, cette espèce de l'obligeance de M. Hardouin-Michelin, naturaliste distingué, sous le titre de *Narica margaritacea* Duclos (dénomination de collection). M. Potiez nous a communiqué la sienne avec le même nom. Voici les caractères que cet auteur donne à sa natice : « Cette jolie petite espèce est couverte de sillons transverses très-fins ; sa spire est très-courte ; son ombilic est étroit et profond. Elle devra peut-être entrer dans le genre velutine. »

Hab., ainsi que la variété Scalaire, le Cap Nattal, au sud de l'Afrique, d'où M. Cuming l'a rapportée. M. Alcide d'Orbigny l'a décrite comme venant des Moluques, et M. Potiez de la Nouvelle-Hollande.

22. N. ACUTA (pl. 133, fig. 1, 2). *N. testa ventricoso-ovata, tenui, alba, subpellucida; anfractibus delicatissime transversim striatis; spira exserta conoidea, acuta; apertura dilatata, semi-rotunda; labio subrecto, umbilico patulo, canali semi-rotundo, longitudinaliter profunde sulcato; angulo eleganter et valde crenato.*

Var. β. *Testa globoso-acuta, tenuissima, vitrea, pellucida, anfractibus senis, superne planiusculis, fascia alba*

decurrente ornatis; apice elongato exili, cylindraceo, acuto, corneo-fuscescente.

Var. γ. *Testa omnino hyalina, striis transversis majoribus, sulciformibus; anfractu tertio lævissime plicato.*

Var. δ. *Testa striis transversis lævissimis et striolis longitudinalibus decussantibus pulchre et obsolete decussata.*

Narica acuta, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 47.

Coquille ovale, ventrue, jeune globuleuse, très-mince, blanche, presque transparente, formée de cinq à six tours de spire, lorsqu'elle a encore son *nucleus* ou pointe. Le premier, le second et le troisième, très-lisses petits, cylindriques, d'un fauve corné, croissant très-lentement, et le dernier ou troisième à peine plus grand que le second. Sur les coquilles adultes, le troisième tour des jeunes forme la pointe; il est roussâtre, très-petit, bien arrondi, et commence à blanchir dans le bas. Quatrième tour, également petit et conoïdal: on aperçoit à peine, sous le triple foyer de la lentille, ses stries transversales. Sur notre var. γ, ce tour est un peu plus grand et comme plissé en long. Cinquième tour semi-sphérique, légèrement déprimé près de la suture, très-finement ou plutôt à peine treillissé par des stries longitudinales et concentriques d'un égal diamètre formant un réseau régulier, mais si exigu, qu'on ne l'aperçoit bien que dans un certain sens et au moyen d'un fort grossissement. Sur notre var. γ, ce tour est régulièrement sillonné de stries plus apparentes et d'un diamètre égal aux petits sillons qui les séparent; mais elles ne sont point treillissées. Sixième et dernier tour ovale transverse, convexe, obliquant, postérieurement un peu vers la spire; à sommet incliné et subarrondi, sculpté de stries onduleuses, très-fines, très-rapprochées, sensibles à un faible grossissement; quelques rides usées, longitudinales et obliques se montrent principalement sur sa moitié antérieure. Sur nos variétés, ce tour est déprimé et comme aplati autour de la suture, qui est très-

fine, et là entouré d'une bande blanche, courant spiralement jusqu'à la naissance du quatrième tour. Cette fascie est effacée ou obsolète sur les adultes. *Spire* conoïdale à sommet aigu ou prolongé en une pointe cornée cylindracée, brune et plus ou moins allongée sur nos variétés. *Ouverture* presque aussi large qu'élevée, imitant les deux tiers d'un cercle, subanguleuse au sommet et à sa base postérieure, d'un vitré luisant à l'intérieur. *Columelle* presque droite ou à peine cintrée, à marge supérieure droite. *Labre* très-mince, fragile, peu avancé au-dessus de l'ombilic sur les adultes, mais, sur les variétés, il fait un prolongement équivalant à 3 millimètres d'étendue, par rapport à l'axe de la columelle. *Ombilic* arrondi, très-profond, spiral et plus ou moins évasé à son orifice. Son *canal* est semi-ovale, large, profondément strié en long au dedans, étendu jusqu'à la base externe de la columelle, et bordé, à son côté postérieur, par un angle arrondi, profondément et élégamment crénélé par les stries rayonnantes du canal ombilical.

	Type.	Var. β.
Long.,	9 1/2	7
Larg.,	10	7
Convexité,	7	5 1/2
Haut. de l'ouv.,	7	5
Sa larg,	6 1/2	3
Haut. de l'ombilic,	5	»
Sa larg.,	2 1/2	»
Haut. de la spire,	4 3/4	2 2/3

Hab. l'île de lord Hoods, sous les récifs formés par les coraux ; les variétés, les Moluques et le cap Natal, au sud de l'Afrique (cabinet de M. Cuming).

23. N. CUVIERIANA (pl. 134, fig. 1, 2). *N. testa subglobosa, tenui, subhyalina, pallide albido-fulva, lævissime et creberrime striata, scabriuscula; spira tenuiter cancellata, postice roseo maculata; apice acuto roseo; apertura patula; labio tenui, rectiusculo, medio intus vix gibboso et subtus subemarginato; umbilico magno, striis lævissimis spiralibus instructo, canali latiusculo; labro tenuiter denticulato.*

Var. β. *Monstrosa. Testa orbiculato-convexa, subovata, umbilico patulo, spirali; canali latiori; peritremate soluto; striis anfractuum, præsertim in infimo, magis aut valde undulatis.*

Coquille subglobuleuse, mince, presque translucide, d'un blanc fauve très-pâle, formée de cinq tours de spire, ayant les deux premiers saillants, coniques, lisses et roses. Le troisième demi-rond, déprimé à son sommet, treillissé par des lignes rayonnantes et transversales égales en diamètre et plus fortes que celles du tour suivant. Le quatrième globuleux, également déprimé près de la suture, légèrement incliné sur le côté postérieur et un peu plus élevé en avant qu'en arrière. Ses lignes transversales et longitudinales sont d'un égal diamètre, mais plus étroites que sur le tour précédent, égalant les transversales du suivant, et donnant naissance à un treillis régulier qu'on n'aperçoit bien qu'avec le foyer d'une triple lentille. Cinquième tour transversalement ovale, fortement sillonné par des stries et des spirales égales; les stries peu profondes, les lignes élevées, arrondies, presque égales entre elles et subondées. Lorsqu'on étudie la coquille à l'œil nu, et qu'on examine les stries sur les bords des tours, elles paraissent *très-aiguës*, *lamelleuses* et séparées par des sillons *très-profonds;* cette illusion disparaît tout à fait sous la loupe. Ces lignes spirales sont coupées par

des stries très-obliques (d'avant en arrière), très-fines, visibles seulement à la loupe, et qui, laissant une impression sur les lignes, rendent ce dernier tour raboteux au toucher. *Suture* linéaire, profonde. *Spire* subglobuleuse, finement granuleuse, placée en avant de la moitié postérieure et supérieure du dernier tour, et tachée de rose en arrière; sommet aigu. *Ouverture* grande, plus haute que large, tronquée postérieurement, vitrée et très-luisante en dedans. *Columelle* oblique, droite, gibbeuse antérieurement près de sa terminaison inférieure, à marge supérieure mince, tranchante et droite. Elle s'étend, en arrière, au-dessus de l'ombilic, où elle forme, en s'unissant avec le sommet du labre, un plan trigone et aigu postérieurement. *Ombilic* profond, spiral, évasé en entonnoir à sa partie supérieure, et étendu, en dehors, en un canal semi-lunaire assez grand. Ce canal, pourvu de stries rayonnantes, est limité à la partie postérieure par un angle très-arrondi. *Labre* arrondi, formant les trois quarts d'un cercle, mince, très-finement, mais profondément denté à la marge.

La *variété*, ou plutôt la monstruosité, est remarquable par son péritrème continu, et séparé, à son sommet, de l'avant-dernier tour. Cette circonstance a déterminé un changement dans la forme du dernier tour, qui, égal en diamètre en avant et en arrière sur le type, est dilaté en avant d'un tiers de plus qu'en arrière sur la monstruosité. Sa marge supérieure est aussi plus déprimée, plus avancée et presque planulée. Les stries de ce tour sont très-onduleuses, et sur le côté postérieur se montrent quelques stries rayonnantes, distancées et plus saillantes que les autres. Ces stries semblent usées par le frottement. Le canal ombilical, plus large, laisse apercevoir une sorte de côte très-déprimée, qui tourne jusqu'au sommet de l'ombilic, ressemblant assez bien au *funicule* des *Natices*. Celui-ci, plus ouvert, montre ses circonvolutions jusqu'au sommet de la spire.

	Type.	Monstruosité.
Haut.,	10	11
Diamèt. transv.,	11 1/2	12
Convexité,	6 2/3	7
Haut. de la spire,	4 1/2	5 1/3
Haut. de l'ouvert.,	8 1/2	9
Sa larg.,	6 1/3	6 1/3
Haut. du canal ombilical,	5	5
Sa larg.,	2 1/2	3

Hab. Probablement la mer du Sud, dans les trous des rescifs de coraux.

24. N. GLABERRIMA (pl. 135, fig. 2). *N. Testa ventricoso-globosa, subhyalina, exalbida; anfractibus quaternis striis tenuissimis, obliquis remotis et lineis cæruleis per longum impressis ornata; spira convexa, acuta, apertura dilatata, subsemilunari; columella plana, in medio ventricosiuscula; umbilico profundo, in canalem longiusculum producto.*

Nerita glabrissimus!! Brown, *Vern. mém.* 2, p. 532, pl. 24, fig. 12, et *Illustr. conch. of Great-Brit. and Ireland*, pl. 43, fig. 9 et 12.
Nerita sulcata, Turton, *Conch. Dictionn.*, p. 124 et 257, pl. 14, fig. 56, 57, *aucta*, Fleming, *Brit. anim.*, p. 320, non Born, nec Gmelin, nec d'Orbigny, etc.
Narica glaberrima, Récluz, *Rev. zool. Soc. Cuvier.*, 1844, p. 48.
Nerita glabrissima! Thorpe, *Brit. marine conchyliology*, p. 149.

Nous n'avons vu de cette coquille que les figures ci-dessus. La caractéristique que nous en donnons a été faite avec ces figures, et la description publiée par Turton que nous allons reproduire.

« *Coquille* semi-globuleuse, un peu transparente, d'un blanc bleuâtre, formée de quatre tours de spire portant des stries longitudinales assez écartées, un peu obliques, très-

fines et de *couleur bleue. Spire* renflée, à sommet aigu et bien distinct. *Ouverture* grande, ayant la *columelle* aplatie, arquée et légèrement réfléchie sur l'ombilic. *Labre* mince et tranchant. *Ombilic* profond et prolongé en un canal grand, étroit, arqué et strié au long Diamètre, un huitième de pouce (3 millim. 1/3).

» Des échantillons étrangers, que nous avons dans notre cabinet, dit Turton, diffèrent de taille et de couleur; le dernier demeure tout à fait blanc, et a trois quarts de pouce (18 1/2 mill.) de diamètre; de plus, les rainures de notre coquille sont seulement des stries fines et placées à une distance plus éloignée. » Turton n'a vu cette coquille qu'à l'état mort, et ajoute, page 257, en synonymie : « Lister, *Conch. synopsis*, pl. 607. f. 41 ? Lister dit qu'elle est d'Angleterre et la décrit ainsi : « *Lineis undatis rarioribus per longum depictus.* » Cette figure a un aspect sillonné, mais cela ne démontre tout au plus qu'elle a des ondulations espacées et obliquement colorées. »

Hab. Deux individus de cette espèce ont été trouvés dans le sable de la baie de Dublin (Turton).

Observation. Les figures publiées par Turton, dans son Dictionnaire de conchyliologie, ont des linéoles longitudinales bleues. La figure donnée par Lister, et que Turton cite en synonymie, représente une coquille du genre littorine, commune dans la Manche, et peinte, sur un fond jaune-roussâtre, de lignes ou traits ondés, écartés et obliques, d'un brun plus ou moins foncé. Elle est solide, épaisse, lisse ou à peine striée à la loupe, à ouverture ovale-aiguë, et à opercule brun et spiré, en un mot c'est le *Turbo* (littorina) *obtusatus* de Lamarck. Nous ne pouvons concevoir pourquoi Turton a pu comparer sa Nérite, qui est très-mince, sculptée de stries burinées dans le test et à ouverture semi-lunaire, avec la littorine de Lister, et donner une raison forcée pour faire admettre cette même figure comme identique avec sa Nérite.

25. N. Souleyetana (pl. 135, fig. 1). *N. Testa subglobosa, subepidermide fulvo-pallida exalbida, tenuissima, lineis transversis inæqualibus, strias longitudinales exiguas decussantibus arata; spira subhemisphærica, acuta, longitudinaliter plicata; apertura subrotunda; labio vix concavo, basi subtruncato; umbilico magno, spirali; canali largo, postice acute cincto, intus profunde ac radiatim sulcato; labro tenui, acuto.*

Coquille subglobuleuse, très-mince, fragile, recouverte d'un épiderme fin, d'un fauve très-pâle, au-dessous duquel le test paraît d'une couleur blanc pur. Ses tours sont au nombre de quatre et demi; la pointe ou le demi-tour qui la forme est punctiforme, très-lisse et brillante; le second tour semi-sphérique, huit à neuf fois plus volumineux, a le poli et le brillant du premier; le troisième, cinq à six fois plus grand que le second, croît rapidement et montre des stries transverses et des plis longitudinaux rayonnants. Le quatrième tour, du diamètre de la moitié d'un pois (*Pisum sativum*) a une forme demi-sphérique, il est arrondi à sa partie supérieure, son côté antérieur est d'un tiers plus élevé que sa partie postérieure; sa surface est sillonnée de stries transversales dont les intermédiaires sont moins saillantes; des plis longitudinaux plus rapprochés en arrière et en avant que sur le centre rayonnent du sommet à la base du tour, et sont croisés par les stries circulaires qui les surmontent. Dernier tour ovale arrondi, transverse, dirigé spiralement vers la spire, à son côté postérieur. Le côté postérieur de ce tour montre, seulement près de la suture, quelques traces de plis qui s'effacent de plus en plus en avançant près de son milieu, et n'en présentent aucune trace sur tout le reste. Des stries circulaires inégales, semblables à celles du pénultième, sillonnent toute la surface de ce tour, et, quoique inégales entre elles lorsqu'on les voit avec le secours d'un verre grossissant, elles apparais-

sent néanmoins à l'œil nu d'une égalité assez régulière. Cependant, examinées à la loupe, on aperçoit que les plus saillantes sont presque également distancées, et que les espaces contiennent d'autres stries, trois à quatre, rarement cinq, plus fines, mais dont quelques-unes, en arrivant vers le labre, atteignent la grosseur des premières. Toutes ces stries sont, comme sur toutes les autres espèces, croisées par d'autres stries longitudinales, très-fines, exiguës, irrégulières, obliques. On aperçoit aussi des costules ou éminences presque effacées, distantes et disposées sans ordre, rayonnant obliquement du sommet à la base du tour. *Suture* profonde, linéaire, subcrénelée sur les tours supérieurs par la saillie du sommet des plis.

Spire arrondie, subconique, latérale, occupant la moitié postérieure du sommet du dernier tour, et à extrémité aiguë. *Ouverture* presque ronde, plus haute que large, modifiée supérieurement par une toute petite saillie de l'avant-dernier tour, vitrée en dedans. *Columelle* faiblement arquée et concave dans son centre, légèrement gibbeuse tout près de sa terminaison inférieure, qui est marquée par une échancrure très-petite. Cette columelle a sa surface très-mince et un peu cintrée, principalement près de la base du canal ombilical. Elle se relève faiblement à la naissance du labre, et graduellement vers l'ombilic, sans se réfléchir sur lui, mais en s'étendant au-dessus en une petite lèvre trigone, très-lisse, vitrée, revêtant la portion la plus postérieure de l'avant-dernier tour, celle qui se prolonge seulement dans l'ouverture, et se joint ensuite avec l'extrémité supérieure du labre. Une ligne très-oblique et exiguë limite postérieurement la plaque vitrée et supérieure de la columelle. L'*ombilic* assez grand, profond, spiral, s'étend derrière la columelle en un *canal* que l'on peut comparer à un quart de cercle. Ce canal est limité postérieurement par un angle aigu, entier, et est sillonné, dans sa longueur, par des côtes en relief très-apparentes et divergentes. Le *labre*

a une consistance mince, presque fragile, et imite par son contour les trois quarts d'un cercle. Il oblique fortement à gauche, et le prolongement de sa partie supérieure avance de quatre millimètres sur la base de l'axe de la coquille. Sa marge est aiguë et presque imperceptiblement striée en dedans, vue sous un verre d'un fort grossissement.

Son *opercule*, de couleur de miel, est semblable à celui des autres espèces. Sa consistance est celle d'une pellicule d'oignon, et sa transparence est presque la même. Il a des stries rayonnantes du sommet au côté antérieur, et des stries transverses d'une très-grande finesse, dont la disposition est fort serrée. Ces stries transverses sont néanmoins si fines qu'on peut à peine les apercevoir. Son sommet offre un point placé sous une très-légère échancrure. Cette narice nous paraît intermédiaire entre la *N. helicoidea* et la *N. striata*. Elle diffère de la première par sa forme générale, par sa ténuité, et surtout par son ombilic et son canal plus grands; de la seconde, principalement par sa columelle gibbeuse et sinueuse à la base, et en outre par la ténuité de son test, par sa forme plus arrondie, ses tours moins élancés, ses stries circulaires plus fines, les plus grandes plus distancées, les petites plus nombreuses dans les espacés; par son ombilic et son canal plus grand, etc.

Nous dédions cette jolie et intéressante espèce à notre ami M. Souleyet. Nous lui devons l'anatomie de l'animal, dont il a bien voulu se charger, dans le seul but d'enrichir notre Monographie de ses savantes investigations, et de lui donner ainsi une importance qu'elle n'aurait pu atteindre sans ce secours tout à fait bienveillant: qu'il nous permette donc de lui donner ce faible témoignage de notre vive reconnaissance.

Haut., 10; diamètre transv., 12; convexité, 7 4/5; de la spire, haut., 4; de l'ouverture, haut., 8 1/2; diamètre, 6; canal ombil., haut., 4 1/2; diamètre, 1 1/2.

Hab. La côte de l'île Bohol, où l'infatigable M. Cuming

l'a découverte et recueillie avec son animal. C'est à son amour pour la science que nous sommes redevables d'avoir pu en examiner les caractères zoologiques et anatomiques, et par là d'en circonscrire avec plus de précision les caractères génériques.

Observation. La ressemblance dans certains caractères généraux entre les diverses espèces de coquilles de ce genre, spécifiquement différentes cependant, a nécessité, de notre part, une description plus détaillée dans la diagnose, contrairement à l'usage qui veut que l'on raccourcisse la phrase spécifique quand on joint une description générale et de bonnes figures. Nous avons été conduit à en agir ainsi parce que, comme ces coquilles sont rares, et que les auteurs de catalogues généraux ne les ont pas toujours sous les yeux, une phrase trop courte copiée par ces auteurs rendrait les différences caractéristiques trop difficiles à saisir par le lecteur. Nous avons donc voulu éviter, par ce moyen, les phrases diagnostiques proposées pour modèle par Linné, et qui, quoique modifiées par Lamark, restent encore comme autant d'énigmes indéchiffrables dans le plus grand nombre de cas. En effet, si la plus grande partie des espèces décrites par Linné sont encore aujourd'hui des problèmes difficiles à résoudre, la cause principale en est due à ses phrases trop courtes et insuffisantes pour les faire reconnaître. Sans les types de Muller et de Lamarck, existant encore, on en serait réduit, pour beaucoup de leurs espèces, à des conjectures, et la nomenclature générale des mollusques aurait beaucoup à en souffrir. S'il y a de l'inconvénient à trop étendre les phrases diagnostiques, une sage limite pour les petites espèces et pour celles dont les caractères sont compliqués, offre de l'avantage au lecteur pour l'intelligence de l'objet, puisqu'elle donne alors plus de clarté à cette diagnose. Linné a donné aussi des modèles de description générale pour les mollusques; les conchyliologues n'ignorent point qu'elles sont insuffisantes pour beaucoup d'espèces de son *Museum*

Mtis Reg. Ulricæ; c'est ce qui nous a conduit à suivre un autre plan plus détaillé, ainsi que pour la détermination des dimensions, exprimées généralement d'une façon trop courte par les auteurs. Du reste, le mode que nous mettons ici en pratique a été généralement approuvé par les auteurs des catalogues généraux et par beaucoup d'autres.

NOTA. — Dans les *Illustrations Conchyliologiques*, 55e livraison, on a reproduit cette *Monographie des narica*, mais on n'a pas cité le *Magasin de zoologie*. Cette 55e livraison des Illustrations a paru en avril 1846. Les livraisons 5 à 8 du Magasin de zoologie de 1845 n'ont paru qu'en février et mars 1846, par suite de retards causés par nos démarches pour obtenir une souscription ministérielle, et c'est d'après les épreuves mêmes du Magasin que les pages 1 à 4 des Illustrations ont été composées.

Nous avons cru devoir donner ces explications pour que les droits de priorité de M. Récluz soient bien arrêtés, et pour qu'on ne pense pas que le Magasin, qui a toujours eu trop de matériaux originaux pour son étendue limitée, avait eu besoin de copier les Illustrations.

Explication des planches 117 *et* 118.

Pl. 117. Fig. 1. — Animal de la *Narica Souleyetana* vu de côté.

Fig. 2. — Le même vu par sa face supérieure.

Fig. 3. — Le même vu par le pied.

Pl. 118. Fig. 1. — Anatomie de la *Narica Souleyetana* : *b*, la branchie; *c*, le cœur; *e*, l'œsophage; *g*, l'estomac; *i*, l'intestin, *f*, le foie; *o*, l'ovaire; *u*, l'utérus; *m*, le muscle columellaire.

Fig. 2. — Un feuillet branchial.

Fig. 3. — La masse buccale vue de côté.

Fig. 4. — La même, vue par la face inférieure.

Fig. 5. — La même, ouverte de manière à montrer la langue *e* hérissée de crochets cornés.

ERRATA.

A la Pl. 131, lisez, Fig. 1, 2 : *Narica striata*, d'Orb, et Var.
Fig. 3 : *N. sigaretiformis*, Récluz.

1



2



3



Narica *Souleyetana*, Récluz
(Animal)

Mme G. M. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



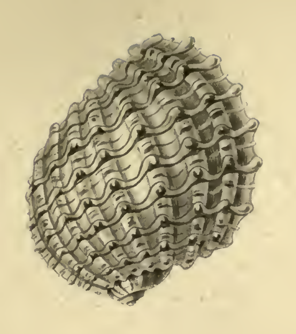
Narica *Souleyetana*, Réclux
(*Anatomie*)

Souleyet del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica *Cancellata*, Réclux.

Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



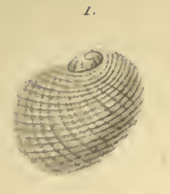
○ I



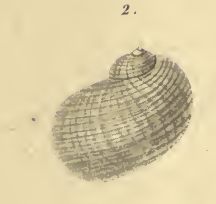
Narica *Mauritiæ*, Récluz

rêtre pinx · N. Rémond imp. · Annedouche sc

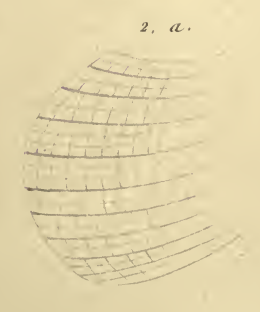
1.



2.



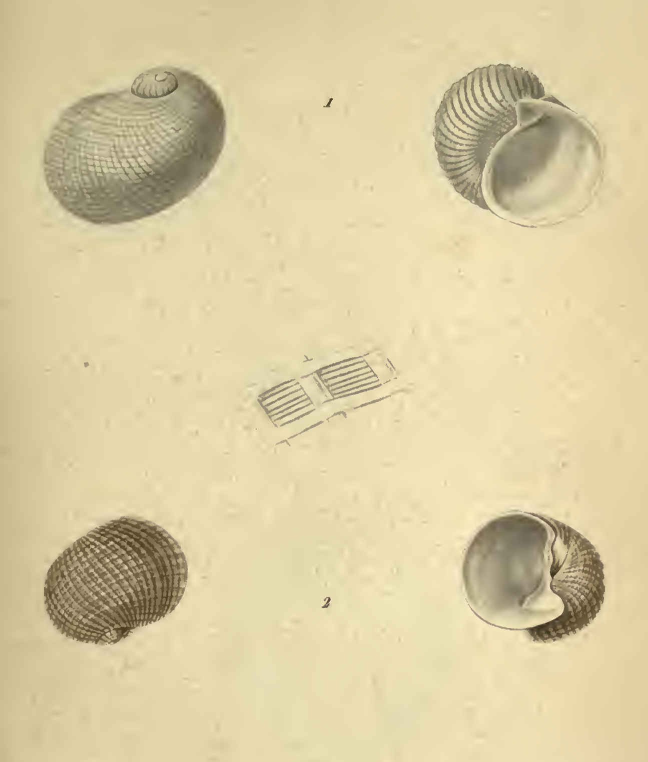
2, a.



Narica.

1. Cidaris. 2. Ligata, Récluz.

Pretre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica *Petitiana*, Récluz

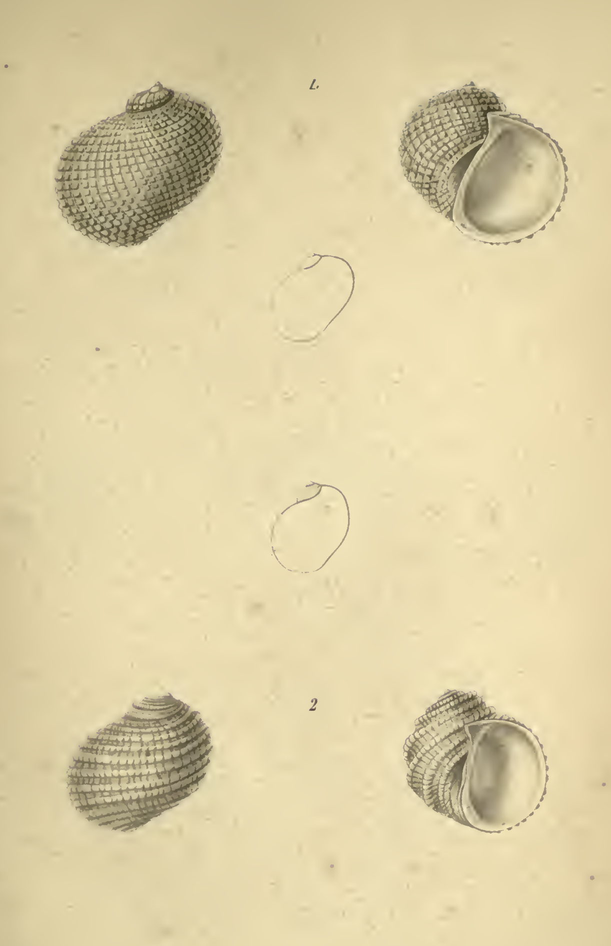
...ître pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



copy of Quoy's figs of cancellata
astrolabe
pl. 66 bis

Narica, *Petitiana, Var.*

Prêtre del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*



Narica.

1. *Cumingiana*. 2. *Orbignyana*, Récluz.

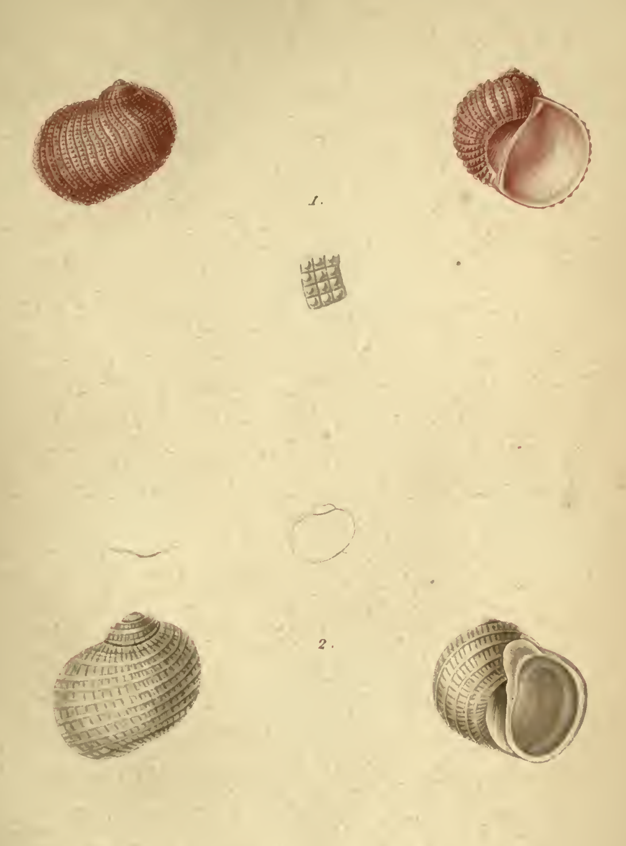
Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica.

1. Granulosa. 2. Tuberosissima. ~~Récluz~~ Mont.

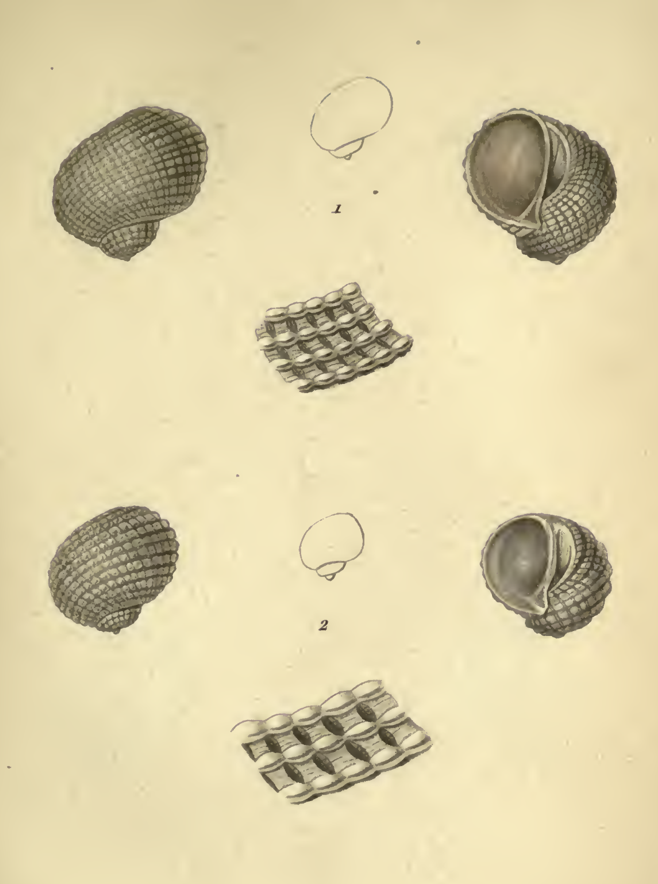
Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica.

1. Rosea. 2. Sulcata, ~~Rectax~~. D'orb

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica *Chlatrata*, Réclux.

Prêtre, pinx. N. Rémond, imp. Annedouche sc.



1.



2.





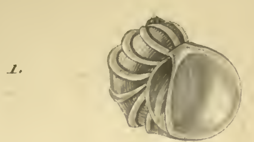
Narica.

1. *Plicata.* 2. *Gueriniana*, Récluz.

...tre pinx. Rémond imp. Annedouche sc.



1.





2.



Narica.

1. *Distans*, Récluz 2. *Lamellosa*, D'Orbigny.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica *Deshayesiana*, Récluz.

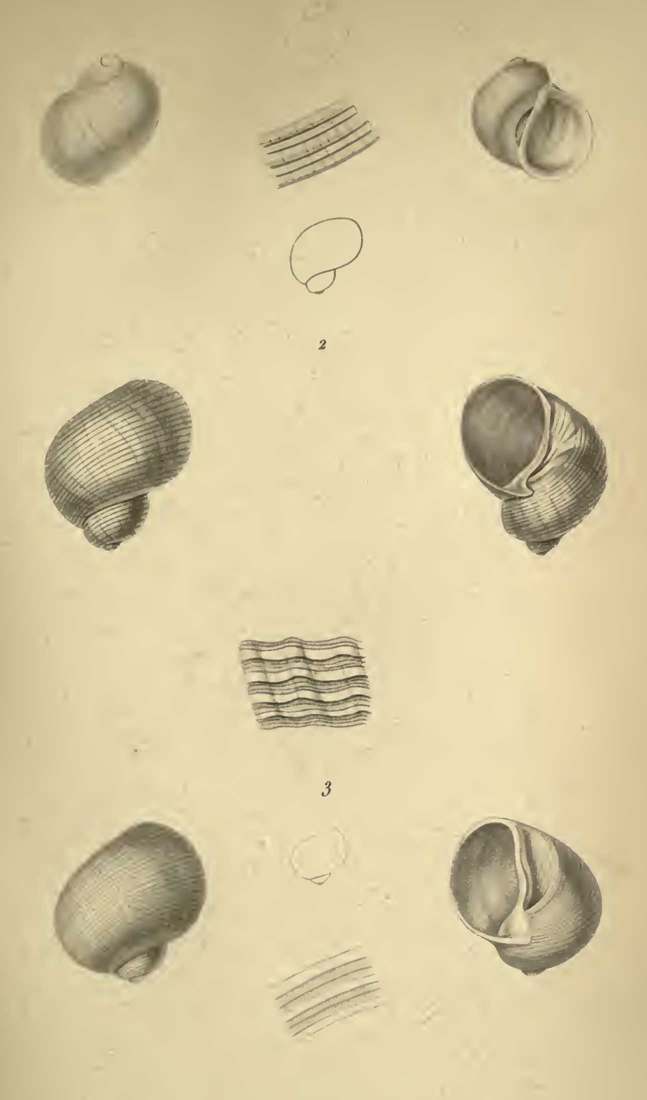
Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica.

1. Helicoidea. 2. Blainvilleana, Récluz

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc



Narica.

1. *Striata*, D'orb. 3. *Sigaretifarmis*. Réclux et Var.

Pretre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



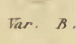
1.



2.



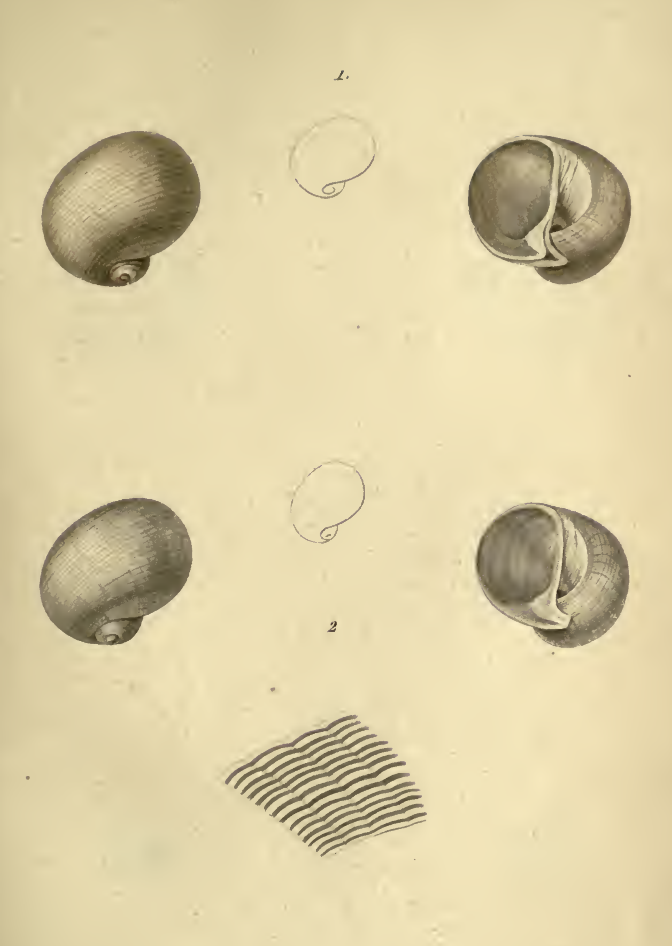
Var. B.





Narica, Aculeata, Récluz et Var. p. 60

Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica, *Cuvieriana*, Récluz.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Narica.

1. *Souleyetana*. 2. *Glaberrima*. Réclux.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. JANUS. VÉRANY (1).

Corps limaciforme, gastéropode ; tête distincte, pourvue en avant et de chaque côté d'un prolongement tentaculiforme; deux tentacules dorsaux, non rétractiles, coniques, implantés sur un gros pédicule leur servant de base commune; yeux sessiles, peu apparents, situés en arrière de ce pédicule; branchies formées, comme dans les Éolides, par un grand nombre de cirrhes cylindroïdes, disposés par rangées longitudinales sur les côtés du dos, mais s'étendant jusqu'à la partie supérieure de la tête et se réunissant également en arrière de manière à former autour de la face dorsale de l'animal une série non interrompue; anus dorsal, postérieur et médian : terminaison des organes de la génération dans un tubercule commun situé en avant et du côté droit.

J. SPINOLÆ. *Vérany*.

Corps ovale allongé, convexe, terminé en pointe conique et garni de six rangées de papilles branchiales dont les inférieures et les postérieures plus petites; tête couverte et dépassée en avant par ces papilles branchiales ; tentacules assez gros, un peu courbés en arrière à leur partie supérieure, et légèrement plissés en spirale; pied assez large, débordant le corps de l'animal et muni d'un sillon marginal à sa partie antérieure.

Le corps de ce mollusque est d'un rose clair passant au jaunâtre; on voit par transparence les organes intérieurs et surtout les canaux gastro-biliaires qui sont d'une couleur brune foncée; la face dorsale offre, sur la ligne médiane, une ligne d'un blanc opaque, simple de l'extrémité de la queue à l'anus, et double de ce point à la base des tentacules; les papilles branchiales très-caduques sont d'un beau

(1) Voir la *Revue zoologique* du mois d'août 1844, p. 302.

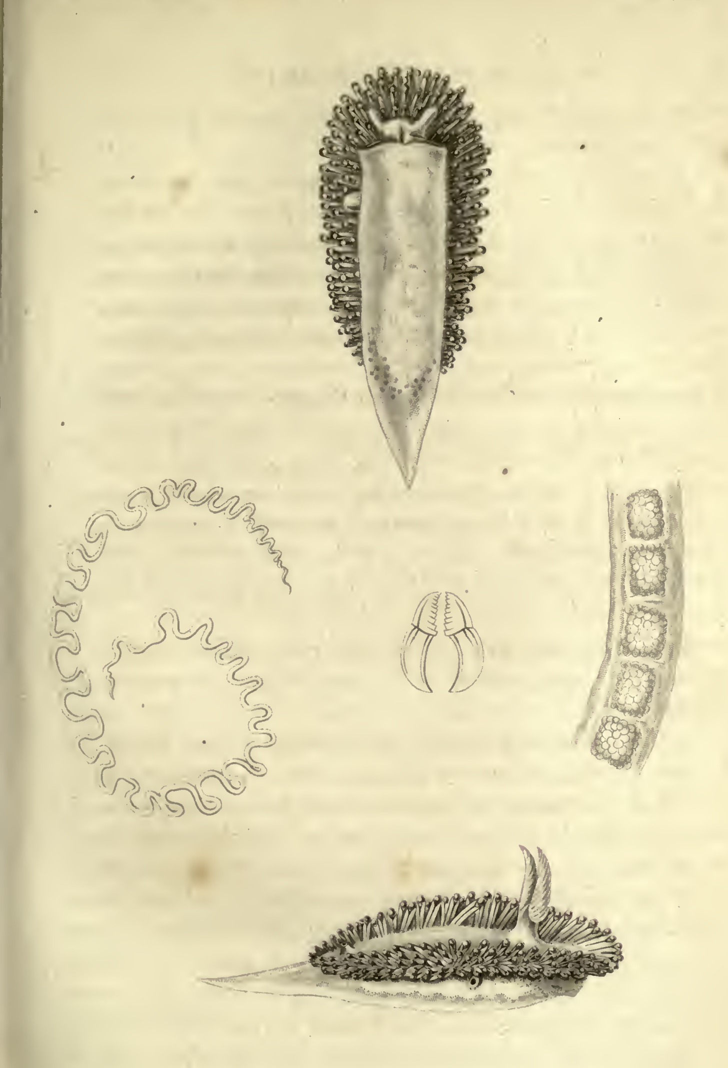
jaune clair qui est remplacé par du bleu cendré très-brillant à l'extrémité de ces appendices.

Ce mollusque est très-commun dans le port de Gênes dans le mois de mars, d'avril et de mai ; il nage habituellement à la surface de l'eau, dans une position renversée, à la manière des autres mollusques de la même famille, ainsi que les Aplysies, les Calliopées, les Elysies, etc. C'est dans cette position qu'il pond ses œufs, lesquels forment un cordon blanc, gélatineux, de 15 à 20 centimètres de longueur, d'un peu moins d'un millimètre de diamètre et qui est plié d'une manière assez régulière, comme l'indique notre figure; chacun de ces œufs renferme de 45 à 75 vitellus; le cordon tout entier est déposé en moins de deux heures.

Des œufs pondus le 28 mars m'ont donné des signes de vitalité que le 6 avril; j'ai vu, dans un cordon d'œufs pondus le 26 mai par un individu pêché le 20, s'exécuter les mouvements de rotation le même soir, le cordon se décomposer le 30, et le même jour plusieurs coquilles flotter à la surface de l'eau; celles-ci sont nautiliformes, évasées et operculées.

Je donne à ce nudibranche, qui vit dans le port de Gênes, le nom du dieu qui orne plusieurs de ses monuments; je prie M. le marquis Maximilien de Spinola d'en accepter la dédicace comme une marque de ma reconnaissance pour les puissants secours qu'il me prête dans mes études par ses vastes connaissances en histoire naturelle et par sa riche bibliothèque qu'il veut bien mettre à ma disposition.

VÉRANY.



Janus *spinolæ*, Vérany.

Vérany del. Annedouche sc.

N. Rémond imp.

G. NEÆRA. GRAY.

N. CUSPIDATA.

Testa inæquivalvis tenui, hyalina, transversim regulariter striata (striis postice sinuatis), postice in rostrum lineare elongatum, striatum producta; dente laterali lamelloso postico in valvula sinistra, in dextra nulla.

Tellina cuspidata, Olivi, *Zool. adriatica.* — Brocchi, *Conch. subappen.*, p. 515.
Mya rostrata, Splenger. — Chemnitz, *Conch.* XI, p. 189, *Vignette Litt.*, C. D., fig. *aucta.*
Anatina longirostris, Lamk. anim. s. vert., vol. 5, p. 463, n°4, Deshayes, *in Lamk*, éd. 2, vol. 6, p. 78, note 2.
Corbula cuspidata, Brown, *Reise*, vol. 2, p. 599.—Philippi, Énum. moll. Siciliæ, vol. 1, p. 17, n° 2, pl. 1, fig. 19, et vol. 2, p. 12, n° 3.
Erycina cuspidata, Risso, Hist. nat. Europ. mérid., vol. 4, p. 365.

Coquille ovale, convexe, inéquivalve terminée postérieurement en un prolongement en forme de bec linéaire, obtus et presque aussi long que le reste de la coquille. Elle est mince, fragile, transparente, couverte de stries régulières, transversales, obliquement concentriques, très-rapprochées et devenant sinueuses au côté postérieur. Rostre droit sculpté de stries arquées, fines, régulières et disposées transversalement à sa longueur. Sommets petits, peu saillants, courbes et presque aigus. Charnière formée sur la *valve droite*, qui est la plus grande, d'une fossette trigone, creusée sous le crochet pour loger le ligament cartilagineux, et portant, sous le bord dorsal postérieur, une dent latérale lamelleuse qui s'étend jusqu'à la naissance du bec; et sur la *valve gauche*, qui est profondément excavée sous le crochet, une fossette semblable à celle de la valve droite et nullement accompagnée de la dent lamelleuse qu'on voit sur celle-ci. Impressions musculaires dissimilaires : celle de droite lacrymiforme, verticale; celle de gauche elliptique

et obliquement transverse. Impression palléale arquée, peu profonde avec le *sinus palléal* presque nul ou très-grand et arrondi. Dimensions : hauteur, 7 millimètres ; longueur, 11 millimètres ; épaisseur, 4 à 5 millimètres.

Elle vit dans la Méditerranée sur les côtes de Nice, de Sicile et de l'Algérie, rare partout et surtout entière. Fossile en Italie et en Sicile.

Le classement de cette coquille a beaucoup varié : Olivi en fit une *Telline ;* Spengler, une *Mye ;* Lamarck, un *Anatine*, et Risso une *Erycine*. Depuis, de savants conchiliologues cherchant à lui assurer une place plus convenable, la mirent dans le genre Corbule avec lequel elle ne manquait pas d'avoir de l'affinité ; mais l'absence de la dent cardinale qui accompagne toujours la fossette ligamentaire porta M. Gray, directeur du Musée britannique, à en faire le type de son genre *Neæra*, qui, en raison de ses caractères bien circonscrits, constitue maintenant un groupe naturel formé de plusieurs espèces, intermédiaire entre les *Rupicoles* et les *Corbules*.

Les *Neæra* n'ont aucuns rapports avec les *Sphènes* de Turton, qui, si nous devons nous en rapporter aux deux espèces décrites par Turton lui-même, ne sont que des Saxicaves. Nous ajouterons ici que la *Corbule australe* Blainville (Manuel de malacologie, p. 561, pl. 78, f. 3) est une belle espèce de Rupicole exotique. Ce genre en compte maintenant trois : celle-ci, une de la Manche (type du genre), et une troisième de la Méditerranée (Sète, îles Baléares, etc.). Toutes sont perforantes et ovales cunéiformes.

RÉCLUZ.







Neœra *cuspidata*, Olivi.

Prêtre del. Annedouche sc.

N. Rémond imp.

G. CONOVULUS. LAMARCK.

C. ELONGATUS. *Petit.*

C. Testa oblongo-acuta, lævigata, nitida, castanea; anfractibus 10-12, *planis, angustis, ultimo supra medium obtusissime carinato, carina zona lutescente cincta; spira conico-acuta; apertura angustata; columella obliqua, triplica, plica superiori parvula, secunda majori, ab inferiori porreta sulco profundo disjuncta; labro acuto, fulvo intus albo, subcalloso et sulcato, umbilico nullo.* — Long., 16 mill.; largeur, 7 mill.

Habite l'île Negros (Philippines) in a rivulet.

Nous avons décrit cette espèce sur un individu unique qui nous a été communiqué par M. Cuming, en sorte que nous ne pouvons garantir que les caractères présentés par nous comme caractères spécifiques se trouveraient tous réunis sur d'autres exemplaires : toutefois cette coquille nous a paru différer trop de ses congénères pour que nous ayons balancé à en faire une espèce.

Elle est allongée, pointue à ses deux extrémités : elle nous a paru luisante et lisse, mais nous n'oserions assurer qu'il en fût ainsi dans des exemplaires plus frais. L'ouverture de la bouche est allongée, étroite : la columelle oblique est garnie de trois plis dont les deux supérieurs, inégaux et rapprochés, sont séparés du pli inférieur plus saillant par un sillon profond. Le bord droit est tranchant, blanc intérieurement et assez fortement sillonné.

(S. PETIT.)

FIN DE LA DEUXIÈME SECTION.

AVIS TRÈS-ESSENTIEL.

La deuxième section, 1839 à 1845, composée de 150 planches (ou six abonnements de 25 pl.), contient les pl. 1 à 138 des Mollusques, et 1 à 12 des Zoophytes.

A partir de 1849, et après une interruption de trois ans, ce Magasin est réuni à la *Revue zoologique*, sous le titre de *Revue et Magasin de zoologie.*





Conovulus *elongatus*, Petit.

Prêtre del. Annedouche sc.

N. Rémond imp.

G. ARGAS, Latreille.

A. Talaje, *Guérin-Méneville.*

Corps de forme sub-carrée un peu allongée, aplati, jaunâtre, avec la partie antérieure avancée en une espèce de triangle, avec les bords relevés en une espèce de bourrelet granuleux et une sculpture régulière d'élévation sur le dos formée aussi des mêmes tubercules. Pattes simples, de la couleur du corps. — L. de 5 à 7 mill.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'Argas de Perse (*A. Persicus*, Fischer, *Mém. de l'Acad. des Sc. de Moscou,* 1823), mais elle s'en distingue par sa forme et par la sculpture du dessus de son corps. On ne peut la confondre avec l'*A. Savignyi,* d'Egypte, ni avec notre *A. mauritianus* (*Iconogr. du Règn. anim.* de Cuvier, Arach., pl. 6, f. 3), surtout si on consulte les figures dont nous devons les dessins à M Nicolet. Nous passerons donc de suite aux notes que M. Sallé a consignées dans son Journal sur cette Arachnide.

« Etant à Casa Vieja de Gastoya, route de Guatemala à Zacapa (Amér. centr.), à 15 lieues de Guatemala, le 6 mai 1847, j'ai été éveillé plusieurs fois, au milieu du plus profond sommeil, par des démangeaisons atroces aux mains et à la figure, et mon compagnon, M. Jules, se plaignait encore plus que moi. A trois heures, irrité par ces douloureuses piqûres, j'allumai une bougie, et je reconnus que j'avais les mains couvertes de sang et de taches semblables à de larges morsures de puces, que je pensai appartenir à une espèce particulière et monstrueuse. Mon compagnon me disait que nous avions été piqués par des guêpes logées dans les murs de la case. Ayant été réveiller l'*arriero* (muletier) qui nous conduisait, et lui ayant dit ce que nous éprouvions, il nous apprit que nous étions victimes d'un animal nommé *Talaje*, que l'on regarde comme une grosse punaise. Je revins alors allumer de nouveau ma bougie pour chercher cet insecte, et bientôt je trouvai cet Argas, qui me parut dégoûtant. Quelques-uns étaient remplis de sang, et d'autres avaient la peau rugueuse. Je me rappelai alors en avoir pris sur ma figure pendant la nuit et les avoir

roulés entre mes doigts, les prenant pour quelques-unes des Tiques dont ma mule était couverte, au point que plusieurs personnes m'avaient dit qu'elle en mourrait.

« Je pris un certain nombre de ces Argas, que je mis dans un tube pour les faire étudier à Paris.

« Ces *Talajes* se tiennent dans les crevasses des murs des vieilles cases. Ces murs sont faits en bambous crépis en bauge. Ils piquent à la manière des punaises, et retournent dans leurs trous avant le jour, car ils sont nocturnes.

« J'ai eu les mains et les oreilles enflées; ces morsures m'ont fait horriblement souffrir. Ayant percé quelques-unes des pustules occasionnées par ces piqûres et remplies de sang, il en est sorti une goutte de sang. Je me suis lavé et j'ai mis dans l'eau quelques gouttes d'alkali volatil; mais, au lieu de calmer la douleur, cela y produit une enflure plus grande et une plus forte inflammation.

« M. Jules ne fit rien, et souffrit autant que moi; seulement l'enflure dura moins et fut moins forte. Quant aux cicatrices, elles se guérirent en même temps.

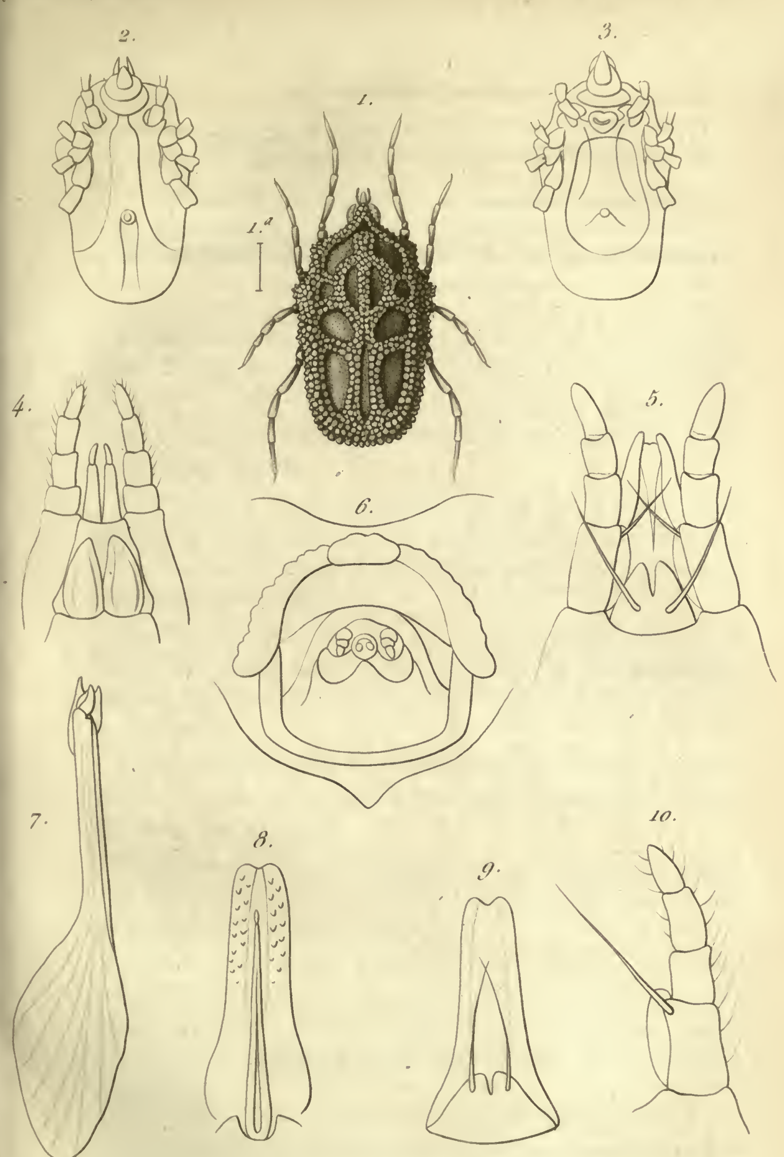
« Dans la nuit du 6 au 7, j'ai fort mal dormi, éveillé souvent par les vives douleurs que me causaient les morsures des Talajes, malgré la précaution que j'avais eue de tremper mes mains dans l'eau fraîche. J'ai eu la fièvre; mes mains étaient brûlantes, et j'y ressentais une démangeaison insupportable.

« Le 8, mes mains allaient mieux; j'ai pris des bains d'au froide toutes les fois que je l'ai pu, et ce n'est que quinze jours après que j'ai été entièrement guéri. »

S'il faut en croire les récits des voyageurs cités par M. Fischer de Waldheim, dans les *Mémoires de l'Académie de Moscou*, les accidents causés par la piqûre de l'Argas de Perse seraient beaucoup plus graves, puisque la mort s'ensuit souvent. Cependant ces récits pourraient bien être un peu exagérés.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

FIGURE 1. Argas Talaje grossi cinq fois. — 1 *a*. Sa grandeur naturelle. — 2. Argas Talaje mâle vu en dessous. — 3. Argas Talaje femelle vue en dessous. — 4. La tête vue en dessus. — 5. La même en dessous, montrant la lèvre bifide. — 6. La tête vue de face. — 7. Une mandibule ou pince. — 8. Le suçoir en dessous. — 9. Le même en dessus. — 10. Un palpe.



Argas *Talaje*. Guer.

Nicolet pinx. N. Rémond imp.

GENERA ITALICA CONOPINARUM.

Distincta et descripta. a Camillo RONDANI.

Fragmentum decimum tertium ad inserviendum Dipterologiæ italicæ.

Proboscis omnium fere Conopinarum (in insectis Dipteris), exilis est et producta manifeste ultra apicem frontis, sed in aliquibus brevior productione frontali vel brevissima abservatur, ita est marginem extremum epistomatis vix superet.

Antennæ in eadem familia clavam vel brevem subapicalem, vel elongatam, vel subfusiformem constituunt, et appendicula subterminante sæpissime instructæ sunt, quæ deest in nonnullis.

Femora specierum plurium modo irregulari prope basim tantum crassiora sunt, et in aliis regulariter inflata, scilicet basi et apice attenuata, vel non distincte incrassata videntur.

Abdomen sæpe prope basim valde coarctatum est, præsertim in maribus, sed non raro subcylindricum et non distincte angustatum.

Segmentum quintum abdominale, in fæminis (1) pluribus valde angustior est præcedente et subsequente, sed in aliquibus latitudine subæquali.

Capsula valviformis ventri fæminarum sæpe adest producta distincte et manifesta, sed aliquando parum et fere nihil perspicua : quando vero valida et manifesta, plerique inferna sub-acuminata est, et raro subrotundato-compressa.

(1) Pro differentis sexualibus hujus familiæ V memoriam meam undecimam in diaris inserta *Nuovi annali delle scienze naturali di Bologna, anno* 1844.

Oviductum fere in omnibus, modice pruductum apice attenuatum, et sub ventre flexum; in aliqua specie brevissimum est, sub-hemisphæricum, tuberculiforme.

Pulvilli et uncini tarsorum sæpe in introque sexu pari modo circiter elongati, in maribus nonnullis distincte longiores sunt, etc.

Quæ differentiæ, aliis minoris prætii neglectis, organa præcipua moderantes plurium specierum hujus familiæ, in unico genere eas conjungere nunc certe vetunt; qua ratione species nova a me jam descripta Conopibus antiquis non conjuxi, et typum esse posse generis novi eam credidi : quod genus, a me apellatum Leopoldius, charactere tantum proboscidis brevissimæ crassinsculæ et labiatæ distinctum fuit, quia differentia hæc, qua ab omnibus aliis Conopinis species nova distincta erat, sufficiens mihi videbatur ad genus alterum condendum, et aliæ distinctionis causæ inutiles credebam dum alibi, quamvis sejunctim, illas extare cognoscebam.

Nunc vero altera specie Leopoldii detecta, iterum generis hujus nec non familiæ cui pertinet characteribus studere necesse fuit, ex quo confirmatam esse opinor genericæ hujus divisionis validitatem, non solum, sed aliarum quoque specierum a Conopibus auctorum separationem necessariam esse, ne pariter differentiæ nimiæ in uno genere congestæ sint : et revera nimias esse videbit quisquis eas comparabit cum differentiis specierum in aliis generibus congregatarum, ab auctoribus quoque, quibus divisiones divisionum invisæ sunt valde.

In hac sententia, quando differentias præcipuas nonnullas in una specie vel in pluribus conjunctas esse videbam, tunc pro illa vel illis genus distinctum condebam, et sic, ni fallor, recte et valide definita fuerunt genera quinque, quibus nunc Conopinarum familia constabit.

Aliqua generum istorum jam instituta fuisse cogito, si

species aliquas a me nuper captas et observatas Dipterologia recentiores cognovissent, inter quas pone Leopoldios meos et Conopem ceriæformem Megerlei. Sed aliæ quoque species ab antiquo genere forsitan non sejuncta fuerunt quia validos ipsarum characteres Dipterologi vel neglexerunt vel spreverunt, sed non recte, nam oblivionis dignæ non sunt certe differentiæ organicæ a me nuper observatæ, imo capsulæ ventralis presentia valde manifesta vel parum ejusdem forma et amplitudo diversa, latitudo et angustia quinti segmenti abdominalis, forma et productio differentes oviducti, femorum crassitias vel regularis, vel nulla, presentia vel absentia appendiculæ subterminantis antennarum, longitudo distincte major unguiculorum et pulvillorum in uno sexu, vel subæqualis in utroque ; characteres generum existimo et in eorum descriptionibus a me admissi et distributi erunt.

Detectione specierum ab aliis notis diverse formatarum, et usu characterum nondum in distinctionibus adhibitorum, restauratio diagnosis Conòpinarum necessaria videtur, ideo sic a me refectam genericis descriptionibus eam antepono.

Fam. III. CONOPINÆ, Rond. V. Mém. 3.)

Conopsariæ, Latr. Meig. Macq. ; *Conopidæ*, Westw.

Antennæ capite satis longiores clavatæ vel subfusiformes, stilo brevissimo terminante et sæpe appendicula sub-apicali instructæ sunt.

Proboscis sæpe exilis et elongata ultra productionem frontis, raro minus elongata, vel brevis et crassiuscula modo ordinario muscinarum; numquam bicubitata.

Caput magis vel minus buccatum, thorace paulo latius, setis denudatum.

Oculi nudi et distantes in utroque sexu.

Abdomen jubundum; in fæmina oviducto brevi corneo

terminante sub ventre flexo, et sæpe segmento quinto inferne in thecam valviformem dilatato, et superius transversim sublineare vel angustissimo, que in maribus et in aliquibus fæminis non distincta sunt : organa copulatoria maris nec compluscula nec distincte dilatata.

Alæ in utroque sexu pariter venosæ, venis longitudinalibus octo, quarta et quinta apice conjunctæ satis longe a costali.

Pedes subnudi.

GENERUM CONOPINORUM.

Distinctionis causæ præcipuæ.

a. Proboscis crassiuscula et brevis epistomatem vix superans.

Gen. I. LEOPOLDIUS, Mihi. (Pl. 153, f. 1)

aa. Proboscis magis vel minus exilis et ultra epistomatem satis aut valde producta.

b. Capsula valviformis ventralis, in fæmina, ampla et manifesta, oviductum apice sub-acuminatum.

c. Abdominis segmentum quintum, in fæmina, sexto subæquale. Capsula ventralis inferne subrotundata lateribus impresso-compressa.

Gen. II. CONOPÆJUS, Mihi. (Pl. 153, f. 2.

cc. Abdominis segmentum quintum, in fæmina, valde angustius præcedente et subsequente.
Capsula ventralis inferne acuminata subdentiformis.

d. Abdomen prope basim distincte aut valde coarctatum. Proboscis ultra productionem frontis elongata, apice non distincte dilatata; femora prope basim tantum modo irregulari incrassata.

Gen. III, CONOPS, Lin. (Pl. 153, f. 3-4.)

dd. Abdomen subcylindricum, seu prope basim non distincte angustatum.

Proboscis non producta ultra apicem frontis, dilatatione apicali distinctissima; femora regulariter incrassata.

Gen. IV. CONOPOIDEUS, Mihi.

bb. Capsula ventralis, in fæmina, indistincta.

Oviductum tuberculiforme, subhemisphæricum.

Gen. V. CONOPILLA, Mihi. (Pl. 153, f. 5.)

Generum characteres et specierum distinctiones.

G. I. LEOPOLDIUS, Rond. Mem. 6.

Proboscis crassisucula, labiata et ultra epistomatem non distincte producta.

Antennæ subfusiformes; stilo terminante distincte biarticulato; appendicula sub-apicali haud perspicua.

Abdomen prope basim non valde coarctatum.

Femora non distincte nec irregulariter incrassata.

Capsula ventralis, in fæmina, vel parum producta vel non manifesta.

Oviductum sub-acuminatum, paulo productum.

Segmentum quintum abdominale sexto latitudine subæquali aut vix latior, pariter in fæmina.

Pulvilli et uncini tarsorum in mare manifeste longiores.

a. *Femora* omnia aut saltem postica vitta vel macula nigra supera signata.—*Frons* nigra vertice tantum flavo.
Sp. 1. *Leop. erostratus*, Rond.

aa. *Femora* omnia immaculata. —*Frons* antice et postice flava. Sp. 2. *Leop. diadematus*, Rond.

Species prima jam descripta est in Diario Bononiensi : Nuovi annali delle scienze naturali, anno 1844; secundæ vero nondum editæ : marem et fæminam collegi post evulgationem alterius, et ideo sic eam nunc describo.

Leop. diadematus, mihi. (Pl. 153, f. 1.) — Statura et habitus Leop. Erostrati; antennæ ut in eadem specie. Frons flavo-fulvescens summo apice et fascia intermedia transversaria nigris; fascia ad oculos antice et postice dilatata, in medio anticé tantum. — Facies flavo-fulvescente-fericea. — Thorax niger, callis humeralibus et scutello flavis; metathoracis lateribus subflavescente-sericeis. — Abdomen flavum segmentis quinque basi magis vel minus late nigro-fasciatis vel maculatis : segmentum primum nigrum postice flavo-marginatum, sequentes basi, in fæmina, nigro fasciati, fasciis gradatim decrescentibus latitudine, omnibus postice undulato excavatis, denticulo intermedio magis perspicuo. In mare segmentis tertio quarto et quinto fasciæ bis interruptæ ita ut in medio vitta libera observetur. — Capsula ventralis fæminæ perspicua sed non distinctè producta. — Alæ leviter brunescentes margine antico paulo obscuriore, basi vix sublutescente. — Halteres flavi basi nigricante. — Pedes omnino flavescentes tarsis tantum apice nigricantibus.

Dubitandum est in varietatibus aliquibus maris maculas nigras abdominales conjunctas esse et sic fascias transversarias efformare ut in fæminis ipsius et in utroque sexu Erostrati, tamen exemplar unicum a me observatum uti captum describere debebam. In fæmina hujus speciei capsula ventralis manifesta est, tamen non producta distinctè ut in aliis Conopinis observatur, et nunc dubito eam pariter exstare in fæminis Erostrati, et non manifestam esse quia ventralis excavatio quæ est amplissima eam tegit.

Individua duo Leopoldii diademati et nonnulla Erostrati non longe a nidis Vesparum valgarium capta fuerunt, et hoc fortuito forsitan accidit, sed tamen in suspicionem veni eos hic mansisse vel convenisse quia in nidis iisdem

prima vitæ stadia viverunt, vel ut ibi tempore opportuno emitterent ova, nam Conopinarum larva quarum mores noti sunt, in corpore Himenopterorum vitam agunt.

G. II. CONOPÆJUS, Rond.

Conops, Lin., Lat., Fab., Fall., Meig., Macq.

Proboscis exilis et manifeste elongata ultra apicem frontis, antennæ subfusiformes, appendicula subterminante paulo perspicua. — Abdomen prope basim non valde coarctatum (Pl. 153, f. 3). — Femora non distincte nec irregulariter incrassata. — Capsula ventralis, in fæmina, ampla, inferne subrotundata, lateribus impresso-compressis. — Oviductum parum elongatum, sub-acuminatum. — Segmentum quintum abdominale sexto latitudine subæquali, pariter in fæminis. — Pulvilli et uncini tarsorum in mare manifeste longiores.

a *Frons* nigra vertice tantum flavo.
Sp. 1. *Con. quadrifasciatus*. De Geer.
aa. *Frons* vel omnino flava vel tantum nigro-vittata.
b. *Frons* flava nigro-vittata. Sp. 2. *Con. flavipes*, Lin.
bb. *Frons* omnino flava. Sp. 3. *Con. flavifrons*, Mgn.

Species typica generis hujus *Conops quadrifasciatus*, est; species vero flavipedem at flavifrontem Conopæjis et non Conopibus adscripsi, quamvis earum fæminæ ignotæ sint mihi, quia femora in istis nec distincta nec irregulariter incrassata sunt, et abdomen prope basim non valde est coarctatum. Pariter *Conops terminata* Carceli, quæ nondum in Italia capta fuit, dubitanter huic generi adscribendam esse puto, nam ejus fæmina mihi ignota. Forte ex fœminarum studio character aliquis genericus infirmus eveniet, sed quis hoc cognoscebit corrigat.

Entomologi quibus colorum differentiæ et similitudines magni prætii sunt, et qui generum distinctioni eas convenire credunt, diagnosibus *Leopoldii* et *Conopæji* addent;

— Alæ margine antico vix paulo fuscescente, et descriptionibus *Conopis* et *Conopoidei*. Alæ margine antico late et determinate nigricante.

G. III. CONOPS, Lin., Fab., Meig. Mac., etc.

Proboscis exilis et elongata distincte ultra apicem frontis. Antennæ clavatæ, clava magis vel minus elongata, appendicula sub-apicali distincta. —Abdomen prope basim valde coarctatum præsertim in maribus capsula valviformis ventralis, in fæmina, valde producta et acuminata. — Oviductum porrectum sub-acuminatum. — Segmentum quintum abdominale, in fæminis, valde exilior præcedente et subsequente, seu transversaliter sublineare Femora modo irregulari prope basim tantum distincte incrassata. — Pulvilli et uncini tarsorum in utroque sexu longitudine subæquali.

a. *Facies* et frons omnino flavescentes.

b. *Femora* extrinsecus late nigricantia.

Sp. 1. *Con. pusilla*, Mgn.

bb. *Femora* omnino rufescentia.

c. *Alarum* fascia nigricans marginalis non distincte producta ultra medium areolæ quintæ exterioris. — *Areola* prima nigricans vel obscura fere ut fascia marginalis. — Ad petiolum apicale areolæ quintæ macula nulla.

Sp. 2. *Con. Lacerus*, Megrl.

cc. *Alarum* fascia nigricans marginalis producta distincte, superne, ultra mediatatem areolæ quintæ exterioris. *Areola* prima fere decolor. — *Petiolo* apicali areolæ quinte exterioris macula obscura magis vel minus distincta. Sp. 3. *Con. vittata*, Fab.

aa. *Facies* et *Frons* flavescentes, nigro-vittatæ.

Sp. 4. *Con. macrocephala*, Lin.

Hinc generi pertinent species Europeæ *maculata* et *rufipes*. Quæ in collectione mea extant dono clarissimi Mac-

quartii, sed in Italia, saltem centrali, nondum collectæ fuerunt. Maculata primæ sectioni fronte omnino flava distinctæ adscribenda, rufipes sectioni frontis nigro-vittatæ. Maculæ duæ nigræ in segmento sexto abdominali rufo primam, pubescentia sub-aurea abdominis secundam speciem præcipue a congeneribus earum sectionum illas distinguunt.

G. IV. CONOPOIDEUS, Mihi. — *Conops*, Macq.

Proboscis breviuscula ultra apicem frontis non producta, et dilatatione distinctissima terminante. — Antennæ clavatæ clava elongata. — Abdomen subcylindricum, seu prope basim non distincte coarctatum. — Capsula valviformis ventralis, in fæmina valde producta et acuminata. — Oviductum breve et non distincte acuminatum. — Segmentum quintum abdominale, pariter in fæmina, latitudine valde minori præcedente et sæquente. — Femora regulariter et distincte incrassata.

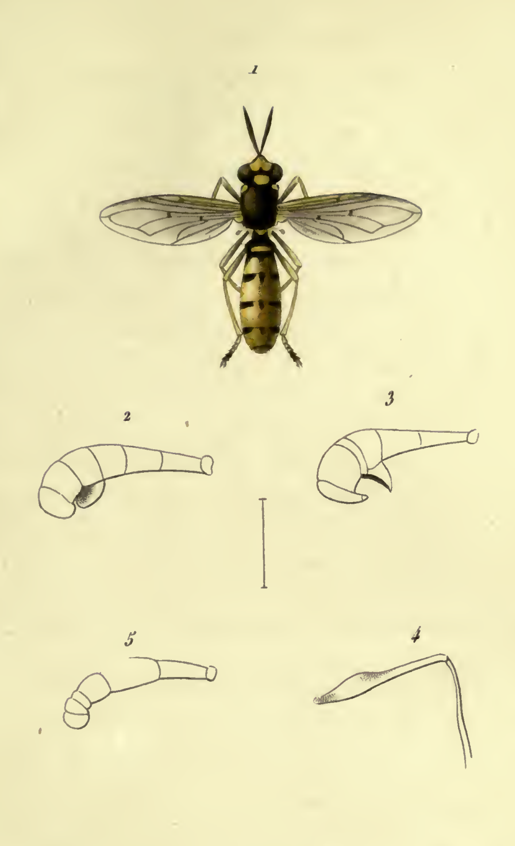
Sp. 1. *Con. ferruginea*, Macq. — Exemplaria pauca hujus speciei possideo, quorum unum gallicum a D° Macquartio acceptum, sed nullum ipsorum masculum est : characteribus tamen fæmineis tantum genus hoc satis confirmatum esse puto, nam in hoc sexu præcipuæ distinctionis causæ inveniuntur.

Gen. V. CONOPILLA, Mihi. — *Conops*, Mgrl. Mgn.

Proboscis elongata ultra apicem frontis. — Antennæ clavatæ clava subfusiforme. — Abdomen subcylindricum seu prope basim non distincte coarctatum. — Capsula ventralis, in fæmina, indistincta. — Oviductum brevissimum subhemisphæricum tuberculiforme segmentum quintum abdominale, pariter in fæmina, propinquis distincte angustior. — Femora manifeste et regulariter incrassata.

Sp. 1. *Con Ceriæformis*, Megrl. — Inter genericos charac-

teres Conopillœ, marginem anticum alarum nec determinate nec distincte nigricantem collocabunt nonnulli, sed colorum differentiæ, ubicumque sint, specificæ tantum mihi videntur; nihilominus aliquando ad faciliorem distinctionem obtinendam, characteribus validis generum specificos nonnullos, quando stabiles cognoscuntur, adjicere possumus, ab illis tamen sejunctos, est intelligatur genus pariter firmum esse, notis colorum constantibus vel non. Species omnes hujus familiæ a me observatæ, in genera varia distributæ fuerunt, coloribus nullo modo consideratis, et sponte earum alarum tinctura juxta genera diversa æque ditributa et stabilis apparuit; tamen a generibus diagnosibus characteres istos eliminavi; quia inutiles mihi videbantur non solum confirmationi generum, sed etiam facilitati distinctionem, et semper eliminandi sunt quando non prosunt, et parce cum juvant iisdem uti debemus, nam eorum usum immodicum, experientia docet, ad absurdas conjunctiones et separationes ducere.



Leopoldius *diadematus*, Rondani.

Rondani, del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. MERODON, FABRICIUS.

M. ARMIPES *Rondani*.

M. Æneo-nigricans : luteo-fulvescente-pilosus : — Facies et frons pilis pallidioribus : vertex antice pilis nigris, postice rufo-pallidis. — Antennæ et arista omnino nigræ. — Squamæ albicantes, margine et ciliis luteo-fulvis. — Abdominis segmenta omnia postice pilis pallide luteis marginata : secundum lateribus macula obscure rufa, subtrigona. — Alæ paulo fuscescentes. — Pedes nigri, tibiarum omnium basi, et tarsorum posticorum articulis primis tribus rufescentibus. Coxæ postice apophisi retro satis producta, et tuberculo interiori sub intermedio instructæ : tibiæ posticæ intus valde longitudinaliter canaliculatæ, et apice bimucronatæ; mucro externus latus compressus fere unguiformis, internus aculeatus. — Long. mar. 12 mill.

Hujus speciei mucronibus et appendicibus pedum posticorum distinctissimæ a congeneribus, semel tantum marem legi in colle ditionis parmensis prope torrentem terminam, mense junii, in floribus cujusdam Euphorbiæ.

RONDANI.





Merodon armipes, Rondani.

Rondani. del. N. Rémond. imp. Annedouche sc.

NOUVEAU GENRE DE DIPTÈRES D'ITALIE,

PAR M. RONDANI, DE PARME.

G. SPAZIGASTER, Rond. (abdomen spathulatum), fam. *Syrphici*, meig.; *Syrphinæ*, Rondani.

Antennarum articuli primi breves; tertius subrotundatus, præcedentibus conjunctim longior. — Arista pilosa, pilis breviusculis. — Facies paulo excavata, gibbosa : Epistoma non distincte porrectum. — Oculi nudi. — Alarum vena prima costalem attingens antequam perveniat contra transversam exteriorem : quarta non valde excavata, sed recta. — Abdomen compressum, basi satis coarctatum sed non lineare: segmentis secundo tertio et quarto longitudine subæquali. — Pedes postici non incrassati, femoribus non spinulosis nec denticulatis.

S. *Apennini*, Rondani. — Antennæ, arrista, frons, facies nigræ. — Thorax scutellum et abdominis segmentum primum nigris, vix subvirescentibus. — Abdominis segmentum secundum rubeum basi tantum anguste nigrum: tertium omnino rubeum; quartum basi late rubeofasciatum, postice nigrum, fascia rubea lateribus latiore : Quintum nigrum. — Venter ut pars superior abdominis, tamen fascia rubea quarti segmenti lateribus non latiore. — Squamæ albidæ. — Halteres capitulo lutescente. Pedes nigri, geniculis et tibiarum basi rufescentibus. — Alæ paulo fuliginosæ præsertim in medio : Areola secunda apice nigricante. — Long. fœm. 9 mill.

Hujus speciei duo tantum fæminæ inventæ fuerunt in Apennino altiore ditionis Parmensis a conterraneo entomologo doctore Bertè, quæ ipsius dono in collectione mea asservantur.







Spazigaster *apennini*, *Rondani*

J. G. Prêtre. del. *N. Rémond. imp.* *Annedouche sc.*

G. OMOCERA, CHEVROLAT.

M. Chevrolat, dans son ovvrage intitulé : *Coléoptères du Mexique*, 5e fascicule, n° 119, Strasbourg, 1835, a proposé ce genre sous le nom d'*Amocerus*. Depuis, dans le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, t. 9, p. 101, il a mentionné ce nom en l'écrivant *Omocera*, mais toujours sans assigner de caractères à ce groupe. M. Boheman, qui travaille à une Monographie des Cassides, donnera probablement les caractères de ce genre, qu'il semble adopter, puisqu'il a rangé sous ce nom d'*Omocera*, dans sa collection, et après s'en être servi pour son ouvrage, six espèces distinctes appartenant toutes au nouveau continent. En voici une septième, que M. Chevrolat a décrite dans l'ouvrage cité plus haut :

O. AZUREICORNIS, Chevr. — *Smaragdina, undique suprà punctis profundis impressa. Quinque ultimis articulis antennarum oculisque atris. Thorace semi-circulari, in capite emarginato. Elytris apice rotundatis cum cornu inutante ex humero. Marginibus tarsorum tibiisque apice flavo-aureis.*—L. 12 l.; 8 mill.—H. Toultepec, au Mexique.

D'un vert émeraude en dessus, bleuâtre en dessous; points gros et enfoncés sur le corselet et les élytres. Tête découverte, rugueusement ponctuée; ligne longitudinale profonde, saillie cintrée en avant des antennes. Antennes atteignant le milieu du corps, vertes; les cinq derniers articles d'un noir verdâtre, plus gros, cylindriques, presque égaux, le dernier seulement un peu plus long. Corselet large à sa base, arrondi et avancé sur l'écusson, semi-cintré sur le devant; les bords sont plats et s'avancent un peu au-delà du milieu; ligne longitudinale assez profonde, n'allant pas jusqu'aux extrémités. Ecusson petit, triangulaire, d'un bleu azuré. Elytres un peu moins larges au sommet, arrondies carrément sur l'extérieur de la marge,

transversalement gibbeuses au-dessus de la base, abaissées sur le devant et en arrière; corne large, d'un bleu azuré, avancée, tronquée, partant de l'épaule; côte ou carène en dessus, avec un large sillon de chaque côté, creusée en gouttière en dessous. Epipleurs bleuâtres, très-larges. Pattes unies et ponctuées. Le sommet des jambes et bords des tarses d'un jaune doré.

A. CHEVROLAT.





Omocera *azureipennis*, Chevrolat.

Lebrun sc. N. Rémond imp.

G. MEGACEPHALA, LATR.

M. BOCANDEI, *Guérin-Méneville.* — D'un vert un peu obscur, avec le dessus des élytres d'un vert noirâtre, ornées d'une courte bordure d'un jaune fauve à leur extrémité. Palpes, labre, antennes, pattes et extrémité de l'abdomen d'un jaune orangé ou fauve.

Cette magnifique espèce est assez voisine de la *M. Senegalensis* pour l'aspect général, mais elle en diffère par sa forme plus allongée et par ses élytres lisses et peu luisantes, sur lesquelles on ne voit que quelques très-petits points enfoncés vers la base seulement. Son corselet est plus allongé et plus rétréci en arrière. Le labre offre en avant quatre faibles saillies ou lobes, ce qui produit une petite échancrure au milieu, tandis que dans l'ancienne espèce on peut dire qu'il n'y a que trois lobes, ce qui produit une avance au milieu. Dans le mâle, l'abdomen présente sept segments apparents, et le sixième est fortement échancré au milieu. — Mâle : L. 25 ; l. 8 mill. — Femelle : L. 23 1|2 ; l. 9 mill.

M. Bocandé a trouvé cette nouvelle espèce dans la Guinée portugaise, mais principalement chez les Cassangues, qui habitent entre le Rio-Casamance et le Rio-San-Domingo, vers le 18e degré 20 minutes de longitude ouest, et le 12e degré 25 minutes de latitude nord du méridien de Paris. Les peuples qui forment la confédération des Cassangues, ou Cassas, dit M. Bocandé, avaient autrefois l'empire de la Casamance. Ils ont donné leur nom à cette rivière (Cassa, nom du peuple ; Mansa (roi), rivière du roi des Cassangues). Les Balantes de la rive droite du San-Domingo se sont emparés de leurs terres, situées entre le Casamance et San-Domingo. Ils ne leur ont laissé que quelques villages, d'où ils cherchent à les chasser. Ils finiront par faire disparaître cette peuplade.

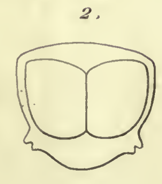
Nota. Nous avons donné, pl. 157, des figures comparatives des corselets des *M. L. signata* (f. 2), et de la variété ou nouvelle espèce que nous avons nommée provisoirement *M. cabounca.* On verra, dans la *Revue zoologique,* 1848, p. 345, la description de cette espèce.

Nous avons décrit, dans la *Revue zoologique*, 1848, p. 348, une belle Mégacephale très-voisine, si ce n'est une variété de la *M. quadrisignata.* Dej. Cette espèce ou variété en diffère surtout par la forme de son corselet. En effet, chez notre *M. cabounça,* qui est un mâle, le corselet (pl. 157, f. 2) est réellement bien plus large que dans l'autre espèce (pl. 157, f. 3). Il est surtout plus large relativement à la largeur des élytres, ce qui donne à la *M. cabounca* une forme générale plus parallèle, un aspect plus ramassé, plus trapu. Malheureusement nous n'avons vu qu'un seul mâle de cette espèce ou variété ; il a été trouvé à la source du Rio-San-Domingo. — Long. ouest du méridien de Paris, 17° 3 minutes ; lat. nord, 12° 36 minutes.

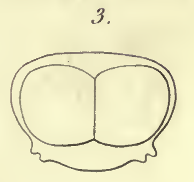
1.



2.



3.



Megacephala *Bocandei. Guer.*

1849.

Nicolet del. N. Rémond imp. Lebrun sc.

G. CICINDELA, Linné (1).

C. Concinna, *Dejean*, Spec. 5, 218 (pl. 158, fig. 1).

Variété ayant le dessus des élytres obscur, arrivant même au noir, avec les cuisses fauves dans quelques individus, et les taches blanches des élytres beaucoup plus petites que chez ceux qui viennent du Sénégal.

Cette espèce varie pour la couleur générale; les individus que l'on peut regarder comme les types, ceux qui viennent du Sénégal, sont d'un beau bleu, avec un reflet verdâtre à la base des élytres, se prolongeant, sur les côtés, mais en se fondant avec le bleu, jusque vers l'extrémité. Ils ont en général les pattes vertes avec les cuisses bleues; mais il y a des variétés à cuisses fauves, comme l'a signalé Dejean, et comme j'en vois une dans la collection de M. Buquet.

Les individus qui proviennent de la Guinée portugaise ont les élytres d'une couleur plus obscure, arrivant généralement au noirâtre en dessus, avec les côtés verts en avant, passant au bleu en arrière. Ils ont en général les cuisses fauves, mais on remarque le passage de cette couleur au bleu vert, chez des individus à cuisses rougeâtres à reflets métalliques et plus ou moins colorés de bleuâtre. Chez ces individus la ponctuation des élytres semble un peu moins serrée, et ces élytres semblent être un peu moins élargies en arrière; mais ces différences ne sont que des nuances légères des caractères de simples variétés, avec lesquels des entomologistes, ambitieux de fonder une espèce, pourront peut-être faire la *C. Cursor*, que nous leur proposons d'adopter.

Il y a chez M. Buquet une variété à cuisses fauves, chez laquelle il y a deux petites taches blanches au milieu des

(1) Nous avons donné le catalogue raisonné des espèces de Cicindèles découvertes dans la Guinée portugaise par M. Bocandé, dans la *Revue et Magasin de zoologie*, 1849, p, 76 et 138.

élytres, dont l'une est placée au-dessous de la tache normale et contre le bord externe. Chez deux individus de la variété de Guinée, il n'y a plus de tache blanche au milieu de l'élytre, et celle de l'extrémité est considérablement diminuée.

M. Bocandé a trouvé abondamment cette espèce entre le cap Roxo et Diembering. (Iemberin des habitants); il les rencontrait sur les bords d'un petit chemin qui conduit du village de Iemberin à Bouiou. Ce chemin, entretenu par les habitants, a, de chaque côté, un petit talus de terre sur lequel elles couraient sortant des bois traversés par la route. Cette Cicindèle ne vole pas.

C. VERSICOLOR, *Dejean*, Spec. 1, 37 (pl. 158, fig. 2, 3).
Syn. C. LEPRIEURII, *Dej.*, 5, 219 (1).

Un examen attentif d'un grand nombre d'individus de diverses variétés de la Cicindèle connue dans les collections sous le nom de *C. Leprieurii*, et surtout la comparaison du texte des deux descriptions de Dejean, nous ont prouvé que ces descriptions ne se rapportent qu'à une seule et même espèce, dont deux espèces de sexes différents ont été décrites, à six ans de distance, sous deux noms.

La description donnée par Dejean de sa *C. Leprieurii* ne diffère de celle de sa *C. versicolor* qu'en un point, provenant, ou d'une omission ou de ce que l'individu décrit formait une variété. En effet, ces deux espèces, d'après leurs descriptions, ne différeraient que parce que la *C. Leprieurii* n'aurait pas au milieu des élytres le petit point blanc signalé à cet endroit dans la *C. versicolor*.

Dejean a décrit sa *C. Leprieurii* sur un individu mâle que lui a remis M. Buquet, qui n'en avait que deux exem-

(1) Au moment de mettre sous presse, M. de Laferté, possesseur de la Collection de Carabiques de M. Dejean, nous assure que la *C. versicolor* diffère réellement de la *C. Leprieurii*. S'il en est ainsi, les descriptions de ces deux espèces devront être refaites, car elles conduiront tout lecteur qui n'aura pas les types sous les yeux aux conclusions que nous avons adoptées.

plaires. Nous avons vu le second dans la collection de M. Buquet, et nous lui avons trouvé le petit point blanc au milieu des élytres, dont Dejean ne parle pas; aurait-il reçu de M. Buquet une variété dépourvue de ce point blanc?

Quant à la description de la *C. versicolor*, elle a été faite sur une femelle, et va parfaitement à des individus du même sexe de la *C. Leprieurii*, qui forment une variété à cuisses presque fauves.

Ainsi la *C. versicolor* de la collection Dejean est un individu femelle, à labre entièrement noir, comme cela a lieu dans toutes les femelles de ce petit groupe.

Sa *C. Leprieurii* est une *C. versicolor* mâle, à labre marqué au milieu d'une tache longitudinale blanche, formant une variété chez laquelle la petite tache blanche du milieu des élytres a disparu, et dont les cuisses tirent un peu sur le fauve.

Du reste, tous les autres caractères assignés à ces deux espèces sont identiques.

Nous avons vu, dans la collection de M. Deyrolle, un individu étiqueté *C. Leprieurii*, chez lequel nous avons trouvé deux petites taches blanches au milieu des élytres : une au milieu, et l'autre au bord externe de l'élytre, sur la même ligne (pl. 158, f. 3).

M. Bocandé a trouvé ces insectes au commencement de la saison des pluies. Ces Cicindèles, qui ne volent pas, courent entre les herbes et cherchent à se cacher sous les touffes quand on les poursuit. Quand les herbes sont hautes, vers septembre et octobre, on les aperçoit le matin, lorsque le soleil n'a pas encore évaporé la rosée, suspendues au haut des graminées, où elles sont engourdies; alors on les prend facilement, on les cueille, pour ainsi dire.

C. BRUNET, *Gory*, Ann. Soc. ent., t. 2, p. 137, 1833 (pl. 158, f. 4, 5, f. 6, tarse antér. du mâle).

Cette jolie espèce a été vaguement décrite par M. Gory,

qui ne parle ni de ses affinités parmi les autres espèces, ni de la forme de son labre, ni de la couleur de ses palpes, ni d'aucun de ses caractères réels.

Selon nous, elle ne doit pas être eloignée de la *C. chalybea* (Dej., Spec. 1, 38), qui forme seule la 4e division, quoique M. Dejean l'ait placée, dans son dernier Catalogue, à la fin de sa 3e division (sous le nom inédit de *C. janthina*, en mettant en synonymie le nom publié par M. Gory). Du reste, cette 4e division nous paraît mal établie, car la seule espèce avec laquelle Dejean l'a fondée ne peut être considérée comme ayant le corps même faiblement déprimé. Nous possédons quatre individus de cette *C. chalybea* : nous avons des mâles et des femelles, et tous ont le corps et les élytres aussi et plus cylindriques que les espèces de la troisième division, avec le labre fort avancé, bleu et armé de sept dents (pl. 158, f. 7, 8, f. 9 tarse antér. du mâle), comme dans les *C. concinna* et *Leprieurii*, les vrais types de la troisième division.

La *C. Brunet* ressemble entièrement à la *C. chalybea* pour l'aspect général et la coloration uniforme d'un beau bleu foncé après sa mort. M. Bocandé nous a appris que pendant la vie elle est d'un beau vert métallique très-brillant. Elle se distingue de la *C. chalybea* par une forme un peu plus svelte et allongée, par la ponctuation des élytres bien plus forte, par ses mandibules, ayant plus de jaune à leur base, par ses palpes jaunes avec le dernier article seulement noir, et par ses trochanters plus ou moins fauves ou brunâtres, tandis que les pattes sont plus vertes que bleues.

Chez les mâles, les mandibules sont deux fois au moins plus longues que celles des femelles, avec trois rudiments de dents au côté interne, et l'extrémité arquée et comme tronquée (pl 158, f. 4).

Cette espèce se voit rarement à terre entre les herbes; elle a été toujours trouvée par M. Bocandé sur les nids de Termites, et courant sur les monticules qu'ils forment. Serait-elle spécialement destinée à se nourrir de Termi-

tes, à concourir à la limitation du nombre de ces insectes?

C. BOCANDEI (pl. 159).

Entièrement d'un noir à reflets faiblement bronzés en dessus. Labre jaune bordé de noir, avec cinq dents en avant. Base externe des mandibules et palpes jaunes, ceux-ci ayant le dernier article noir. Antennes grandes, noires, avec les articles du milieu faiblement dilatés et aplatis, et offrant quelques reflets bleus sur les quatre premiers articles. Tête et corselet assez fortement chagrinés. Elytres couvertes de gros points enfoncés contigus, ronds, qui leur donnent, vues à la loupe, l'aspect d'un dé à coudre, avec une ligne de petites taches d'un vert métallique placée entre la suture et le milieu de la largeur des élytres, ces taches étant plus bronzées et presque effacées en arrière chez la femelle; le bord réfléchi des élytres, en dessous, est d'un brun rougeâtre. Dessous et cuisses d'un beau bleu à reflets verts, avec les pattes noires; pas de poils blancs sous le corps. — Longueur 14 à 16 millim. 1/2; largeur 5 à 6 millim. 1/2.

Elle est très-voisine de la *C. anthracina* pour l'aspect général. M. Bocandé l'a trouvée seulement au village de Farim vers la fin de juin. Elle marche parmi les herbes nouvellement poussées, dans les champs où l'on cultive le riz.

Cette espèce, la suivante et les *C. lugubris*, *Deyrolei* et *flavosignata*, qui ont aussi les antennes légèrement dilatées au milieu, pourraient former un groupe naturel, dont on fera plus tard un genre sous le nom de *Euryarthron* (*Eurus*, latus; *artron*, articulus).

C. VITTATA, *Fab.*, *Dej.*, Sp. 1, 41 (pl. 160, f. 1, 2, 3, 4).

Les individus que nous avons sous les yeux diffèrent un peu du seul mâle qui a servi à Dejean pour sa description, ce qui nous engage à en parler ici. Nous sommes d'autant plus portés à revenir sur cette espèce, pour montrer que Dejean n'a connu qu'une variété, que nos individus ont été considérés comme formant une espèce nouvelle adressée par M. Buquet à ses correspondants sous le nom, inédit, il est vrai, de *C. pellonia*.

Suivant Fabricius (*Syst. El.*, 1, 240) sa *Cic. vittata* a sur les élytres une large bande blanchâtre avant la marge, émettant trois denticules en dedans, plus quelques points blancs sur le disque et trois vers la suture. Il parle d'un caractère que Dejean n'a pas signalé, et que nous trouvons chez nos individus ; c'est la couleur roussâtre du milieu des antennes.

Dans la description de Dejean, nous trouvons que les élytres de sa *C. vittata* ont chacune une ligne longitudinale blanche, qui part de l'angle de la base et suit le bord extérieur *jusqu'à l'angle postérieur, où elle se termine en point arrondi.* Il ajoute que cette ligne a intérieurement deux petits crochets, le premier au tiers, et le second, plus grand, un peu au-delà du milieu des élytres. On voit en outre, poursuit-il, *cinq* points blancs : le premier, très-petit, à la base ; le second, allongé, près de la suture, au-dessous de l'écusson ; le troisième *près du premier crochet, avec lequel il paraît se réunir ;* le quatrième, allongé, plus bas, près de la suture et sur la ligne du second ; le cinquième un peu plus grand, allongé, plus bas, aussi près de la suture et se réunissant par une ligne très-mince au second crochet de la ligne latérale. Les élytres sont terminées, dit-il enfin, par une tache blanche presque en forme de V, *qui paraît former la continuation de la ligne latérale.*

Comme on le voit, cette description paraît différer assez de celle de Fabricius, qui va mieux à nos exemplaires ; mais, en analysant leurs taches et bandes, on voit que la variété vue par Dejean peut être ramenée au type de Fabricius, et que nos exemplaires se rapportent mieux à ce type. En effet, ils présentent manifestement la bande latérale des élytres décrite par Fabricius, et émettant trois denticules ; car la troisième denticule est formée par l'extrémité de la bande latérale, qui, dans la variété vue par Dejean, se termine en point arrondi à l'angle postérieur de l'élytre, tandis que dans les nôtres, et dans celui de Fabricius, cette extrémité,

quoique dilatée en dedans, se réunit avec ce que Dejean appelle *une tache presque en forme de V qui paraît former la continuation de la ligne latérale.* Quant aux *cinq* points blancs dont parle Dejean, on les retrouve dans nos exemplaires, à l'exception du *troisième*, qui est complètement réuni à la première denticule de la bande latérale. Quant à cette partie de la description de Fabricius, elle se rapporte à nos exemplaires autant que le vague et l'à-peu-près admis à cette époque le permettaient. Ainsi les quelques points du disque sont le petit point de la base et celui que Dejean appelle le troisième, lequel est réuni à la première denticule; quant aux trois points vers la suture, ils sont bien manifestes.

En définitive, il résulte de cet examen que la *C. vittata* de Fabricius a été décrite par Dejean d'après une variété; que le vrai type fabricien est composé d'individus avec lesquels M. Buquet a fait sa *C. pellonia*, heureusement non décrite, ce qui ne chargera pas la synonymie. On voit combien il est fâcheux que les auteurs décrivent des insectes d'après un seul individu, qui peut être une exception dans l'espèce, une variété ou une monstruosité. C'est pour éviter autant que possible cet inconvénient, que nous cherchons toujours à nous procurer un certain nombre d'individus des insectes que nous voulons étudier, afin de connaître leurs tendances à varier et de discerner ceux qu'on doit considérer comme les types de l'espèce.

L'organisation des antennes de cette espèce l'éloigne des autres Cicindèles, et présente un fait curieux. Ces antennes sont courtes (f. 2), et, chez les mâles seulement, leurs 9e, 10e et 11e articles sont plus courts que les précédents, épais, un peu dilatés en dedans, ce qui forme une petite massue presque dentée (f. 2 *a*) et donne à cette antenne de la ressemblance avec celle de la *Laphyra* d'Algérie. La forme allongée et à côtés parallèles de cette espèce remarquable la distingue aussi des autres, et il est certain qu'on

en fera le type d'un genre que nous proposerons d'appeler *Ropaloteres* (terminé en massue).

Cette belle Cicindèle a été trouvée par M. Bocandé dans les chemins, aussitôt les premières pluies, et dans les plaines quand les herbes n'étaient pas encore grandes, parmi des graminées dont les nègres se servent pour couvrir leurs maisons. — Long. 14 à 17 millim.; larg. 4 1/2 à 6. millim.

C. FEISTHAMELII (pl. 160, f. 5).

Elle est très-voisine de la *C. interstincta* (*Sch, syn.* ins 1, p. 241 — *interrupta* Oliv.); mais sa couleur, en dessus, est plus noirâtre. Sa lèvre supérieure est grande et avancée, avec cinq dents en avant; elle est noire, et porte au milieu une large bande transversale jaune dans les femelles et les mâles. Les élytres sont lisses, à peine faiblement ponctuées vers leur base; elles ont chacune trois bandes jaunes obliques et sinueuses, et trois points de la même couleur vers la base. La première bande oblique part de l'angle huméral, descend en arrière en se courbant en arc en dedans, et va se terminer au milieu de la largeur de l'élytre et à son tiers antérieur. La seconde commence près du milieu du bord externe, se dirige d'abord obliquement vers l'intérieur, puis descend, en se courbant plus bas, vers la suture près de laquelle elle se termine, plus bas que le tiers postérieur, en un point assez fort qui peut être isolé dans quelques variétés que l'on découvrira peut-être. La troisième bande forme la lunule terminale, qui commence au bord externe, à la hauteur où se termine la précédente à la suture, et qui va presque toucher l'angle sutural en formant presque un quart de cercle. Les trois points de la base des élytres sont de forme et de grandeur inégales : le premier, situé au milieu de la base, est le plus petit et de forme allongée; le second, plus rond et plus gros, est placé près de la suture, entre le troisième et la base; enfin le troisième, le plus grand de tous, est également placé près de la suture, au tiers antérieur, vis-à-vis l'extrémité de la première bande oblique, avec laquelle il pourrait se réunir dans quelques variétés encore à découvrir. Ce point est allongé, en forme de coin, aigu en arrière. Le dessous est bleu, à reflets verts et cuivreux, avec quelques poils blancs sur les côtés du thorax et de l'abdomen. Les pattes sont de la même couleur. — Long. 13 mill.; larg. 3 millim.

Nous avons sous les yeux une variété très-remarquable en ce que la deuxième bande oblique, au lieu d'être sinueuse comme dans l'individu que nous regardons comme le type, est entièrement droite et de même épaisseur dans toute sa longueur. La troisième, ou lunule postérieuse, tend à se diviser en deux taches, ce qui constitue une variété.

Nous avons conservé à cette curieuse espèce le nom inédit que lui a imposé M. Buquet dans sa belle collection. M. Bocandé l'a trouvée au bord des marécages, dans de petits espaces garnis d'herbes qui se trouvent auprès des terrains boueux des marigots. Ces Cicindèles vivent en familles nombreuses.

C. INTERSTINCTA, *Sch.*, *Dej.*, Sp. 1, 42 (pl. 160, f. 6).

Elle vit dans les bois, dans les parties éclaircies où le soleil peut passer à travers les feuilles et donner sur quelque place sabloneuse. Elles se trouvent là en familles nombreuses. Dès qu'elles sont troublées, elles s'envolent avec une grande facilité et vont se placer sur les feuilles des arbres voisins, où on les prend alors avec le filet ou avec la main comme des mouches.

C. ÇATERNAULTII (pl. 160, f. 7).

Très-voisine et entièrement de la même couleur générale que la *C. interstincta*, mais ayant les élytres un peu plus atténuées en arrière, paraissant un peu tronquées au bout, près de la suture, et n'offrant là ni les fines denticulations ni l'épine suturale qui caractérisent l'ancienne espèce. Labre jaune, avancé au milieu et terminé par trois dents, avec le bord noir. Elytres ayant chacune huit points jaunes ainsi disposés : un à l'angle huméral ; un second, plus petit, entre le premier et l'écusson, un peu en arrière ; deux autres au quart antérieur de l'élytre, l'un au bord externe, l'autre près de la suture ; deux autres plus gros, au milieu de la longueur, disposés de même, mais dont l'externe est plus gros ; un septième assez gros, au quart postérieur et au bord externe, à l'endroit où l'élytre commence à s'atténuer ; et le huitième, beaucoup plus petit, probablement effacé dans quelques

variétés, près de la suture et plus haut que celui dont il vient d'être question. — Longueur 0,017 ; largeur 0,005.

Le facies de cette espèce et sa grande analogie avec la *C. interstincta* nous portent à penser qu'elle a les mêmes mœurs. Nous lui avons conservé le nom que M. le général Feisthamel lui a imposé, comme un juste hommage de la reconnaissance des entomologistes pour M. Caternault, qui a enrichi la science d'un grand nombre d'insectes nouveaux recueillis par lui, avec le zèle le plus louable, pendant son séjour dans nos colonies.

Cette espèce a été trouvée dans notre comptoir du Grand-Bassam, (Côte-d'Or).

C. NYSA (pl. 160, f. 8).

D'un noir bronzé foncé, avec la tête et le corselet de couleur tirant sur le vert cuivré. Labre grand, avancé, terminé par cinq dents, noir avec une large bande jaune à sa base dans les deux sexes. Elytres lisses, très-finement ponctuées vers la base, et portant chacune six taches jaunes ainsi disposées : une petite ronde sur l'angle huméral; une autre petite et un peu allongée au milieu et près de la base; une autre plus grande, anguleuse et un peu transversale au tiers antérieur; une d'égale grandeur, triangulaire au milieu, une autre encore plus triangulaire, en forme de V renversé, au tiers postérieur, quelquefois réunie à la précédente, et la dernière ovalaire, un peu transversale pointue du côté externe, placée près de l'extrémité. Ces quatre grandes taches situées en ligne droite et sur le milieu de la largeur de chaque élytre. Dessous et pattes d'un beau bleu luisant à reflets verts. Dernier segment abdominal fauve dans les deux sexes. — Long. 13 millim.; larg. 5 millim.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que lui a imposé M. Buquet dans sa riche collection. On la trouve avec la *C. Feisthamelii* et confondue avec elle.

C. LUXERII, *Dej.*, Spec. 5, 221 (pl. 160, f. 10).

Cette jolie espèce varie un peu pour la taille et pour la grosseur des points jaunes de ses élytres. Dejean n'a connu

que la femelle. Chez les mâles, il n'y a aucune différence dans la lèvre supérieure, dont le bord antérieur est armé également de cinq dentelures; seulement la dent médiane n'est pas plus avancée que les autres, tandis que dans la femelle cette dent est un peu plus saillante. Dejean parle bien des petites crénelures de l'extrémité des élytres, mais il ne dit rien de la forte épine qui termine la suture dans les deux sexes.

M. Bocandé a trouvé cette Cicindèle dans les chemins et sur des terrains secs. Elle vit isolément çà et là, vole, et va se poser plus loin, comme nos espèces européennes.

C. POLYSITA (pl. 160, f. 9).

Elle ressemble, pour la forme et la taille, à la *C. aulica* (Dej., Sp. 5, 250); mais elle s'en distingue par sa couleur bronzée et par sa lèvre supérieure, qui est transversale, coupée droit en avant, sans dent au milieu chez le mâle, et n'en offrant qu'une faible trace chez la femelle. La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée verte à reflets plus verts, dorés et cuivrés. Les élytres sont d'un bronzé un peu plus foncé; elles ont chacune une large bordure jaune, partant de l'angle huméral et se terminant au tiers postérieur, offrant deux sortes de dents au côté interne, outre le petit crochet qu'elle forme à l'épaule : l'une de ces dents, très-obtuse et peu avancée, en avant, l'autre beaucoup plus saillante, se dirigeant vers la suture, un peu avant le milieu de la longueur de l'élytre, arrivant au-delà du milieu de sa largeur vers la suture. Il y a de plus un gros point de la même couleur au tiers postérieur, assez près de la suture et vis-à-vis la terminaison de la bande latérale, et une grande lunule postérieure fortement et anguleusement échancrée au milieu en dedans, ayant son extrémité supérieure nettement séparée du bout inférieur de la bordure latérale et coupée à angle aigu. Le dessous et les pattes sont d'un vert bronzé et doré à reflets cuivrés et garnis de longs poils blancs. — Long. 10 à 11 millim. 1/2; larg. 4 à 4 millim. 1/2.

Cette jolie espèce, à laquelle nous avons conservé le nom que lui a imposé M. Buquet dans sa collection, a été trouvée sur les sables desséchés au bord des marigots, assez

avant dans les terres, dans les endroits où l'eau ne monte jamais. Elle est commune, et vit en familles.

C. ÆGYPTIACA, *Klug*, Symb. phys. Dec. 3, Cic. 7, tab. 21, f. 7. — *Dej.*, Sp. 1, 96 (pl. 161, f. 1, f. 1 *a* labre de la femelle).

M. Bocandé a trouvé cette espèce dans les îles du Cap-Vert. Elle ne vit que dans les endroits boueux de l'intérieur des terres, et pas au bord de la mer.

Cette espèce, et les suivantes, ont un facies particulier qui les fait rapprocher en un petit groupe; mais, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que ce facies correspond, du moins pour les espèces dont on a observé les habitudes, à des mœurs analogues. En effet, M. Bocandé a remarqué que toutes les petites espèces qui ressemblent à celle-ci affectionnent les lieux humides et courent sur la boue, dans les endroits où la pluie a laissé de petites mares.

Parmi les espèces de ce groupe, qu'on pourrait appeler des *Cicindèles des boues* (*C. lutariæ*), il y en a un certain nombre qui offrent un caractère très-remarquable, et dont on ne manquera pas de faire un genre particulier, c'est que les femelles ont toujours sur le milieu des élytres, et un peu en avant, un petit espace lisse et luisant, comme poli au brunissoir, et qui se détache sur le fond mat de l'élytre comme un petit miroir. Nous avons observé ce caractère, qui n'a pas été vu par Dejean, chez les *C. Ægyptiaca, perplexa, trilunaris, speculifera*, Chev. (*Rev. zool.*, 1845, p. 96), et il est probable qu'on le trouvera chez d'autres espèces analogues (1).

Outre ce caractère, toutes ces espèces, et même celles de forme analogue et ayant les mêmes habitudes, ont les

(1) Si quelque savant désirait avoir la gloire de fonder, sans peine, un genre avec ce groupe, nous l'engageons à lui donner le nom de *Catoptria* (de katoptron, miroir). Il y aurait déjà quatre espèces dans ce genre, savoir : 1° *Catoptria Ægyptiaca, perplexa, speculifera* et *trilunaris*.

trochanters d'un rouge vif. Cependant, cette particularité ne leur est pas exclusivement propre, car nous l'avons trouvée chez d'autres espèces appartenant à des groupes très-différents, telles que les *C. fimbriata*, *interstincta, dorsalis, contorta,* etc. Dans tous les cas, cette coloration des trochanters peut servir à en appuyer d'autres caractères spécifiques, et doit être prise en considération dans la description des espèces.

La *Cicindela Ægyptiaca* paraît assez cosmopolite sur l'ancien continent, car nous avons des exemplaires d'Espagne, de Sicile, d'Algérie, d'Egypte, des îles du Cap-Vert et du Sénégal, ce qui rend son nom spécifique très-impropre.

C. BUQUETII (pl. 161, f. 2, et 2 *a* labre de la femelle).

D'un vert bronzé à reflets métalliques vers les bords. Corselet cylindrique, sans sillons apparents ni médial, ni transversaux. Les élytres très-étroites, très-cylindriques, ornées de taches délicates d'un blanc vif; la lunule humérale manque entièrement; il n'existe antérieurement que le point auquel aboutit ordinairement l'extrémité supérieure de cette lunule ; la bande médiale et les autres taches comme dans l'*Ægyptiaca.* Corselet cuivreux en dessous, abdomen bleuâtre, pattes verdâtres. Labre jaunâtre très-avancé, arrondi et légèrement denticulé antérieurement, conformé, à peu de chose près, comme celui du genre *Euryoda* Lacordaire.

Cette forme du labre, et la forme très-cylindrique des élytres, font de cet insecte une espèce tout-à-fait exceptionnelle et intermédiaire entre les Cicindèles et les Euryoda. Obligés néanmoins de lui donner une place parmi les Cicindèles, nous en faisons le type d'un groupe que nous plaçons immédiatement après celui des espèces étroites et parallèles dont l'*Ægyptiaca* est le type.

Elle a les mêmes habitudes que la *C. melancholica.*

C. OCTOGUTTATA, *Fab.*, *Dej.*, Spec. 1, 99 (pl. 161, f. 3, 4, f. 3 *a* labre de la femelle).

Trouvée avec la précédente.

Elle semble constituer une légère variété de coloration, car elle n'est pas, comme le dit Dejean, seulement d'un bronzé obscur, comme un individu mâle que je vois chez M. Buquet, mais sa couleur est plus noirâtre. Sa forme semble aussi différer un peu de celle de l'individu de la collection de M. Buquet, car elle paraît moins allongée, un peu plus large aux élytres. Du reste, il n'y a aucune différence dans les formes du labre, de la tête, du corselet, et dans les taches des élytres. Dans mes individus, le mâle a les trochanters d'un vert bronzé, comme dans le même sexe de l'individu de M. Buquet; la femelle a les trochanters fauves.

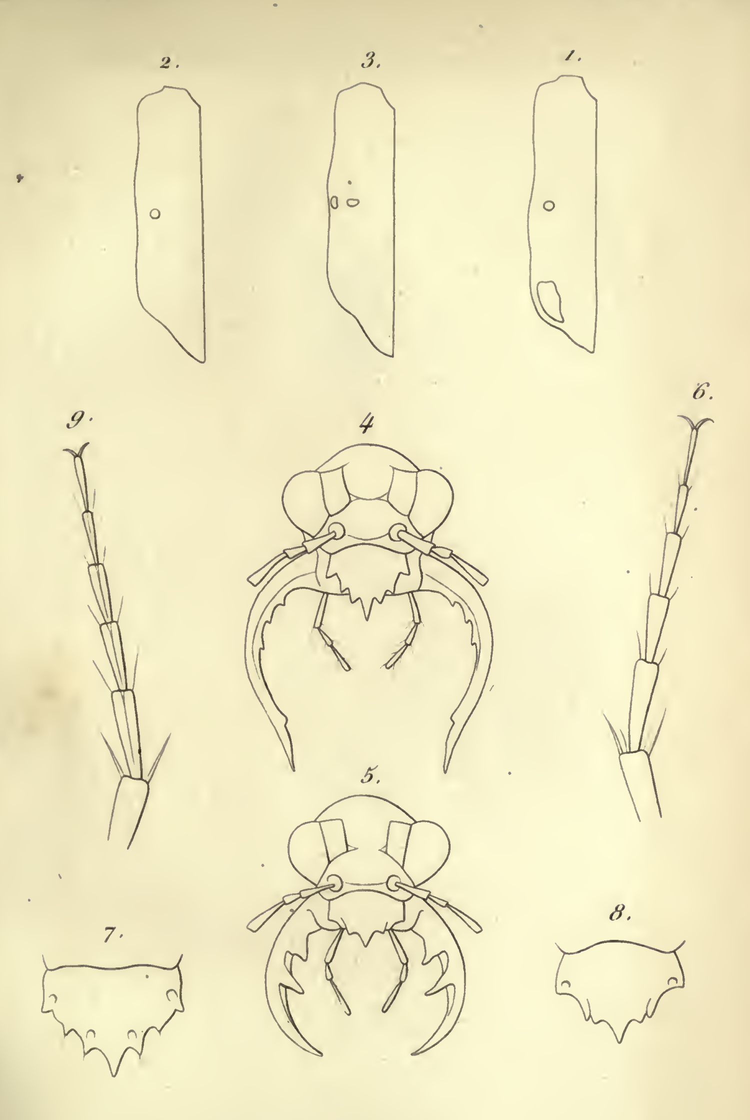
C. LUTARIA (pl. 161, f. 5, 6, f. 5 *a* labre de la femelle).

Cette nouvelle espèce est très-voisine de la *C. octoguttata,* mais elle s'en distingue par une taille plus petite, par son corselet plus étroit relativement aux élytres, parce que ce corselet est un peu rétréci en avant, tandis qu'il est un peu élargi dans cet endroit chez la *C. octoguttata,* parce que ce même corselet offre en arrière deux petites fossettes assez marquées, ce qui ne se voit pas dans l'autre espèce. Elle s'en distingue encore par son labre beaucoup moins avancé au milieu, chez la femelle, et par son abdomen, dont l'extrémité est fauve.

Cette espèce est longue de huit millim. et large aux épaules de deux millim. et demi, d'un bronzé obscur presque noir. Son labre est transversal, jaune, armé d'une petite dent saillante au milieu. Dans la femelle, la tête est ridée entre les yeux, rugueuse en arrière. Le corselet est plus long que large, un peu rétréci en avant, finement chagriné, avec deux petites fossettes postérieures assez marquées et

réunies par un faible enfoncement transversal. Les élytres sont ponctuées ; comme dans les espèces voisines, elles n'ont qu'une très-faible trace de tache à l'angle huméral, et elles offrent en dessus un très-petit point jaune au milieu et au tiers antérieur ; deux très-petits points transverses, au milieu de leur longueur, l'un au milieu, l'autre au bord externe de l'élytre, tous deux à la même hauteur et susceptibles de se réunir en une petite bande transversale formant un petit crochet dirigé en bas, et qui semble ébaucher une ligne longitudinale dont l'extrémité seule est marquée par une petite tache assez rapprochée de la suture, et un autre petit point au quart postérieur, plus près du bord que de la suture Il y a de plus une très-mince bordure blanche au bord postérieur, se terminant assez loin de la suture, qui porte une petite épine. Ce bord postérieur est très-finement denticulé. Les pattes sont d'un vert bronzé avec les trochanters d'un rouge vif. Le dessous est d'un beau bleu luisant, garni de quelques poils blancs sur les côtés. L'extrémité de l'avant-dernier et tout le dernier segment de l'abdomen sont fauves.

M. Bocandé a pris cette petite espèce dans les sentiers humides des bois, courant sur la vase, sur les boues des bords des fontaines, etc.



Cicindeles *de Guinée.*

1849.

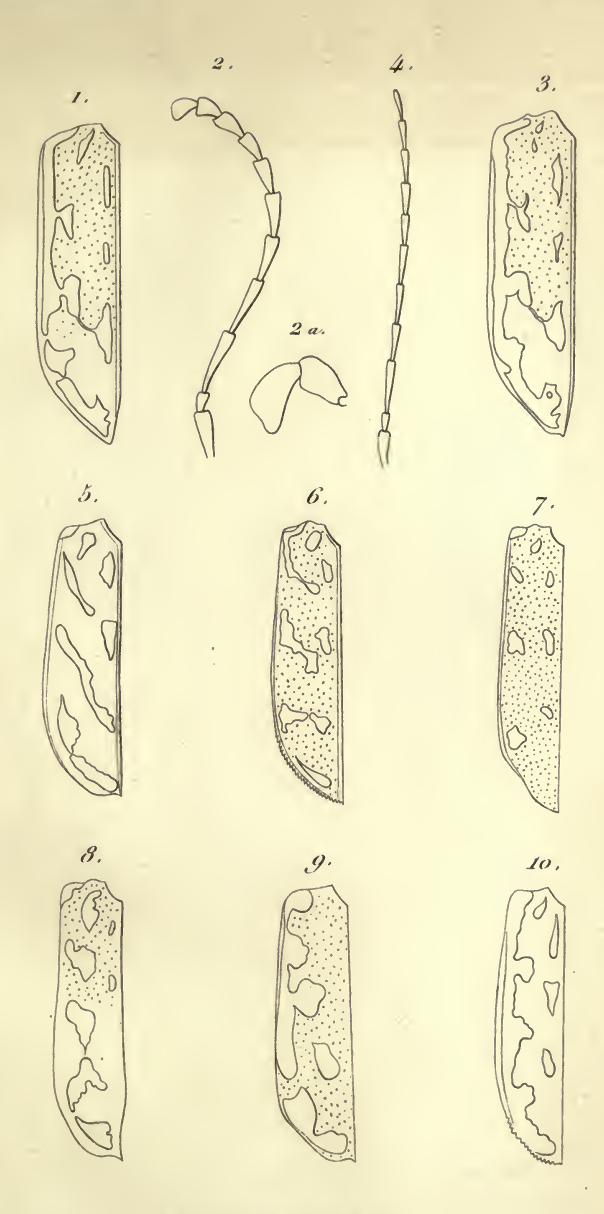
Nicolet del. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*



Cicindela *Bocandei. Guer.*

1849.

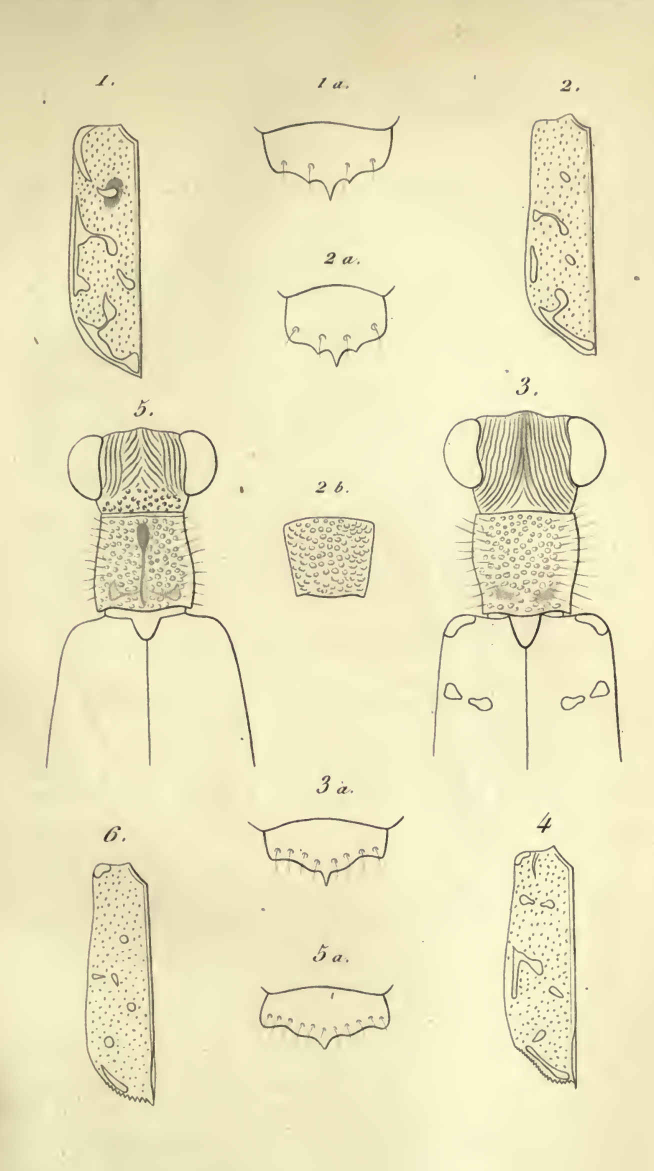
Nicolet del. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*



Cicindeles de Guinée.

1849.

Nicolet del. N. Rémond imp. Lebrun sc.



Cicindeles *de Guinée.*

1849.

Nicolet del. *N. Rémond imp.* *Lebrun sc.*

G. DROMOCHORUS (δρόμος, course; χῶρος, champs).

Labre (f. 3, 4, *a*) transversal, ne recouvrant que la base des mandibules; palpes pendants et non appliqués sur la bouche, égaux en longueur, terminés par un article un peu renflé et arrondi au bout (f. 6, 7) : les labiaux (f. 7) ayant leur troisième article plus grand et plus épais que les autres. Menton (f. 5, 6) profondément échancré, avec une forte dent conique au milieu de cette échancrure. Yeux très-grands, saillants. Les trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles (f. 8) légèrement dilatés, allongés, garnis en dessous de brosses de poils très-serrés et simples. Elytres en ovale très-allongé, ne recouvrant point d'ailes.

Nouveau genre voisin des *Apteroessa,* et surtout des *Dromica.*

Il diffère du premier genre par ses yeux, beaucoup plus grands et plus saillants ; par son corselet allongé, plus long que large, tandis qu'il est plus large que long dans les *Apteroessa* ; par sa lèvre supérieure tridentée au milieu seulement, tandis que la lèvre de l'autre genre a cinq dents autrement disposées.

Il diffère de la *Dromica coarctata,* surtout par son menton, qui a une forte dent au milieu de l'échancrure, tandis que dans cette espèce, type du genre, suivant Dejean, cette échancrure ne présente qu'une faible dent à peine visible. Nous avons vu la bouche de la *Dromica tuberculata,* chez laquelle la dent du milieu de l'échancrure du menton est plus forte et presque aussi saillante que celle de notre espèce, ce qui nous a démontré que ce caractère distinctif ne pouvait avoir une valeur réelle, puisqu'il n'est pas constant. Nous pensons que la forme et la position des palpes, la brièveté de la lèvre supérieure, sont les vrais caractères qui sépareront notre genre des *Dromica.* En effet, chez

celles-ci, les palpes labiaux sont plus courts que les maxillaires; ils ont leur troisième article démesurément élargi, appliqué contre la bouche, non pendants, comme chez beaucoup de Cicindèles, et concourant à clore cette bouche; tandis que chez notre insecte ces palpes sont au moins aussi longs que les maxillaires, pendants, à troisième article très-peu plus épais que les autres. Dans le genre *Dromica,* la lèvre supérieure dépasse et couvre les mandibules quand celles-ci sont croisées et que la bouche est fermée, tandis que chez notre genre la majeure partie de la bouche reste à découvert et visible en dessus, quand elle est fermée, et que les mandibules sont croisées.

Au reste, la forme de notre insecte, celle de sa bouche et surtout de son labre transversal, armé de trois dents au milieu, le rapprochent plus des genres *Amblycheila* et *Omus* que de tout autre; mais il en est bien distinct par la grosseur de ses yeux, par la force et l'épaisseur du troisième article de ses palpes labiaux, ainsi que par la forme non en hache du dernier article des quatre palpes. Il établit donc un passage entre le groupe que M. Lacordaire a établi sous le nom de Mégacephalides (*Révis. de la fam. des Cicindélètes*, 1842, p. 11 et 14), et sa tribu des Cicindélides.

DROMOCHORUS PILATEI. — *D. ater; opacus; capite magno, oculis pallidis, prominentibus. Labro transverso, flavo, anticè medio tridentato. Mandibulis palpisque flavis, apice nigris. Elytris punctis subimpressis obsoletis cyaneo virescentibus.* — L. 15; l. 4 mill. — Hab. Texas.

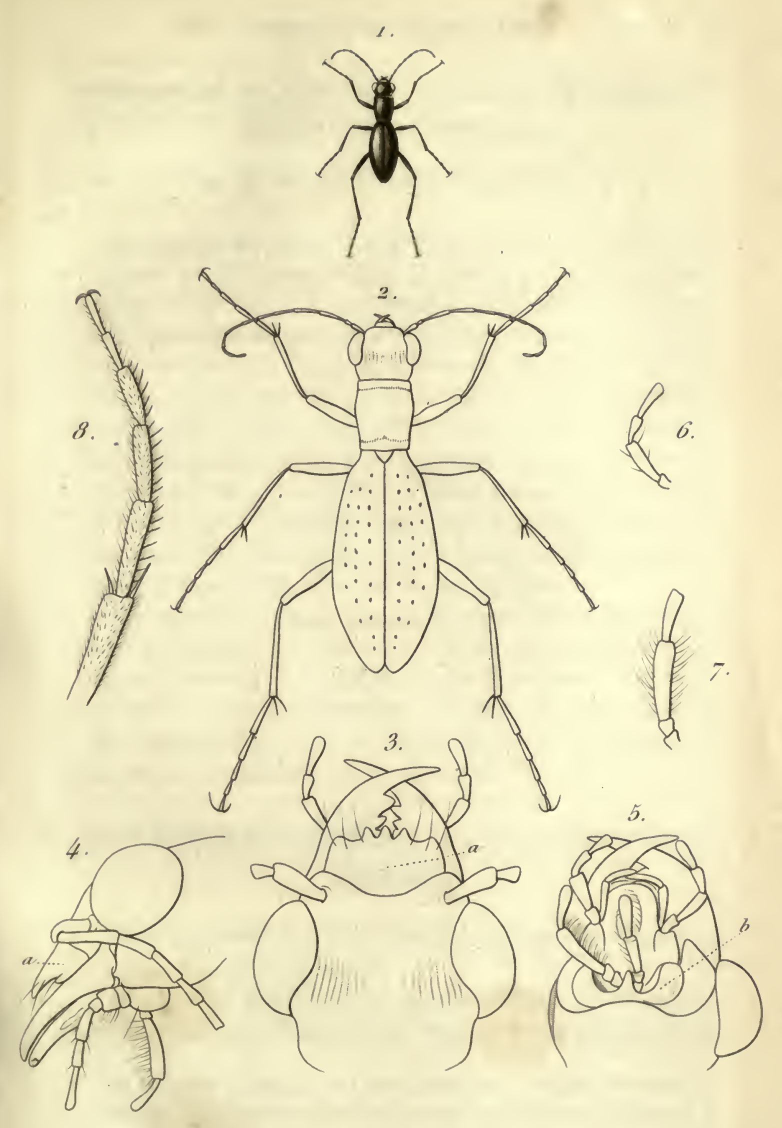
Cet insecte ressemble assez, pour le facies, aux *Dromica,* ou l'*Amblycheila cylindriformis* de Say, et surtout à l'*Omus Audouinii* de M. Reiche (*Ann. soc. Entom. de Fr.*, 1838, t. 7, p. 300, pl. 10, f. 2); mais ses caractères génériques le distinguent de tous ces insectes. Il est à peu près de la forme et de la grandeur de l'*Omus Audouinii;* son corps est assez allongé, entièrement d'un noir mat et comme velouté. La tête est au moins aussi large que le corselet, plus large, si on mesure les yeux, un peu rétrécie

en arrière, lisse, aplatie en avant avec quelques petites rides longitudinales près des yeux. Le labre est deux fois plus large que long, d'un jaune d'ocre, un peu avancé au milieu, et portant à cet endroit trois dents saillantes; ses angles latéraux sont un peu avancés et arrondis, et il donne attache, à son bord antérieur, à huit longs poils raides. Les mandibules sont grandes, arquées, terminées par une longue pointe aiguë, ayant au côté interne trois grandes dents en scie. Leur couleur est jaune, mais l'extrémité et les dents internes sont noires. Les palpes et les autres parties de la bouche sont d'un jaune tirant un peu sur le fauve, mais le dernier article des quatre palpes est noirâtre. Les antennes, plus longues que la moitié du corps, sont d'un noir terne et tomenteuses, à l'exception des deux premiers articles, qui sont un peu luisants et offrent quelques reflets bleuâtres. Le corselet est de forme cylindrique, un peu plus long que large, un peu rétréci en avant et en arrière, cependant un peu plus étroit en arrière, avec les côtés faiblement arrondis. Il offre en dessus un faible sillon transversal près du bord antérieur, un autre sinueux en arrière, et un très-faible sillon longitudinal au milieu, allant aboutir au milieu des deux sillons des extrémités. Il est séparé des élytres par un léger étranglement au milieu duquel on aperçoit la faible trace d'un grand écusson triangulaire, mais soudé avec le mésothorax. Les élytres sont deux fois plus longues que larges, plus larges que le corselet, rétrécies en avant et en arrière, convexes et de forme ovalaire allongée. Elles n'offrent aucune saillie humérale indiquant l'insertion des ailes; leurs côtés sont régulièrement arrondis et leur extrémité est également arrondie et forme un faible angle rentrant. Leur surface est unie, terne; leur bord externe est très-finement rebordé, et l'on remarque sur leur disque quelques très-faibles points enfoncés et distants de couleur bleue verdâtre, disposés en série près de la suture et vaguement sur les autres points. Les pattes sont grandes, assez grêles, avec les cuisses un peu renflées à leur base, et les

tarses longs et grêles. Le duvet qui revêt le dessous des tarses et des jambes est jaunâtre pâle. Le dessous du corps est noir, un peu luisant, avec l'anus pâle, mais seulement à l'extrémité du dernier segment.

Ce curieux insecte a été découvert par M. Pilate, à qui nous nous faisons un devoir de le dédier. Il en a trouvé un seul individu mâle vers la fin de mai, à Velasco, dans le Texas; il courait à terre avec rapidité.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.



Dromochorus *Pilatei*, Guérin.

Lebrun sc. N. Rémond imp

DESCRIPTION D'UN NOUVEAU GENRE DE CARABIQUES DE LA GUINÉE PORTUGAISE,

PAR M. E. BERTRAND-BOCANDÉ (1).

J'aurais désiré faire connaître moi-même les nombreux insectes que j'ai récoltés dans la Guinée portugaise ; mais, obligé de retourner dans ce pays, j'ai dû renoncer à ce travail, que j'aurais peut-être rendu intéressant en y ajoutant des observations sur les mœurs et l'habitation des diverses espèces, dans le genre de celles que j'ai jointes au travail publié par M. Guérin-Méneville sur les Cicindélètes de ma collection. Je ne puis cependant résister au désir de décrire un des plus singuliers Coléoptères de mes récoltes, et quoique je ne m'occupe plus depuis longtemps de classification, j'ai pensé que ce petit travail serait néanmoins accueilli avec indulgence par les naturalistes.

Les insectes qui font le sujet de cette Notice appartiennent à la famille des Carabiques, et sont très-voisins, pour l'aspect général, des Féroniens du sous-genre *Pœcilus*, mais ils devront probablement, à cause de la singularité de leur organisation, former un groupe à part. Je propose de le caractériser de la manière suivante :

G. CAMARAGNATHUS (de χάμαρα, voûte ; γναθός, mâchoire).

Car. essentiels. Labre transversal, tronqué et même faiblement échancré en avant.

Mandibules très-larges, arquées de dehors en dedans, et surtout de haut en bas, ce qui forme voûte, rappelant un

(1) La Guinée portugaise (Sénégambie méridionale), suivant les concessions et traités, s'étend du cap Sainte-Marie au cap Tagrin ; elle est limitée par le fait des établissements portugais existant aujourd'hui entre la Casamance, 12 degrés 36 minutes, et le Rio-Geba, 11 dégrés 44 minutes lat. nord.

peu la configuration des mandibules des *Cyrtognathus*, avec le bord interne presque droit et armé de six dents ressemblant aux dents d'une scie.

Mâchoires (f. 6, 7) de forme extraordinaire, composées de pièces basilaires cornées, supportant à leur extrémité une large membrane voûtée qui suit la forme des mandibules sous lesquelles elle est logée.

Palpes maxillaires des mâles (f. 4, *aa*) à dernier article très-large et fortement sécuriforme, ceux des femelles (f. 5, *a*) terminés par un article allongé, à peine un peu élargi au bout, et obliquement tronqué.

Menton (f. 5, *c*) large, à côtés très-avancés, profondément échancré et excavé au milieu, offrant deux fortes dents au milieu de cette grande échancrure.

Languette composée de quatre lobes ciliés.

Palpes labiaux (f. 4 et 5, *a*, *a*) aussi longs que les maxillaires, fortement sécuriformes, surtout chez le mâle.

Antennes (f. 3) semblables à celles des Scarites, ayant le premier article très-allongé, un peu arqué, se logeant, pendant le repos, dans un sillon longitudinal des côtés de la tête sous les yeux. Les second, troisième et quatrième articles beaucoup plus courts, égaux entre eux, lisses et obconiques ; les suivants, plus épais et plus globuleux, égaux aux précédents en longueur, tomenteux. Ces antennes forment, comme dans les Charençons, une longue tige ou scapus, formé par le premier article, et un fouet produisant un angle, avec l'article basilaire.

Tarses courts, simples ; ceux des mâles ayant les trois premiers articles dans les antérieurs et intermédiaires légèrement dilatés (pl. 164, f. 2, 3. Les fig. 4 et 5 représentent les mêmes tarses dans la femelle, et la fig. 6 le tarse postérieur chez les deux sexes).

Corselet subcordiforme.

Elytres assez allongées et plus ou moins parallèles, recouvrant des ailes.

Je ne pousserai pas plus loin la description générique

de cet insecte, parce que les caractères tirés de la singulière forme de ses antennes et de ses mandibules suffisent pour le distinguer de tous les genres de Féroniens connus, caractère que chacun pourra mieux apprécier par les figures d'anatomie que M. Guérin-Méneville a jointes à cette notice.

J'ai trouvé deux espèces bien distinctes de ce genre remarquable; toutes deux vivent dans les bois humides sous les feuilles tombées; on les rencontre pendant le mois de juillet; elles paraissent très-rares, car je n'en ai trouvé, pendant un séjour de plusieurs années, que trois ou quatre individus.

1. C. GUERINII (pl. 163 et 164, f. 1 à 6). — *Viridi-æneus, capite bisulcato. Thorace subquadrato, posticè angustato, utrinque bistriato, in medio canaliculato. Elytris parallelis, profundè striato-punctatis. Subtùs pedibusque nigris.* — L. 0,014; l. 0,0055. Hab. Guineâ.

Cet insecte est très-remarquable par la forme obtuse et épaissie du devant de sa tête, forme produite par ses singulières mandibules. Celles-ci offrent à leur base de profondes stries. Les antennes sont noires, avec les derniers articles tirant sur le brun roussâtre. Les palpes sont noirs avec l'extrémité des articles roussâtres. Les élytres sont parallèles, luisantes, très-lisses, avec de fortes stries ponctuées; sur la troisième strie, à partir de la suture, il y a deux gros points enfoncés, l'un vers le tiers antérieur, l'autre vers le tiers postérieur; les espaces circonscrits par les stries sont planes; une strie sur les côtés est à peine marquée, mais indiquée par de gros points enfoncés.

J'ai trouvé un individu de cette espèce à Brikam, sur le San-Domingo, long. ouest du mérid. de Paris, 17° 25', lat. nord 12° 26', et les autres sur divers points de la Casamance.

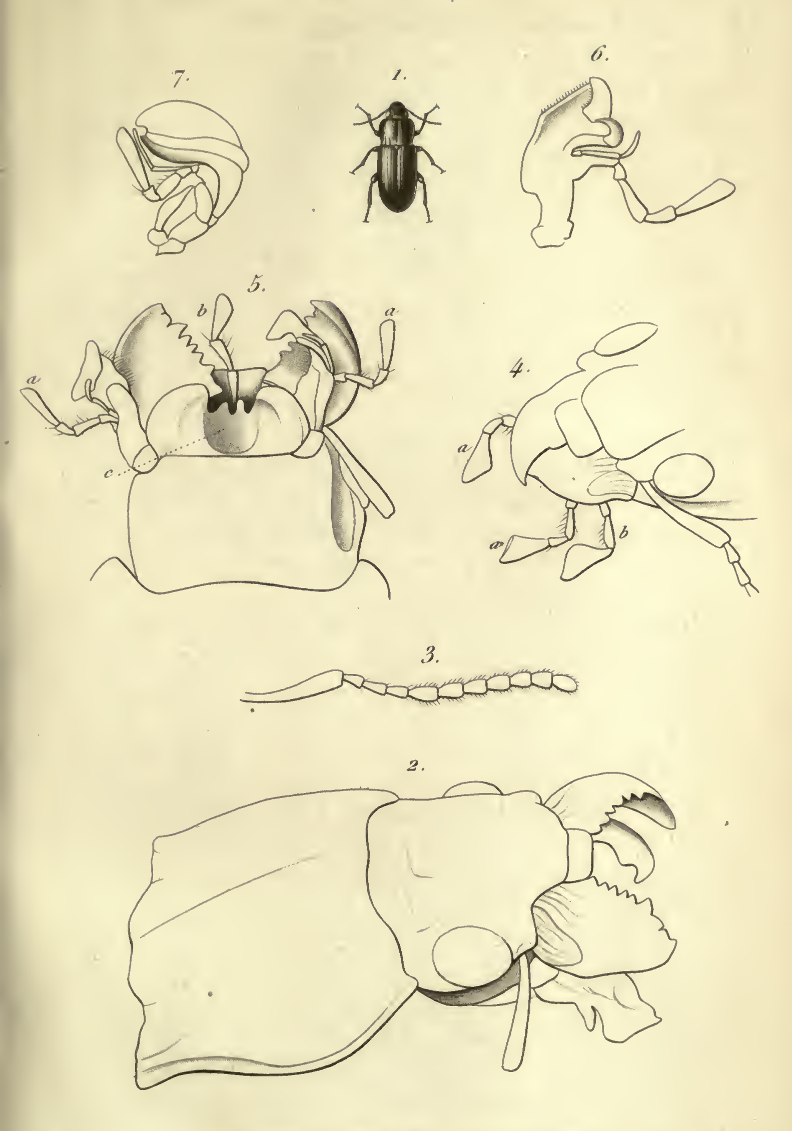
J'ai dédié cette espèce à M. Guérin-Méneville, comme un faible témoignage de ma gratitude pour l'accueil qu'il m'a fait, pour son travail sur les Cicindélètes que j'ai rapportées

de ces pays, et pour les conseils qu'il m'a donnés dès mon premier voyage, afin d'aider mes recherches sur les différentes parties de la zoologie, et spécialement sur les mœurs des nombreux insectes qui jouent un rôle si important dans ces climats. En s'efforçant de diriger la science vers un but utile et pratique, M. Guérin-Méneville a contribué à ouvrir une voie toute nouvelle à la zoologie, et spécialement à l'entomologie, que des esprits peu éclairés regardaient naguère comme un pur amusement. Ses travaux, consacrés à l'étude des espèces utiles ou nuisibles, l'ont conduit à des conséquences qui intéressent éminemment l'industrie et surtont l'agriculture, et importent ainsi au bien de l'humanité.

2. C. CASTELNAUI (pl. 164, f. 7 et 8). — *Ater, nitidus, capite bisulcato, thorace sub-quadrato, posticè angustato, utrinque bi-striato, anticè punctato, in medio canaliculato. Elytris lateribus subrotundatis, profundè striato-punctalis.* — L. 0,009; l. 0,003.

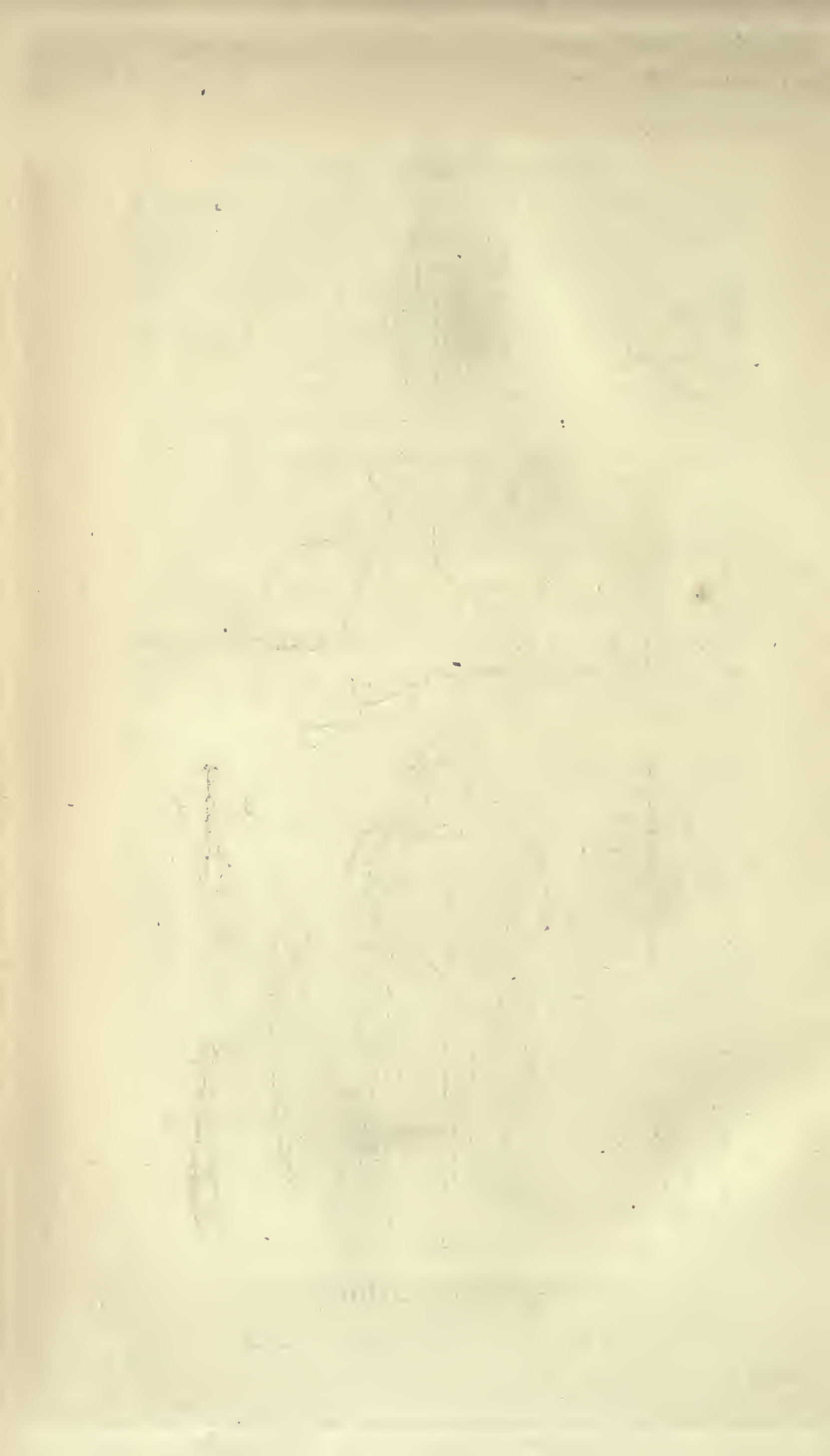
Cette espèce est presque de moitié plus petite que la précédente, entièrement d'un noir très-luisant. Elle s'en distingue surtout par sa forme générale moins parallèle, et par son corselet beaucoup plus étroit à la base que les élytres, ponctué par places, et surtout vers le bord antérieur. Je n'ai rapporté qu'une femelle de cette espèce.

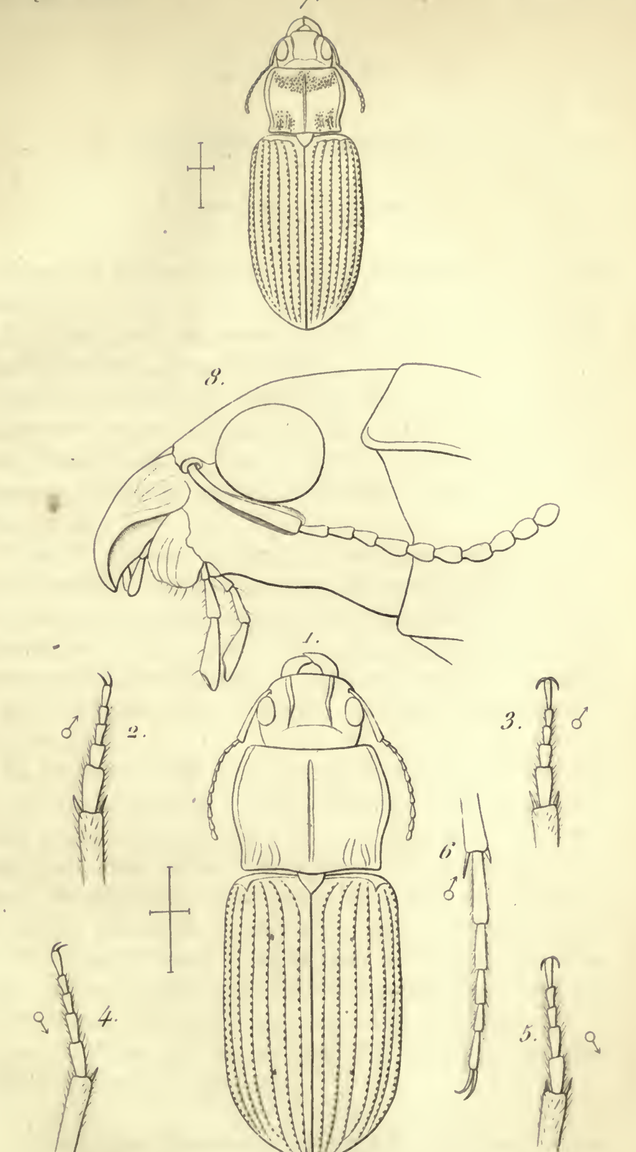
De puissants motifs qui m'obligent à la reconnaissance envers M. de Castelnau, que ses travaux scientifiques et ses voyages ont suffisamment illustré, m'ont engagé à lui dédier cette seconde espèce.



Camaragnathus *Guerinii. Bocandé.*

Lebrun sc. N. Rémond imp.





Camaragnathus.

1 à 6. Guerinii. 7. 8. Castelnaui. Bocandé.

Lebrun sc. N. Remond imp.

G. JULODIS, ESCHSCHOLTZ (1).

J ONOPORDI, *Fabricius.*

Buprestis Onopordi Fabr., *Mantissa insect.*, t. I, p. 181 (1787).

B. Elytris integris cupreis; sulcis punctisque numerosis albo-villosis, thorace scabro.

Habitat in Hispania Onopordine Dom Vahl. *Paullo B. fasciculari minor. Corpus œneum*, *nitidum*, *albo-villosum. Thorax punctis elevatis scaber. Elytra œnea*, SULCIS PUNCTISQUE *pluribus magnis, impressis albo-villosis. Pedes cuprei.*

Voilà la première description donnée par Fabricius de son *Buprestis onopordi*, espèce provenant d'Espagne, et elle convient complètement à deux magnifiques individus trouvés par M. Alexandre Vacheurue, de Marseille, aux environs de Saint-Chamas, au commencement de mai 1847, et aux Sablettes, près de Toulon, par M. Lefébure de Cérisy, en 1820.

En cherchant à déterminer ces individus d'un genre dont on ne connaissait pas encore de représentants en France, nous avons reconnu qu'il y a la plus grande confusion dans tous les auteurs, relativement à ce *Buprestis onopordi* de Fabricius. Nous avons débrouillé cela dans un travail de discussion synonymique dont nous donnerons l'exposé dans la *Revue et Magasin de zoologie*. Aujourd'hui nous devons seulement présenter les principaux résultats de ce travail, qui nous a pris beaucoup de temps.

Le vrai *Buprestis onopordi* de Fabricius est donc une espèce française et espagnole.

(1) C'est en 1829 qu'Eschscholtz a publié ce genre sous le nom de *Jalodis*, (*Zoolischer atlas Erstes Heft*, p. 9). M. de Mannerheim (*Bulletin de Moscou*, 1837, p. 11 et 12) a donné de bonnes raisons pous l'adoption du nom *Julodis*, qui vient du grec *Julos*, poil.

L'espèce algérienne que l'on y rapporte, d'après Fabricius, qui a commis à ce sujet les plus graves erreurs, en est distincte et doit en être définitivement séparée sous le nom de *J. albopilosa* que lui donne M. Chevrolat (*Revue entom.* de Silberman, Centurie des Bupreslides).

Une autre espèce, espagnole comme le vrai *B. onopordi*, espèce à laquelle nous donnerons le nom de *J. fidelissima*, qu'elle porte dans les collections de Paris, doit être distinguée des deux précédentes. En effet, comme le *J. albo-pilosa*, notre *J. fidelissima* n'a que des lignes *non interrompues* sur les élytres; mais il se distingue de l'algérien, parce que ces lignes blanches sont beaucoup plus étroites, et surtout garnies d'un duvet très-court, tandis que dans celui-ci les poils blancs de ces mêmes lignes ou sillons sont, au contraire, très-longs.

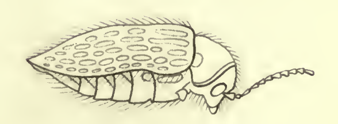
Nous avons sous les yeux deux autres individus du vrai *J. onopordi* provenant d'Espagne. L'un a été rapporté en 1847 par M. Lorquin ; l'autre a été envoyé à M. Fairmaire comme provenant de ce pays. Ces deux individus sont complètement semblables à ceux que M. Vacheurue a trouvés près de Saint-Chamas.

AVIS TRÈS-ESSENTIEL.

La troisième section, 1839 à 1845, composée de 175 planches (ou sept abonnements de 25 pl.), contient les pl. 1 à 5, Annelides. — Crustacés, pl. 1. — Arachnides, pl. 1 à 6. — Insectes, pl. 1 à 165.

A partir de 1846, le *Magasin* est réuni à la *Revue zoologique* sous le titre de *Revue et Magasin de zoologie*.





Julodis *Onopordi*. Fabricius.

Nicolet del. N. Rémond imp. Lebrun sc.

ESSAI D'UNE FAUNE

DE

L'ILE MAURICE,

Publiée avec les matériaux et les notes laissés par

JULIEN DESJARDINS,

SOUS LA DIRECTION ET PAR LES SOINS DE

M. F. E. GUÉRIN MÉNEVILLE.

ZOOPHYTES, ECHINODERMES et STELLÉRIDES,

Par M. Hardouin MICHELIN,

DES SOCIÉTÉS CUVIERIENNE ET GÉOLOGIQUE DE FRANCE, ETC.

M. Guérin Méneville m'ayant confié la détermination des Zoophytes, Echinodermes et Stellérides recueillis à l'île Maurice, par M. Desjardins, que la mort a enlevé trop tôt à la science, j'ai dû, pour donner plus d'intérêt à cette espèce de catalogue, rechercher et examiner dans divers ouvrages et cabinets, les objets non seulement faisant partie de la collection de M. Desjardins et de ses envois, mais encore ceux provenant du même pays dont

il n'avait pas eu connaissance. Outre quelques notes rédigées par M. Desjardins et les ouvrages anciens cités pour les figures, j'ai consulté spécialement les nombreux ouvrages de M. Agassiz sur les *Echinodermes*, celui de M. Charles Desmoulins sur les *Echinides*, *le Manuel d'Actinologie et de Zoophytologie* de M. de Blainville, la nouvelle édition des *Animaux sans vertèbres* de M. de Lamarck, commentée et augmentée par MM. Milne Edwards et Dujardin, enfin le *Traité systématique des Stellérides* par MM. Müller et Troschel. M. le colonel Mathieu, qui a longtemps habité l'île Maurice, a mis sa collection à notre disposition, et j'ai, de plus, à me louer de l'extrême obligeance avec laquelle la collection du muséum d'histoire naturelle m'a été ouverte afin de consulter les espèces nommées par Lamarck, qui étaient très importantes à comparer avec les individus qui m'étaient confiés. Parmi les soixante espèces environ que nous signalons il n'y en a guère que cinq qui m'aient paru nouvelles, ou du moins que je n'ai pu reconnaître d'après de simples descriptions. M. Gray, savant naturaliste anglais, qui s'est également occupé de ces familles, ayant eu la complaisance, pendant un voyage fait à Paris dernièrement, de revoir particulièrement les Stellérides, m'a assuré qu'il croyait que les espèces que nous figurions n'avaient été ni décrites ni représentées.

Signes abréviatifs.

Collection Desjardins. — C. D.
Collection Mathieu. — C. M.
Musée d'histoire naturelle de Paris. — M. P.

ZOOPHYTES.

MADRÉPHYLLIÉS.

1. FUNGIA AGARICIFORMIS, Lamarck.

Seba, mus., tome 3, pl. III, fig. 1.

Esper, *madrepores*, pl. 1, fig. 1.

Fungia agariciformis, Lamouroux, exp. méth. des polypiers, pl. 28, fig. 5, 6.

Fungia agariciformis, Lamarck, an. s. vert. nouv. édit., tome 2, p. 372, n. 5.

Collection Mathieu.

2. DENDROPHYLLIA COCCINEA, Michelin.

Tubastrea coccinea, Lesson, voyage de Bellanger aux Indes orientales, zoophytes, pl. 1.

M. le colonel Mathieu, qui a longtemps habité l'île Maurice, nous a communiqué un polypier maintenant de couleur brune qui nous a paru devoir être la *Tubastrea coccinea* de M. Lesson. D'après la figure donnée par ce dernier la couleur de ce polype à l'état vivant serait rouge et il serait orné de huit tentacules jaunes. Nous pensons, d'après l'isolement des tubes, leur profondeur et leurs stries extérieures qu'il doit rentrer dans les Dendrophyllies de M. de Blainville, ainsi que l'*Astrea calycularis*, de la Méditerranée.

C. M.

MADRÉPORES.

3. HELIOPORA CŒRULEA, Blainville.

Madrepora interstincta, Solander et Ellis, pl. 56.

Pocillopora cærulea, Lamouroux, exp. méth. des polypiers, pl. 12, fig. 4 et pl. 56.

Pocillopora cærulea, Lamarck, l. c. p. 444, n. 7.

Heliopora cærulea, Blainville, l. c. p. 392, pl. 20, fig. 12, 14.

Millepora cærulea, Ehrenberg, mém. sur les polypes de la mer Rouge, p. 124.

C. M.

4. ALVEOPORA RETEPORA, Blainville.

Madrepora retepora, Solander et Ellis, p. 166, pl. 54, fig. 3, 4, 5.

Porites reticulata, Lamarck, an. s. vert., nouvelle édition, tome 2, page 433, n. 1.

Porites reticulata, Lamouroux, exp. méth. des Polypiers, pl. 54, p. 345.

Porites Peronii, Blainville, Dict. des sc. nat., tome 43, pl. 39, fig. 3.

Alveopora retepora, Blainville, man. d'act., page 394, pl. 59, fig. 3,

C. M.

MILLEPORÉS.

5. DISTICHOPORA VIOLACEA, Lamarck.

Millepora violacea, Pallas, zoophytes, page 258.

Distichopora violacea, Lamarck, l. c. p. 305, n. 1.

Distichopora violacea, Lamouroux, l. c. planche 26, fig. 3, 4.

Distichopora violacea, Schweigger, Beobacht, pl. 6, fig. 61.

Distichopora violacea, Blainville, l. c. p. 416, pl. 55, fig. 2.

C. M.

CORALLIENS.

6. Melitea ochracea, Lamarck.

Seba, mus., tome 3, planche 104, figure 1.

Isis ochracea, Linné, Gmel, p. 3793 n. 3.

Isis ochracea, Esper, *Isis*, pl. 4 et 4 a.

Isis ochracea, Lamouroux, Pol. flex. p. 462.

Melitea ochracea, Lamarck, l. c., tome 2, page 472, n. 1.

Melitea ochracea, Blainville, l. c., page 504, planche 86, fig. 3, 3 a, 3 b.

On rencontre des variétés rouge, jaune et blanche.

C. M.

7. Isis hippuris, Linné.

Isis hippuris, Linné, Gmel, page 3192, n. 1.

Esper, 1, *Isis*, pl. 1, 2, 3, 3 a.

Isis hippuris, Lamouroux, Exp. méthod. des Polypiers, pl. 3, fig. 1-3.

Isis hippuris, Lamarck, l. c. tome 2, page 475.

Isis hippuris, Blainville, l. c. page 503, planche 86, figure 1.

C. M.

8. CIRRHIPATES SPIRALIS, Blainville.

Esper, *Antipathes*, 2, pl. 8.
Rumph. amb. 6, pl. 68 f. c.
Antipathes spiralis, Lamouroux, l. c. pl. 19, figure 1, 6.
Antipathes spiralis, Lamarck, l. c. page 479, n. 1.
Cirrhipathes spiralis, Blainville, l. c. p. 512, pl. 88, fig. 2.
Collection Desjardins.

ECHINODERMES.

SPATANGOIDES.

9. BRISSUS CARINATUS. Agassiz.

Echino-Spatagus, Gualtieri, Ind. pl. 108, f. GG.

Spatagus brissus, latè carinatus, Leske ap. Klein, pl. 48, fig. 4, 5.

Seba, mus. pl. 14. fig. 3, 4.

Encycl. méthod. pl. 148, fig. 2, pl. 159, fig. 1.

Spatangus carinatus, Lamarck, nouv. édit., t. 3, p. 325, n° 5.

Spatangus carinatus, Blainville, l, c, page 203.

Spatangus carinatus, Desmoulins, *Mém. sur les Echmides,* page 380.

Brissus carinatus. Agassiz, *Prodrome des Echinodermes.*

C. D.

10. BRISSUS COMPRESSUS. Agassiz.

Spatangus compressus. Lamarck, l. c. page 326, n° 7.

Spatangus compressus, Deslongchamps, Encycl. méthod., page 687.

Spatangus compressus, Desmoulins, l. c. p. 388.

Musée d'histoire naturelle de Paris.

11. SPATANGUS PLANULATUS. Lamarck.

Spatangus planulatus, Lamarck, an, S. vert. nouv. édit. l. c. page 326.

Spatangus planulatus, Desmoulins, Echinides, page 378.

Amphidetus planulatus, Agassiz, l. c.

C. D.

CLYPÉASTROIDES.

12. ENCOPE EMARGINATA, Agassiz.

Echinodiscus emarginatus, Leske ap. Klein, pl. 50 fig. 5, 6.
Echinus emarginatus, Linn. Gmel. syst. nat. page 3189.
Echinoglycus frondosus, van Phelsum, page 34.
Scutella emarginata, Lmck, l. c. page 279, n° 3.
Encope emarginata, Agassiz, monog. des Scutelles, page 57, n° 1, pl. 10.
M. P.

13. LOBOPHORA BIFISSA, Agassiz.

Echinus inauritus, v. a. Linn. Gmel. p. 3199.
Echinus planus Rumphius, mus. pl. 14 fig. F.
Echionanthus, Seba, mus. t. III, pl. 15, fig. 3, 4.
Echinoglycus inauritus, van Phelsum, page 34, n° 2.
Encycl. méthod. pl. 152, fig. 1, 2.
Scutella inaurita, Blainville, l. c. page 220.
Scutella bifissa, Lamarck, l. c. page 281 n° 8.
Lobophora bifissa, Agassiz, monog. des Scutelles, page 117, n° 2, pl. 13, fig. 2-6 et pl. 14, fig. 1 et 2.
C. D.

14. CLYPEASTER ROSACEUS, Lamarck.

Echinus rosaceus, Linn. page 3186.
Echinanthus humilis, Leske ap. Klein, pl. 17, fig. A, pl. 18, fig. B.
Seba, mus. t. III, pl. 11, fig. 2, 3.
Encycl. méthod. pl. 145, fig. 5, 6.

Echinnorhodum, Vanphelsum, page 38, n° 4.
Clypeaster rosaceus, Lamarck, l. c. page 289, n° 1.
Clypeaster rosaceus, Blainville, l. c. page 216.
Clypeaster rosaceus, Desmoulins, l. c. page 212.
C. M.

CIDARIDES.

15. ECHINUS PILEOLUS, Lamarck.

Echinus pileolus, Lamarck, l. c. page 360, n° 7.
Echinus pileolus, Blainville, l. c. page. 228.
Echinus pileolus, Agassiz, l. c.
Echinus pileolus, Desmoulins, l. c. page 284.
C. D.

16. ECHINUS PENTAGONUS, Lamarck.

Cidaris angulosa, Leske, pl. 2, fig. F.
Echinus angulosus, var. a. Linn. Gmel. p. 3170.
Echinus obtusangulus, Encycl. méthod. pl. 133, fig. 7.
Echinus pentagonus, Lamarck, l. c. p. 361, n° 11.
Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la suivante, avec laquelle elle a les plus grands rapports, sauf sa forme pentagonale.
M. P.

17. ECHINUS FASCIATUS, Lamarck.

Echinus esculentus, var. d. Linn. Gmelin, page 3169.
Echinus sardicus, Lamarck. l. c. page 361, l. c.
Echinus subcœruleus, Lamarck, page 365, n° 23.
Echinus subcœruleus, Blainville, l. c. page 229.
Echinus subcœruleus, Desmoulins, l. c. page 288.
Echinus fasciatus, Lamarck, l. c. page 360.

Les épines de cette espèce ne paraissant pas encore avoir été signalées, sont assez courtes et d'un blanc rosé. D'après M. Desjardins, des Provençaux ont mangé à l'île Maurice plusieurs de ces oursins qui leur rappelait l'*Echinus esculentus*. S'il n'y avait pas une espèce d'anomalie à réunir sous le nom de *Sardicus* des oursins se rencontrant dans les mers intermédiaires entre l'Asie et l'Afrique, et ayant beaucoup d'analogie avec cette espèce, nous aurions conservé ce nom; mais dans leur jeune âge, ces oursins ayant souvent des bandes de couleurs différentes, nous avons adopté celui de *Fasciatus*.

C. D. et M. P.

18. ECHINUS VARIOLARIS, Lamarck.

Seba, mus. t. III. pl. 11, fig. 10.
Echinus variolaris, Lamarck, l. c. page 363, n° 15.
Echinus variolaris, Blainville, l. c. page 228.
Echinus variolaris, Agassiz, Prodrome.
Echinus variolaris, Desmoulins, l. c. page 284.
Echinus tuberculatus, Lamarck, l. c. page 368, n° 29.

J'ai réuni ensemble deux espèces dont les différences sont à peine sensibles d'après les individus même de la collection Lamarck. Déjà M. de Blainville en avait formé sa division F. Une remarque assez singulière, c'est que, dans trois individus complets que j'ai examiné, les épines d'un côté sont courtes et paraissent usées à moitié.

C. D.

19. ECHINOMETRA LUCUNTER, Gray.

Cidaris lucunter, Leske apud Klein, pl. 4, fig. 4, fig. c, d, e, f.

Seba, mus. pl. 10, fig. 16-18, pl. 11, fig. 11.
Encycl. méthod. pl. 134, fig. 3, 4, 7.
Echinus lucunter, Lamarck, l. c. page 268, n° 32.
Echinometra lucunter, Gray, Soc. zool. Lond.
Echinometra lucunter, Blainville, l. c. page 225.
Echinometra lucunter, Agassiz, l. c.
Echinometra lucunter, Desmoulins, Echin. page 260.

Varietas violacea.

Varietas albida.

C. D.

20. ECHINOMETRA MATHEI, Blainville.

Echinus Mathei, Blainville, Dict. des sc. nat., t. XXXVII, page 94.
Echinometra Mathei, Blainville. Man. d'act. page 225.
Echinometra Mathei, Agassiz, l. c. page 22.
Echinometra Mathei, Desmoulins, l. c. page 220, n° 3.

Cette espèce, très voisine de l'*Echinometra lucunter*, paraît en différer par ses gros tubercules plus nombreux, sa forme plus ovoïde et ses épines assez courtes, très fortes et d'un vert glauque.

C. D. et M. P.

21. ECHINOMETRA ATRATA, Blainville.

Echinus atratus. Linn. Gmel. p. 3177.
Cidaris violacea, Leske apud Klein, tab. 47, fig. 1,2.
D'Argenville, Conchyliologie, pl. 25, fig. G.
Encycl. méthod. pl. 140, fig. 1 à 4.
Echinus atratus, Lamarck, l. c, page 370, n° 33.
Echinometra atrata, Blainville, l. c. page 225 pl. 20, fig. 1.
Echinometra atrata, Agassiz, l. c. page 189.

Echinometra atrata, Desmoulins, Echinides, page 262.
Colobocentratus Leskii, Brandt, Prodrôme.
C. D.

22. ECHINOMETRA MAMMILLATA, Blainville.

Echinometra orientalis, Seba, mus. pl. 13, fig. 1, 2.
Cidaris mamillatus, Leske ap. Klein, pl. 6, pl. 34, pl. 39, fig. 1.
Encycl. méthod. pl. 138.
Echinometra ovalis, Gualtieri, pl. 108, fig. B.
Echinus mammillatus, Lamarck, l. c. page 370, n° 34.
Echinometra mammillata, Blainville, l. c. page 225.
Echinometra mammillata, Agassiz, l. c.
Echinometra mammillata, Desmoulins, l. c. page 264.
Heterocentrotus mammillatus, Brandt, Prod.
Varietas zonaria.
Varietas alba.
C. D.

23 ECHINOMETRA TRIGONARIA, Blainville.

Seba, mus., pl. 13, fig. 4.
D'Argenville, pl. 25, fig. A.
Encycl. méthod. pl. 139, fig. 2.
Echinus trigonarius, Lamarck, l. c. p. 370, n° 35.
Echinometra trigonaria, Blainville, l. c. page 665.
Echinometra trigonaria, Agassiz, l. c.
Echinometra trigonaria, Desmoulins, l. c. page 266.
Heterocentrotus trigonarius, Brandt, Prod.
C. D.

24. DIADEMA SPINOSISSIMUM, Agassiz.

Cidarites spinosissima, Lamarck, l. c. page 383, n° 12.

Cidarites spinosissima, Deslongchamps, Encycl. méthod. page 196.

Diadema spinosissimum, Agassiz, l. c. p. 189.

Diadema spinosissimum, Desmoulins, l. c. p. 308.

Cette espèce devient très grande et atteint quelquefois 12 centimètres de diamètre, sans les épines dont les plus grandes ont 7 à 8 centimètres. Les gros tubercules disposés sur 10 séries depuis le milieu jusqu'en dessous, entre les ambulacres, sont au nombre d'environ 680. Dans la variété de la Mer Rouge les ambulacres sont très relevés.

C. D. et M. P.

25. DIADEMA DESJARDINSII, Michelin (pl. 7.)

D. grandis, spheroïdeo-depressa, spinosa setiferaque; fasciis porosis, rectis; interstitiis tuberculatis; tuberculis minimis dispositis inter 5 *series regulares; tuberculis majoribus, spiniferis, circà mammillas sulcatis et crenatis, numerosis, dispositis in* 8 *series inter ambulacros, parte medianâ ad inferiorem; auriculis rugosis, tuberculosis, vel latis vel elongatis, irregulariter lobatis.* — Rev. Zool. 1844, p. 173.

On pourrait au premier coup d'œil prendre cette espèce pour une variété du *D. spinosissimum*, mais elle en diffère beaucoup sur divers points :

1° Quoique plus large, l'ouverture de la bouche n'est pas plus grande et a près de 5 centimètres ;

2° Les petits tubercules placés entre les pores sont disposés sur cinq séries régulières près de l'anus et sur deux seulement près de la bouche;

3° Le nombre des gros tubercules à épines est d'environ 520 disposés sur 16 lignes, tandis que dans un grand individu du *spinosissimum* on en compte plus de 680 rangés sur dix lignes entre les ambulacres ;

4° Les cinq auricules qui sont lisses et très simples dans le *D. spinosissimum*, sont rugueuses, tuberculeuses souvent très allongées, et irrégulièrement lobées dans l'espèce en discussion, qui atteint près de 13 centimètres sans les épines qui sont inconnues.

Nous l'avons dédié à M. Desjardins qui paraît l'avoir trouvé le premier.

C. D.

26 DIADEMA CALAMARIUM, Gray.

Echinus calamarius, Pallas, spicil. zool. 10, page 31 pl. 2, fig. 4-8.

Echinus calamarius, Linn. Gmel. page 3173.

Cidaris calamarius, Leske ap. Klein, pl. 45, fig. 1-4.

Cidaris calamarius, Encycl. méthod. pl. 134, fig. 9-11.

Cidaris calamarius, Lamarck, l. c. page 383, n° 13.

Cidaris subularis, id. l. c. id. n° 14.

Diadema calamarium, Gray, l. c.

Diadema subulare, Agassiz, l. c.

Les deux espèces de Lamarck nous ont offert tant d'analogie que nous avons dû les réunir. La seule différence tient sans doute à l'âge. Aussi le *D. calamarium* de la collection du Muséum de Paris présente-t-il un test et des épines d'une dimension plus forte que le *subulare*. De longues soies fines, fragiles et verdâtres séparent ses épines striées et marquées alternativement de brun et de blanc.

C. D.

27. DIADEMA TURCARUM, Rumphius.

Echinometra setosa, Leske ap. Klein, pl. 37, fig. 1, 2.
Echinus diadema, Linn. Gmel. page 3173.
Diadema turcarum, et *Echinometra setosa*, Rumphius, l. c., pl. 13, n° 5, pl. 14, f. B.
Cidarites diadema, Lamarck, l. c. page 384, n° 15.
Cidarites diadema, Deslongchamps, Encycl. méthod. page 197, pl. 133, fig. 10.
Cidarites diadema, Blainville, l. c. page 231, pl. 20 bis, fig. 6.
Diadema turcarum, Desmoulins, l. c. page 308.

Cette espèce diffère de la précédente en ce qu'elle est plus sphéroïde, par ses épines soyeuses plus courtes et noires, par ses grandes épines granuleuses, scabres, annelées, luisantes et très fragiles, et enfin par deux rangs de petits tubercules séparant les lignes poreuses des ambulacres.

C. D.

28. DIADEMA SAVIGNYII, Michelin.

D. sphæroïdea, compressa, fragilis, spinosa; tuberculis magnis, mammillatis, lucidis, crenulatis circà mamillam; spinis fusco-nigris, gracilibus, tereti-subulatis, elongatis, striatis; striis annulatim interruptis; spinis circà orem albidis, striatis, rugosis, translucidis.

Cidaris Savignyii, Muséum de Paris.
Savigny; Descript. de l'Égypte, Echinodermes, pl. 6, *maxima*.

Cette belle espèce, qui ne paraît pas avoir encore été décrite, est remarquable par le grand développement que prennent quelquefois ses épines. D'après les planches de l'ouvrage sur l'Égypte, quelques-unes atteindraient près

de 3 décimètres. A l'île Maurice le maximum serait d'un décimètre. Le test et les épines sont d'une grande fragilité. Ces dernières sont d'un brun noir, hors celles qui entourent la bouche, qui sont blanches et transparentes. C. D.

29. CIDARITES PAPILLARIS, Lamarck.

Cidarites papillaris, Lamarck, page 379, n° 2.
Cidarites papillaris, Encycl. méthod. pl. 137.
Cidarites papillaris, Agassiz, Prodrome.
Cidarites papillaris, Desmoulins, Echinides.
M. P.

30. CIDARITES BACULOSA, Lamarck (pl. 8.)

C. subglobosa, utrinquè depressa; tuberculis magnis, lævissimis, mammillatis; fasciis porosis, subrectis, quadriporis; spinis majoribus, fistulosis, fuscis vel rubeolis, fusiformibus, sub compressis à parte granulosis, alterâque granulosis et tuberculatis ad septinis series; tuberculis acutis; apice acutissimis; collo lævigato, purpureis guttis ornato; spinis dorsalibus et fascialibus brevissimis cylindricis.

Cidarites baculosa, Lamarck, l. c. page 380, n° 4,
Cidarites baculosa, Deslongchamps, Encycl. méthod., zooph. page 195.
Cidarites baculosa, Agassiz, l. c.
Cidarites baculosa, Desmoulins, l. c.
Cidarites papillaris, varietas, Julien Desjardins, notes manuscrites.

Les descriptions de ce bel échinide nous paraissant incomplètes, et la figure n'en ayant jamais été faite nous la donnons en y joignant les caractéristiques. C. D.

31. CIDARITES METULARIA, Lamarck.

Echinometra muscosa amboinensis, Seba, Mus., tome III, pl. 13, fig. 10, 11.

Encycl. méthod. pl. 134. fig. 8.

Klein et Leske, pl. 39, fig. 4.

Echinus saxatilis, var. b. Linn. Gmel. page 3171.

Cidarites metularia, Lamarck, l. c. page 381, n° 7.

Cidarites metularia, Blainville, l. c. page 232.

Cidarites metularia, Agassiz, l. c. page 189.

Cidarites metularia, Desmoulins, l. c. p. 324.

C. D.

STELLERIDES.

ASTERIDES.

32. ASTERACANTHION TENUISPINUS, Müller et Troschel.

Asterias tenuispina, Lamarck, animaux sans vertèbres nouv. édit. t. 3, p. 250 n. 27.

Asterias tenuispina, Blainville, Manuel d'actinologie, page 241.

Asterias Savaresi, delle Chiaje, anim. s. vert. del regno di Napoli, vol. 2, pl. 18, fig. 6.

Müller et Troschel, system der asteriden, 1842, p. 16, n. 4, pl. 1, fig. 1.

Cette espèce européenne est douteuse de l'île Maurice, et l'individu de la collection Desjardins a sept rayons et trois tubercules madréporiques.

C. D.

33. ASTERACANTHION STRIATUS, Müller et Troschel.

Asterias striata, Lamarck, l. c., p. 253, n° 34.

Müller et Troschel, l. c. p. 18, n. 11.

M. P.

34. ASTERACANTHION CALAMARIA? Müller et Troschel.

Asterias calamaria, Gray, ann. VI, p. 179.

Asteracanthion calamaria? Müller et Troschel, p. 19.

35. HERESASTER PAPILLOSUS, Michelin, pl. 9.

H. radiis quinis, longis, contortis, subangulosis, rugosis varie papillosis; papillis minimis, granulosis, stelliformibus; majoribus cylindricis, dorsalibus, elongatis, superne sparsis, inferne frequentioribus, graniferis, truncatis, à quinque lineis subdispositis; papillis marginum canaliculorum, numerosis, teretibus, graniferis; tuberculo madreporiformi, parvulo, sulcato. — Rev. zool. 1844, p. 173.

Diam. 40 centim.

Nous avons cru devoir créer un genre pour cette belle et grande espèce, qui ne paraît avoir été ni figurée ni décrite. Elle est très remarquable par les nombreuses papilles granifères dont elle est entièrement couverte et qui font corps avec la peau extérieure. Les unes très courtes sont presque stelliformes et répandues partout; les autres, au contraire, sont très allongées et atteignent quelquefois de 8 à 10 millimètres. Celles qui bordent les canaux sont très serrées et ne diffèrent des grandes que par des dimensions plus petites. Le tubercule madréporiforme se distingue assez bien et se trouve placé sur le bord du disque à la naissance de deux rayons.

C. D. — M. P.

36. ECHINASTER SEPOSITUS, Müller et Troschel.

Pentadactylosaster reticulatus, Linck, Stellis marinis, pl. 4, n. 5.

Seba, Mus., tome 3, pl. 7, fig. 5.

Asterias seposita, Retzius, Gmelin, p. 3262.

Asterias seposita, Lamarck, l. c. p., 251, n. 30.

Asterias seposita, Blainville, Man. d'act., p. 240.

Stellonia seposita, Nardo, de Aster. in Oken's isis, 1834.

Stellonia seposita, Agassiz, prodrome des Echinodermes, mém. soc. de Neufchâtel, 1839.

Rhopia seposita, Gray, tome VI, magaz. hist. nat. page 282.

Müller et Troschel, l. c., page, 23 n. 5.

Cette espèce est douteuse de l'île Maurice.

C. D.

37. Ophidiaster ophidianus, Agassiz.

Asterias ophidiana, Lamarck, l. c. p., 255, n. 43.

Asterias ophidiana, Blainville, l. c., p. 240.

Ophidiaster ophidianus, Agassiz, l. c.

Ophidiaster ophidianus, Müller et Troschel, l. c., p. 28, n. 1.

C. D.

38. Ophidiaster cylindricus, Müller et Troschel.

Asterias cylindrica, Lamarck, l. c. p. 255, n. 41.

Asterias cylindrica, Blainville, l. c., p. 240.

Müller et Troschel, l. c., p. 29, n. 3.

C. D.

39. Ophidiaster multiforis, Müller et Troschel.

Pentadactylosaster oculatus, Linck, l. c., pl. 36, n. 62.

Asterias multifora, Lamarck, l. c., p. 254, n. 37.

Asterias multifora, Blainville, l. c., p. 240.

Müller et Troschel, l. c. p. 31, n. 9.

C. D. et M. P.

40. OPHIDIASTER MARMORATUS, Michelin, pl. 10.

O. minimus; radiis quinis cylindraceis, violaceis et luteolis; parte superiori longitadinaliter quinquecostatis, transversè rugosis, subtilissimè granulatis, ad interstitia varia, tribus poris ornatâ : parte inferiore granulosâ; canaliculis clausis; marginibus papillosis duabus lineis parvulis, tuberculis ornatis; tuberculo madreporiformi rotundo, sulcato, violaceo. — Rev. zool. 1844, p. 173.

Diam. 4 centim.

Jolie petite espèce marbrée de violet et de jaune en dessus, et toute jaune dessous. Les rayons sont presque cylindriques, quoique divisés longitudinalement par cinq lignes canaliculées et un grand nombre de transversales. On remarque d'espace en espace de petits pores réunis ordinairement par trois. Les gouttières inférieures sont presque closes et bordées de chaque côté de deux rangs de petits tubercules plus gros que les granulations qui recouvrent les deux faces.

C. D.

41. DACTYLOSASTER CYLINDRICUS, Gray, Encyc. Metrop.

Müller et Troschel, l. c., p. 33.

42. SCYTASTER VARIOLATUS, Müller et Troschel.

Pentadactylosaster variolatus, Linck, l. c. pl. 1, n. 1., pl. 8, n. 10, pl. 14, n. 24.

Encyclopédie méthodique, pl. 119 fig. 4, 5.

Asterias variolata, Lamarck, l. c. p. 253, n. 36.

Asterias variolata, Blainville, l. c., p. 240.

Nardoa variolata, Gray, l. c., p. 286.

Müller et Troschel, l. c., p. 34, n. 1, pl. 2 fig. 3.

C. D.

43. SCYTASTER MILLEPORELLUS, Müller et Troschel.

Seba, Mus., t. 3, pl. 8, fig. 10, a, b.
Asterias milleporella, Lamarck, l. c. p. 253, n. 35.
Asterias Milleporella, Blainville, l. c., p. 240.
Müller et Troschel, l. c., p. 35, n. 2.
Fromia milleporella, Gray, l. c., p. 486.
Linckia pistoria, Müller et Troschel, Archives de Wiegmann.
Scytaster pistorius, Müller et Troschel, l. c., p. 35, n. 4.
C. D.

44. CULCITA DISCOÏDEA, Agassiz.

Encl. méthod., pl. 97., fig. 3. pl. 98, fig. 3. pl. 99, fig. 1.
Asterias discoïdea, Lamarck, l. c., p. 240, n. 7.
Asterias discoïdea, Blainville, l. c., p. 237, pl. 23, fig. 1.
Culcita discoïdea, Agassiz, l. c.
Culcita discoïdea, Müller et Troschel, l. c., p. 37, n. 1.
Culcita Smideliana, Gray, l. c., p. 276.

Cette belle espèce, dont la localité était inconnue à Lamarck, et dernièrement encore à MM. Müller et Troschel, a été trouvée par M. Desjardins sur différents points de l'île Maurice, à Flacq, à la Pointe au Sable, etc. Sa découverte a déjà été consignée dans les Annales des sciences naturelles de juin 1830.
C. D.

45. OREASTER MAMMILLATUS, Müller et Troschel.

Asterias mammillata, Audouin, Descrip. de l'Egypte, Echinodermes, p. 209, pl. 5.
Müller et Troschel, l. c., p. 48, n. 7.
C. D.

46. OREASTER OBTUSATUS, Müller et Troschel, l. c., page 50, n° 12.

Asterias obtusata, Encyclop. méthod., pl. 103.

47. OREASTER NODOSUS, Müller et Troschel, l. c., p. 52, n° 1.

Pentaceros nodosus, Gray, Ann. VI, p. 277.
Seba, Mus., t. 3, pl. 5, fig. 11, 12.

48. OREASTER DESJARDINSII, Michelin, pl. 11.

O. quinqueloba, minima, albida; dorso arenoso, perforato et aculeato; granis magnis, irregularibus; poris solitaribus, subrotundis; aculeis crassis, elevatis, distantibus; facie ventrali minutissimè granulosâ, subhispidâ; papillis externis canalium numerosis, subplanis, fasciculatis; tuberculo madreporiformi, rotundo, granuloso. — Rev. zool. 1844, p. 173.

Diam. 5 centim.

Cette espèce, que nous n'avons pu reconnaître dans aucune description, est composée à sa partie supérieure d'une agglomération de petits corps ronds et blanchâtres, du milieu desquels il en surgit irrégulièrement quelques-uns plus élevés et pointus. Tous sont séparés par des trous ronds assez profonds. Le dessous est formé d'articulations très finement granuleuses bordant extérieurement cinq canaux garnis de petites papilles nombreuses, comprimées et qui semblent former de petits fascicules.

C. D.

49. ASTEROPSIS CARINIFERA, Müller et Troschel.
Asterias carinifera, Lamarck, l. c., p. 242, n. 13.
Asterias carinifera, Blainville, l. c., p. 238.
Müller et Troschel, l. c., p. 63, n. 1, pl. 3, fig. 4.
C. D.

50. ARCHASTER ANGULATUS, Müller et Troschel.

Astropecten mauritianus, Gray, l. c., p. 182.
Müller et Troschel, l. c., p. 66 n. 3.
C. D.

51. ASTROPECTEN ARTICULATUS, Müller et Troschel.

Asterias articulata, Say, Journ. of Philadelphia, v, I, p. 141.
Müller et Troschel, l. c., p. 72, n. 12.
Cette espèce, signalée sur les côtes de la Floride et de la Géorgie, est douteuse de l'île Maurice.
C. D.

N. B. Nous ne terminerons pas cette revue des Astéries de l'île Maurice sans appeler l'attention des naturalistes sur la présence anormale de deux ou trois tubercules madréporiques sur quelques individus de cette famille. Nous avions d'abord pensé que ces tubercules ne se rencontraient que lorsque l'individu avait un ou plusieurs bras de plus, que c'était un double fait tératologique, mais nous avons examiné depuis des animaux à six ou sept bras n'ayant qu'un tubercule et un individu à cinq bras en ayant deux.

Les personnes qui habitent sur les bords de la mer et qui voudraient bien faire quelques recherches reconnaîtront sans doute que cette monstruosité se présente particulièrement sur des animaux dont les bras arrachés auraient repoussé en plus grand nombre qu'ils n'étaient primitivement.

Notre but, au surplus, sera rempli s'il est un jour démontré que la présence de deux ou plusieurs tubercules madréporiques n'est qu'un fait accidentel.

OPHIURES.

52. OPHIOLEPIS ANNULOSA, Müller et Troschel.

Ophiura annulosa, Lamarck, l. c., p. 222, n. 4.
Ophiura annulosa, Blainville; l. c., page 244, pl. 24, n. 1 à 4.
Müller et Troschel, l. c., page 89, n. 1, pl. 8, fig. 4.
C. D.

53. OPHIOLEPIS IMBRICATA, Müller et Troschel.

Müller et Troschel, l. c., p. 59, n. 9.
C. D.

54. OPHIOCOMA ERINACEUS, Müller et Troschel.

Stella granulata, Linck, l. c., pl. 26, n. 43.
Encycl. méthod., pl. 124, fig. 2, 3.
Ophiura echinata, Lamarck, l. c., p. 221, pl. 93 n. 6.
Ophiura granulata, Blainville, l. c., page 243.
Müller et Troschel, l. c., page 98, n. 1.

Lamarck paraîtrait avoir confondu deux espèces qui seraient représentées par celle qui précède et l'*Ophiocoma nigra* de MM. Müller et Troschel. Cette dernière des mers du nord de l'Europe.
C. D.

55. OPHIOCOMA SCOLOPENDRINA, Agassiz.

Ophiura scolopendrina, Lamarck, l. c., p. 223, n. 7.
Ophiura scolopendrina, Blainville, l. c., p. 244.
Ophiocoma scolopendrina, Agassiz, l. c.
Ophiocoma scolopendrina, Müller et Troschel, l. c, page 101 n. 10.
C. D.

56. OPHIOCOMA LINEOLATA, Müller et Troschel, pl. 12.

O. disco orbiculato, nigro, supernè et infernè ornato lineis albidis; radiis quinis, echinato-spinosis ad latera; suprà cum punctis albis distantibus infrà alternatim lineatis punctatis albis.

Ophiura lineolata, Jul. Desjardins, notes manuscrites.
Müller et Troschel, l. c., p. 102, n. 12.

Cette jolie espèce, qui a été trouvée à l'île Maurice, est remarquable par les lignes et points blancs qui décorent son disque et ses rayons en dessus et en dessous.
C. D. — C. M.

57. OPHIOTHRIX LONGIPEDA, Müller et Troschel.

Ophiura longipeda, Lamarck, l. c., p. 224, n. 8.
Ophiura longipeda, Blainville, l. c., p. 244.
Müller et Troschel, l. c. p. 113, n. 9.
C. M.

58. OPHIOTHRIX NEREÏDINA, Müller et Troschel.

Ophiura nereïdina, Lamarck, l. c., p. 224, n. 9.
Ophiura nereïdina, Blainville, l. c., p. 244.
Ophiothrix nereïdina, Müller et Troschel, l. c., p. 115, n. 15.

Les rayons sont d'une couleur bleuâtre, assez étroits et très allongés.
C. D.

ASTROPHYTON ARBORESCENS, Müller et Troschel.

Astrophyton costosum, Linck, l. c., pl. 18, 19.
Encycl, méthod., pl. 430.

Seba, Mus., pl. 9, fig. 1.
Euryale costosum, Lamarck, l. c., p. 216, n. 2.
Euryale costosum, Blainville, l. c., 246, pl. 25, fig. 1, 2.
Gorgonocephalus arborescens, Agassiz, l. c., pl. 4.
Müller et Troschel, l. c., p. 124, n. 6.
C. D.

59. ASTROPHYTON ASPERUM, Müller et Troschel.

Astrophyton scutatum, Linck, l. c., pl. 20.
Seba, Mus., tome 3, pl. 9, fig. 2.
Euryale asperum, Lamarck, l. c., p. 216, n. 3.
Euryale asperum, Blainville, l. c. p. 246.
Müller et Troschel, l. c., p. 124, n. 7.
C. D.

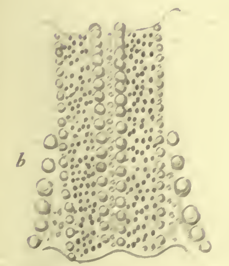
COMATULES.

60. COMATULA CARINATA, Lamarck.

Comatula carinata, Lamarck, l. c., p. 210, n. 5.
Comatula carinata, Blainville, l. c., p. 249.
C. D.

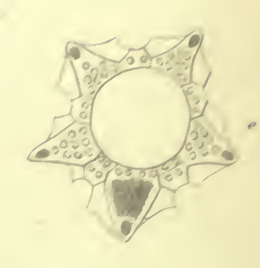
Novembre 1843.

a



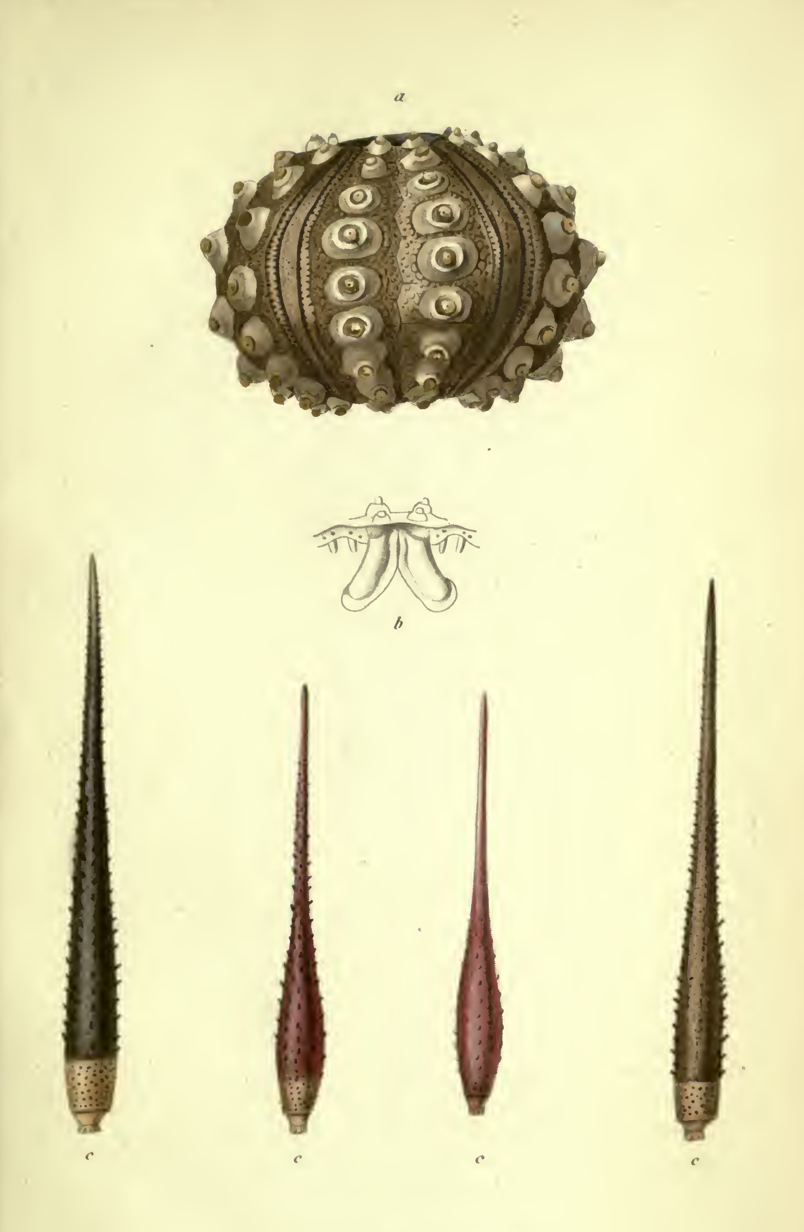






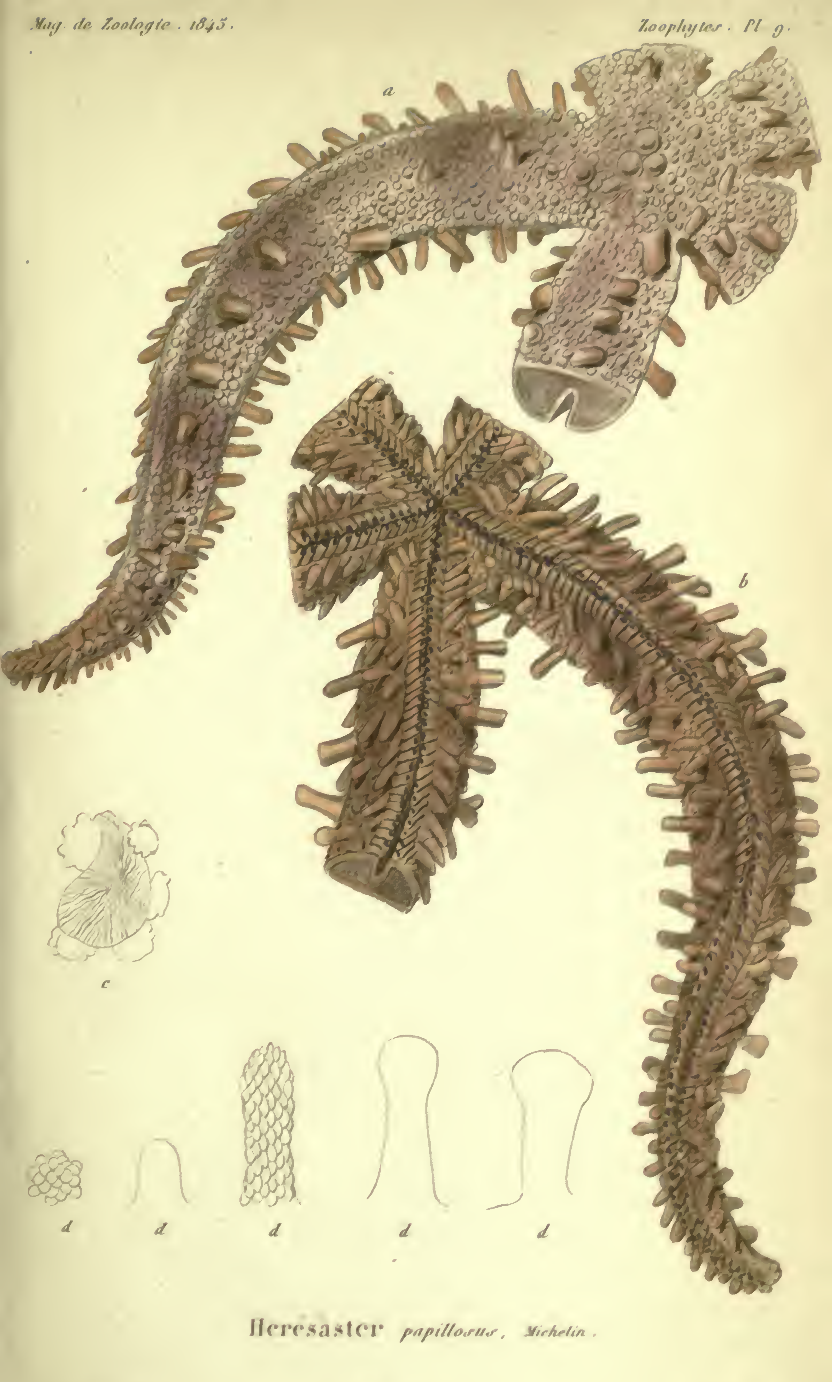
Diadema *Desjardinsii, Michelin.*

J. G. Prêtre del. *N. Remond imp.* *Annedouche sc.*



Cidarites *baculosa*, Michelin.

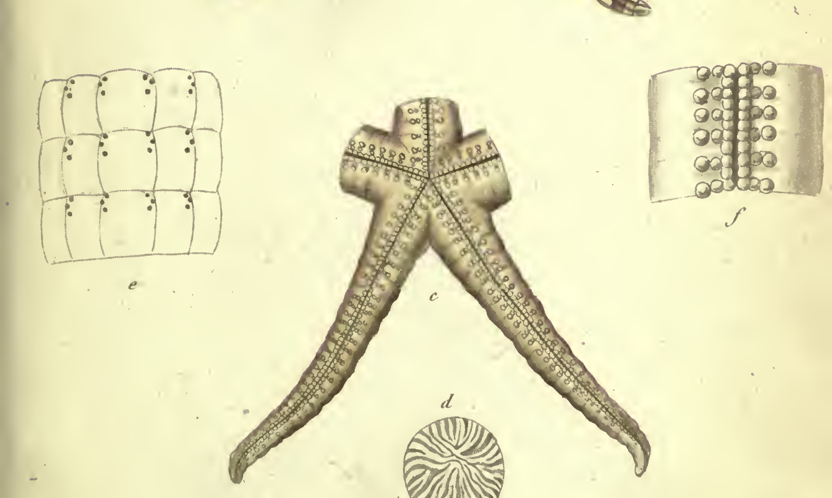
J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Heresaster *papillosus*, *Michelin*.

J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.





Ophidiaster *Marmorata, Michelin.*

J. G. Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

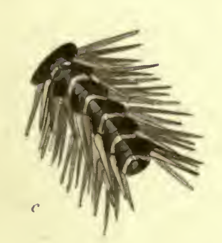


Oreaster *Desjardinsii*, *Michelin*.

J. G. Pretre. del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*









Ophiocoma *lineolata*, Müller et Troschel.

J. G. Prêtre. del. N. Rémond imp. Annedouche sc.